

SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES (SEE)

NOVEMBRE 2024

TOME 1 MILIEUX FORESTIERS



parcduluberon.fr

SOMMAIRE

Carte des enjeux écologiques	5
Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	7
Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	9
Méthodologie	12
SEE_F_2 - Puy de Griffon - Crêtes de Murs	19
SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	25
SEE_F_12 - Combes de Sigalière, de Javon, du Grand-Marignon et de Font-Jouvale	31
SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	37
SEE_F_23 - Colline de Perréal	46
SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	52
SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	59
SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	67
SEE_F_40 - Les adrets de Rustrel	75
SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Goult	80
SEE_F_54 - Forêt et combes de la Sénancole	87
SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	93
SEE_F_56 - Combe de Lioux et plateau des Monts de Vaucluse	99
SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaur	105
SEE_F_65 - Boissière - Combe de Vaumale	111
SEE_F_68 - Les Bois d'Audibert	117
SEE_F_72 - Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime	121
SEE_F_75 - Combe de Véroncle, bois d'Audibert	127
SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette	133
SEE_F_81 - Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon	140
SEE_F_83 - Les Ocres de Gargas	146
SEE_F_91 - Collines du Pin Blanc et de Piébon	151
SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	156
SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi	161
SEE_F_125 - Coteau de Méry - Vallon Coulomb	166
SEE_F_131 - Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaur	171
SEE_F_134 - Colline de la Bruyère	177
SEE_F_135 - Le Bois sauvage, Roquefure	184
Liste des SEE par commune	189

Les Secteurs d'Enjeux Écologiques (SEE)

Niveau d'enjeu écologique

Légende

SEE - Niveau d'enjeu écologique

■ Enjeu de préservation majeur

■ Enjeu de préservation important

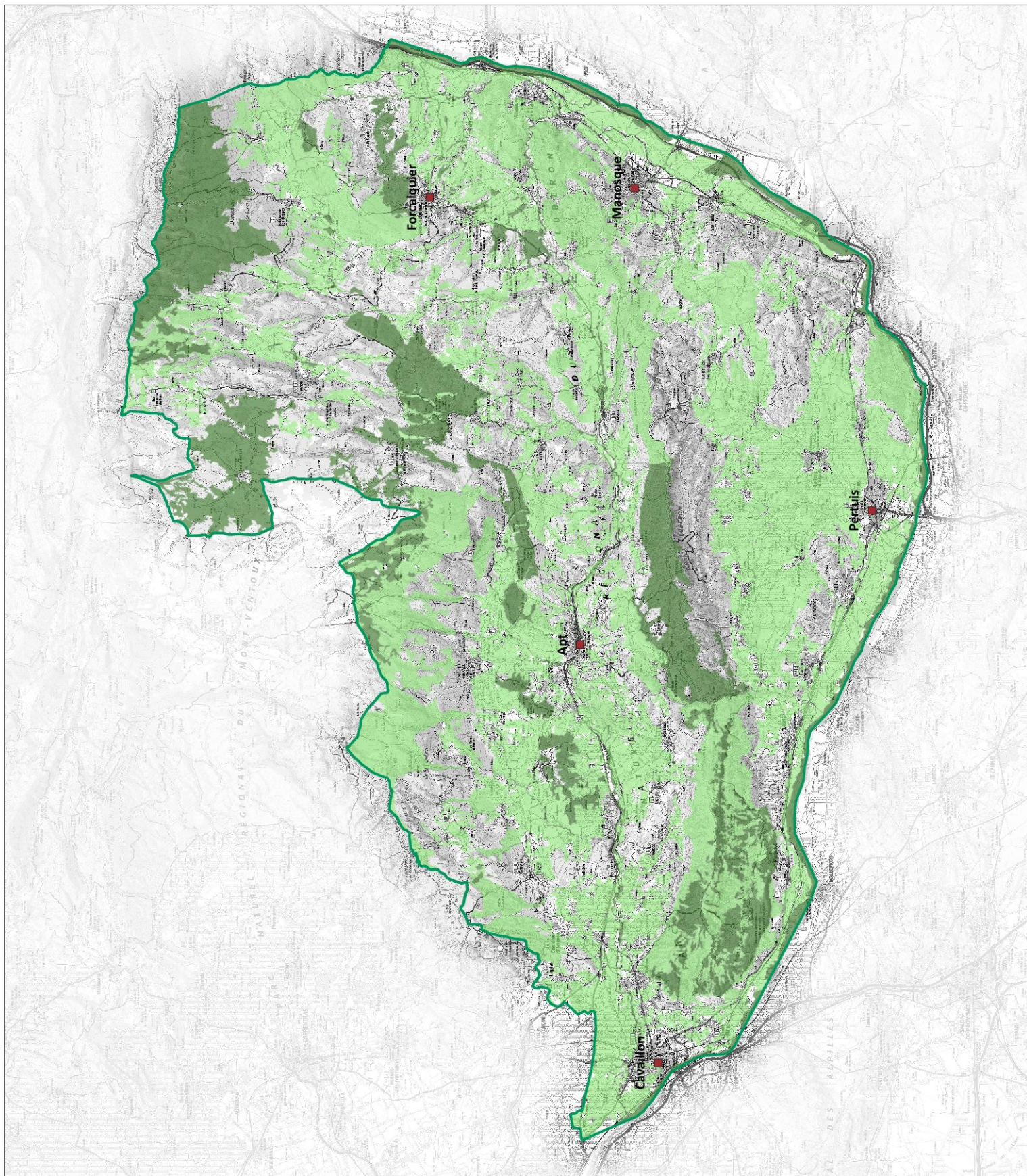
□ Périmètre d'étude Charte 2025-2040

■ Villes principales



0 2.5 5 km

Date : 18/11/2024
Sources : PNR, IGN-BD Topo®
Cartographie : A.HAMEL-SIT-PNR-SUD
./ref_charte2040_see.j



Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme

En tant qu'éléments du Plan de Parc, les Secteurs d'enjeux écologiques sont constitutifs des engagements des signataires de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon.

Enjeux communs aux SEE :

- Mettre en œuvre des stratégies de conservation de la nature adaptées aux enjeux des différents secteurs et sous-trames de la trame verte et bleue.
- Préserver les secteurs à forts enjeux écologiques, considérés en bon ou moyen état de conservation, avec une priorité d'action ciblée sur les zones présentant des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Restaurer les secteurs à enjeux écologiques forts à moyens, considérés en moyen ou mauvais état de conservation, avec des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Améliorer les connaissances naturalistes est également une action nécessaire et transversale. Elle concerne tous les types de trames et tous les secteurs.

Enjeux par sous-trame :



Sous-trame aquatique et humide

Dans un contexte globalement sec, les cours d'eau et les zones humides du territoire (mares, prairies humides, bordures de cours d'eau...) apportent au territoire une diversité biologique et paysagère remarquable. Par nature, ils constituent des corridors écologiques et de véritables réservoirs de biodiversité, abritant un grand nombre d'espèces remarquables et protégées, spécifiques de ce type de milieux. Les cours d'eau et les zones humides jouent un rôle important dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration naturelle des eaux et la limitation des crues. L'enjeu est l'atteinte et le maintien du bon état de ces écosystèmes, suivant notamment les priorités définies par le plan de gestion stratégique des zones humides.



Sous-trame forestière

La biodiversité spécifique aux forêts naturelles et matures est originale et concerne en particulier les forêts les plus anciennes et les moins exploitées. Les SEE de la trame forestière visent à intégrer les enjeux majeurs de biodiversité forestière dans les documents de gestion et d'urbanisme, notamment en mettant en place une trame de vieux bois opérationnelle, par la préservation d'îlots de sénescence, et à proposer des zones forestières sur lesquelles établir des statuts de conservation ou des outils de gestion adaptés, notamment la libre évolution.



Sous-trame milieu ouvert et semi-ouvert

Les pelouses sèches, prairies et garrigues méditerranéennes créées par un usage pastoral millénaire, abritent des espèces parmi les plus remarquables du Luberon. L'enjeu est de conforter et de valoriser le rôle majeur de l'activité pastorale dans la conservation de ces écosystèmes, afin de garantir leur entretien à long terme, et de poursuivre les actions de restauration de ces milieux ouverts.



Sous-trame agricole

Autrefois supports d'une riche biodiversité, dont subsistent aujourd'hui des espèces remarquables, les terroirs agricoles du Luberon, aussi bien les zones irriguées que les terroirs de « montagne sèche », ont subi les effets de la modernisation des pratiques (mécanisation, abandon des jachères...), ainsi que les effets de mitage ou d'étalement des villages. L'enjeu est de restaurer ces milieux et leurs continuités écologiques, en maintenant une activité agricole qui s'appuie sur les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité, via des pratiques agroécologiques, des mesures agroenvironnementales, la préservation, l'entretien et le développement des infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, arbres isolés, bancau et murets, bandes enherbées...), etc.

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les documents d'urbanisme s'engagent à :

Pour tous les secteurs :

- Ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...). Les constructions agricoles (à l'exception de celles nécessaires à l'usage pastoral) ne devront pas être autorisées dans les sous-trames des milieux ouverts et des milieux naturels. Elles ont vocation à être implantées dans la sous-trame des milieux agricoles.
- Dans les secteurs d'enjeux écologiques, ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique).
- Sur les espaces d'interface entre les espaces urbains et les secteurs d'enjeux écologiques et dans le cas d'un éventuel développement urbain, concilier la préservation des enjeux naturels en présence et le projet communal. Sur ces espaces d'interfaces, le syndicat mixte encouragera la commune à étudier les impacts de l'urbanisation, à promouvoir un urbanisme végétal, des zones de mise en défens (éviter), des espaces de restauration de la biodiversité ou des mesures réglementaires encourageant la biodiversité en milieu urbain.
- Promouvoir ou maintenir sur les secteurs d'enjeux écologiques humides, pastoraux et forestiers les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme).
- Inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif de restauration des continuités écologiques.

Compte tenu de l'échelle du Plan de Parc, des adaptations mineures de son tracé sont possibles dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Il s'agira de l'adapter par rapport au parcellaire cadastral, à l'occupation du sol existante, aux limites physiques ou aux voies de communication.

MESURES DE LA CHARTE CONCERNÉES

Mesure 16 : Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les écosystèmes humides

Mesure 18 : Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques

Mesure 20 : Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Mesure 21 : Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées (sous-trame des milieux agricoles)

Mesure 29 : Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles

Mesure 30 : Soutenir et valoriser le pastoralisme

Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme



Zone de protection forte à affirmer (projet)

DÉFINITION

Ce sont des secteurs naturels inclus dans les SEE, identifiés pour leur riche biodiversité ou leur patrimoine géologique. La préservation de ce patrimoine naturel nécessite la mise en place de mesures foncières, réglementaires et de gestion afin de renforcer leur protection à long terme.

Les zones de protection forte indiquées sur le Plan de Parc constituent des « enveloppes de projet » qui seront à affiner et préciser en fonction du type d'outil de protection retenu, des nécessités de réglementation ou de gestion, de la propriété foncière et du cadastre.

La carte en encart du Plan de Parc identifie les protections réglementaires existantes en 2022 sur le territoire, qui sont déjà reconnues comme zones de protection forte (réserve naturelle nationale géologique, arrêtés de protection de biotope et réserves biologiques).

L'ensemble des zones de protections fortes existantes et en projet ont vocation à constituer les aires centrales de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure.

ENJEUX

Les enjeux écologiques de ces zones, véritables « cœurs de nature » qui abritent des espèces menacées et remarquables, nécessitent une protection renforcée. Elles sont visées par la Charte comme devant faire l'objet de la création de nouvelles aires protégées, en application de l'article L110-4 du code de l'environnement et selon la définition du décret du 12 avril 2022 : « Est reconnue comme zone de protection forte une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Liste et hiérarchisation des zones de protection forte à affirmer :



Priorité 1



Priorité 2

Nom	Surface (ha)	intérêt patrimonial	Éléments de hiérarchisation
Secteur à Tulipes de Manosque	9,6	flore des zones agricoles	Zone de compensation, APPB
Vallon de l'Aiguebrun	458	faune, milieux aquatiques et forestiers	Enjeux majeurs, fortes pressions de la fréquentation, gestion conservatoire à développer ENS, Natura 2000, APPB ?
Les 7 lacs	60	Zone humide majeure, avifaune	Enjeux majeurs, forte pressions. Projet d'ENS et d'APPB
Chênaie sessile de Vachères-Fuyara	693	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, patrimoine génétique	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RNR
Forêt de l'ubac du Grand Luberon	1379	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RBI

Forêts naturelles montagnardes de Lure	143	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, avifaune, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines projet de RBI en cours en 2023
Massif du Colorado provençal	709	Faune et flore des Ogres	Enjeux forts, forte pression humaine localisée. Type de ZPF à définir
Colline de la Bruyère	307	Chiroptères, amphibiens et flore des Ogres	Enjeux majeurs, pressions de la fréquentation maîtrisée, Gestion conservatoire déjà engagée (ENS), à renforcer (Natura 2000, APPB ?)
Les Craux de Saint-Michel et Mane	662	Flore, reptiles (Lézard ocellé), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, peu de gestion conservatoire (à renforcer), pression de fermeture des milieux. Natura 2000 et APHN, ORE
Crêtes de la Montagne de Lure	752	Flore, reptiles (Vipère d'Orsini), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pressions naturelles et humaines à maîtriser, ENS, projet d'APPB
Rochers des Mourres	595	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts + géologie	Enjeux forts, protection à renforcer localement, ENS existant
Les crêtes du Grand Luberon	205	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pression de fermeture des milieux. Natura 2000 existant, type de ZPS à étudier.
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	30	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalles à empreintes de pas de mammifères de la carrière d'argile de Viens	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	1,67	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalle à empreintes de mammifères de Revest St-Martin	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Gisements à fossiles continentaux de Cucuron (Ratavoux, le stade).	5,42	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site des marnes aptiennes (stratotype)	46	géologique et paléontologique	Enjeux majeur et menaces de dégradations et de prélèvements. Projet d'APPG ?
Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière	1,11	géologique	Enjeu géologique et pédagogique important à préserver (bord de route) APPG ?
La Combe de Lourmarin (carrière du Bon Dieu)	1,55	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
Gypse et roses des sables de Perréal	9,3	géologique	Enjeu géologique important. APPG ou extension APPB de Perréal
Brèche palagonitique, roche volcanique du Grand Luberon	1,24	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
TOTAL	6068,49		

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les évolutions des documents d'urbanisme s'engagent à :

- inscrire dans les documents réglementaires un objectif prioritaire de préservation du patrimoine naturel ;
- ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...) ;
- ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique) ;
- promouvoir ou maintenir les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme) ;
- favoriser la création d'aires protégées au titre de l'article L110-4 du code de l'environnement.

MESURE DE LA CHARTE CONCERNÉE

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques.

Des Secteurs de valeur biologique majeure aux SEE

Dès la genèse du Parc et avec l'appui de son Conseil scientifique, un travail d'inventaire cartographique des richesses naturelles, sous l'intitulé « secteurs de Valeur Biologique Majeure », a consisté à mettre en lumière les milieux naturels les plus remarquables dans le but de les préserver.

Ce zonage évolue dans la Charte 2025-2040 pour tenir compte :

- d'un contexte mondial de forte érosion de la biodiversité, concernant aussi bien les espèces dites patrimoniales que les autres plus ordinaires et de proximité ;
- de l'identité du territoire qui trouve sa richesse écologique dans la diversité et l'imbrication de ses écosystèmes forestiers, pastoraux, agricoles, humides et aquatiques, souvent encore bien conservés ;
- de l'inscription du territoire dans le Schéma régional de cohérence écologique et de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue ;
- de la prise en compte des données naturalistes publiques actualisées concernant la faune et la flore, et de la définition d'enjeux locaux de conservation pour les espèces remarquables ;
- de la volontaire intégration de nombreux sites géologiques patrimoniaux ;
- de l'extension du périmètre d'étude à 15 nouvelles communes, englobant les secteurs d'enjeux écologiques des plaines agricoles du piémont, des forêts et des crêtes de la montagne de Lure.

La trame verte et bleue

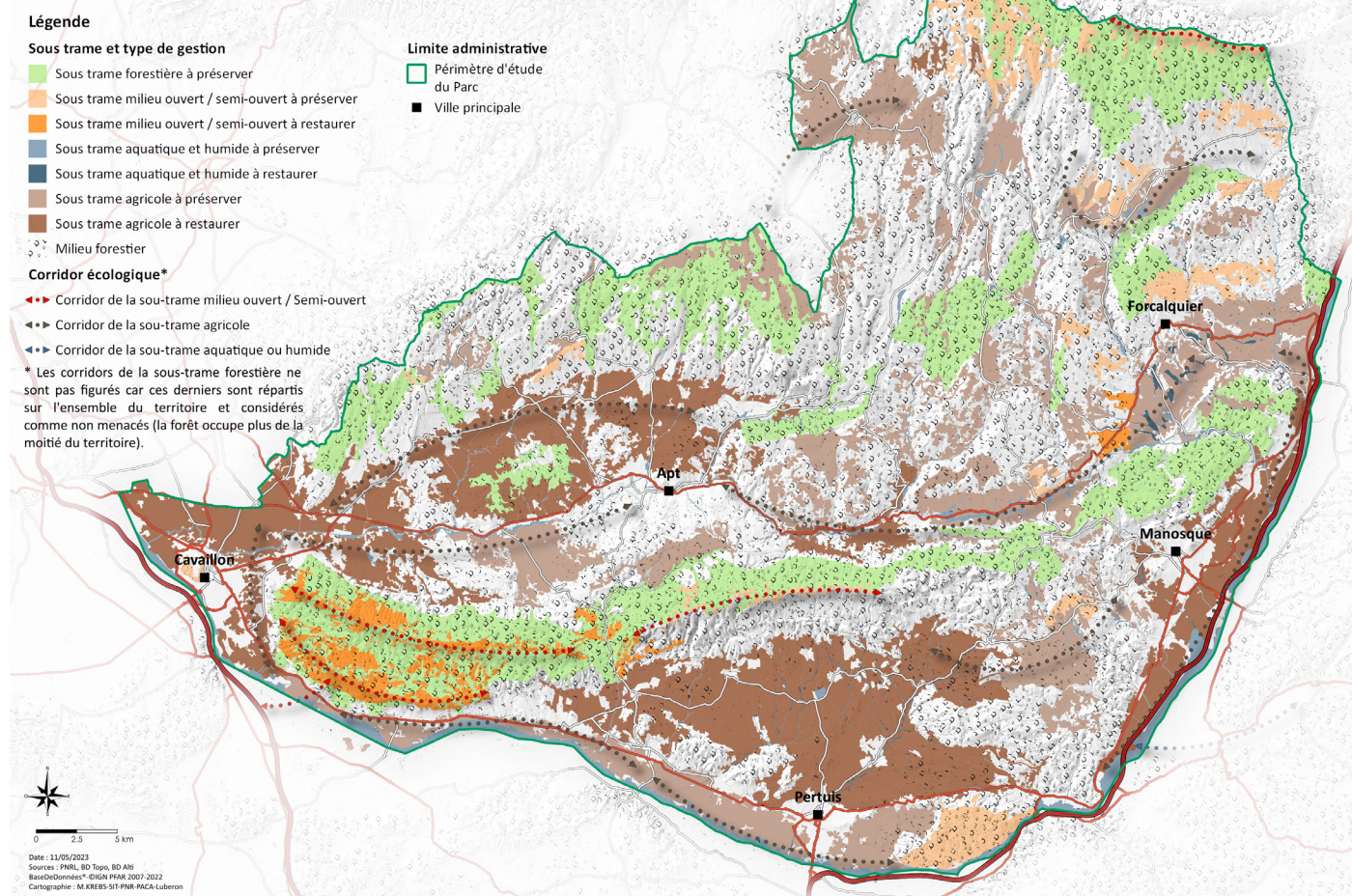
Les travaux menés pour définir et hiérarchiser les continuités écologiques du territoire Luberon-Lure ont reposé sur la méthode suivante :

- Choix d'espèces représentatives de chaque sous-trame et détermination de leurs traits de vie ;
- Cartographie de leurs habitats potentiels à l'échelle du territoire, avec vérification de la cohérence avec les données d'observation ;
- Caractérisation de ces habitats du point de vue de leur connexité afin de déterminer les secteurs fonctionnant comme des réservoirs importants pour les espèces ;
- Intégration de ces réservoirs en tant que Secteurs d'enjeux écologiques (SEE) du Plan de Parc, caractérisés le cas échéant par un objectif de préservation ou de restauration ;
- Réalisation de cartes de connectivité pour certaines espèces, afin de visualiser les corridors de déplacement majeurs ;
- Intégration dans l'encart « trame verte et bleue » du Plan de Parc des corridors majeurs sous forme de « flèches » pour chaque sous-trame à enjeux.

L'analyse a conduit à hiérarchiser les enjeux entre les sous-frames, les principales pressions s'exerçant sur :

- Les écosystèmes de milieux ouverts méditerranéens, dont les surfaces sont en régression et dont la continuité est un enjeu majeur pour l'avenir des populations d'espèces patrimoniales qui les caractérisent.
- Les zones agricoles, fragmentées et menacées par l'artificialisation. L'enjeu est de garantir leur continuité par des outils assurant la pérennité de leur usage agricole à long terme.
- Les zones humides et les milieux aquatiques liés aux cours d'eau, ces derniers représentant à la fois des réservoirs et des corridors de biodiversité.
- En ce qui concerne les milieux boisés, en expansion et couvrant plus de la moitié du territoire, l'enjeu majeur n'est pas la continuité des zones boisées entre elles, mais plutôt la préservation des vieilles forêts remarquables, et la mise en œuvre d'une trame de vieux bois opérationnelle au sein des forêts gérées.

TRAME VERTE ET BLEUE



Les espèces remarquables

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Espèces animales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Amphibiens	<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort
Poissons	<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Très fort
Reptiles	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort
Reptiles	<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini (La)	Très fort

Arachnides	Nemesia incerta (O. Pickard-Cambridge, 1874)		Très fort
Crustacés	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'),	Fort
Gastéropodes	Fissuria boui (Boeters, 1981)	Planhydrobie de la Durance	Très fort
Gastéropodes	Moitessieria locardi (Coutagne, 1883)	Petite moitessierie	Fort
Gastéropodes	Vertigo angustior Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort
Insectes	Anomaloptera helianthemi (Perris in Amyot & Audinet Serville, 1843)		Fort
Insectes	Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort
Insectes	Chorthippus jucundus (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort
Insectes	Coenagrion caerulescens (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort
Insectes	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort
Insectes	Copris umbilicatus Abeille de Perrin, 1901		Fort
Insectes	Ectamenogonus montandoni (Buysson, 1889)		Très fort
Insectes	Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort
Insectes	Erebia scipio (Boisduval, 1833)	Moiré des pierriers (Le)	Fort
Insectes	Ernobius mulsanti Kiesenwetter, 1877		Fort
Insectes	Gryllotalpa septemdecimchromosomica (Ortiz, 1958)	Courtilière provençale	Fort
Insectes	Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort
Insectes	Idaea sardonata (Homberg, 1912)	Acidalie roussillonnaise (L')	Fort
Insectes	Jordanita hispanica (Alberti, 1937)	Procris atlante (Le), Turquoise espagnole (La)	Fort
Insectes	Korynetes geniculatus (Klug, 1842)		Fort
Insectes	Lasiacantha histricula (Puton, 1878)		Fort
Insectes	Limoniscus violaceus (P.W.J. Müller, 1821)	Taupin violacé	Très fort
Insectes	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort
Insectes	Meira fagniezi (Desbrochers des Loges, 1908)		Très fort
Insectes	Meira vaclusiana (Desbrochers des Loges, 1898)		Fort
Insectes	Otiorhynchus fagniezi (Ruter, 1945)		Très fort
Insectes	Otiorhynchus putoni (Stierlin, 1891)		Fort
Insectes	Papilio alexanor (Esper, 1800)	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort
Insectes	Perlamantis alliberti (Guérin-Méneville, 1843)		Fort
Insectes	Podisma amedeagnatoae (Fontana & Pozzebon, 2007)	Miramelle du Ventoux	Fort
Insectes	Polydrusus kahri Kirsch, 1865		Fort
Insectes	Polygonia egea (Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires (La),	Très fort
Insectes	Roeseliana azami (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort
Insectes	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort
Insectes	Stenobothrus festivus (Bolívar, 1887)	Sténobothre occitan	Fort
Insectes	Stenobothrus grammicus (Cazurro y Ruiz, 1888)	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cli- queteur	Très fort

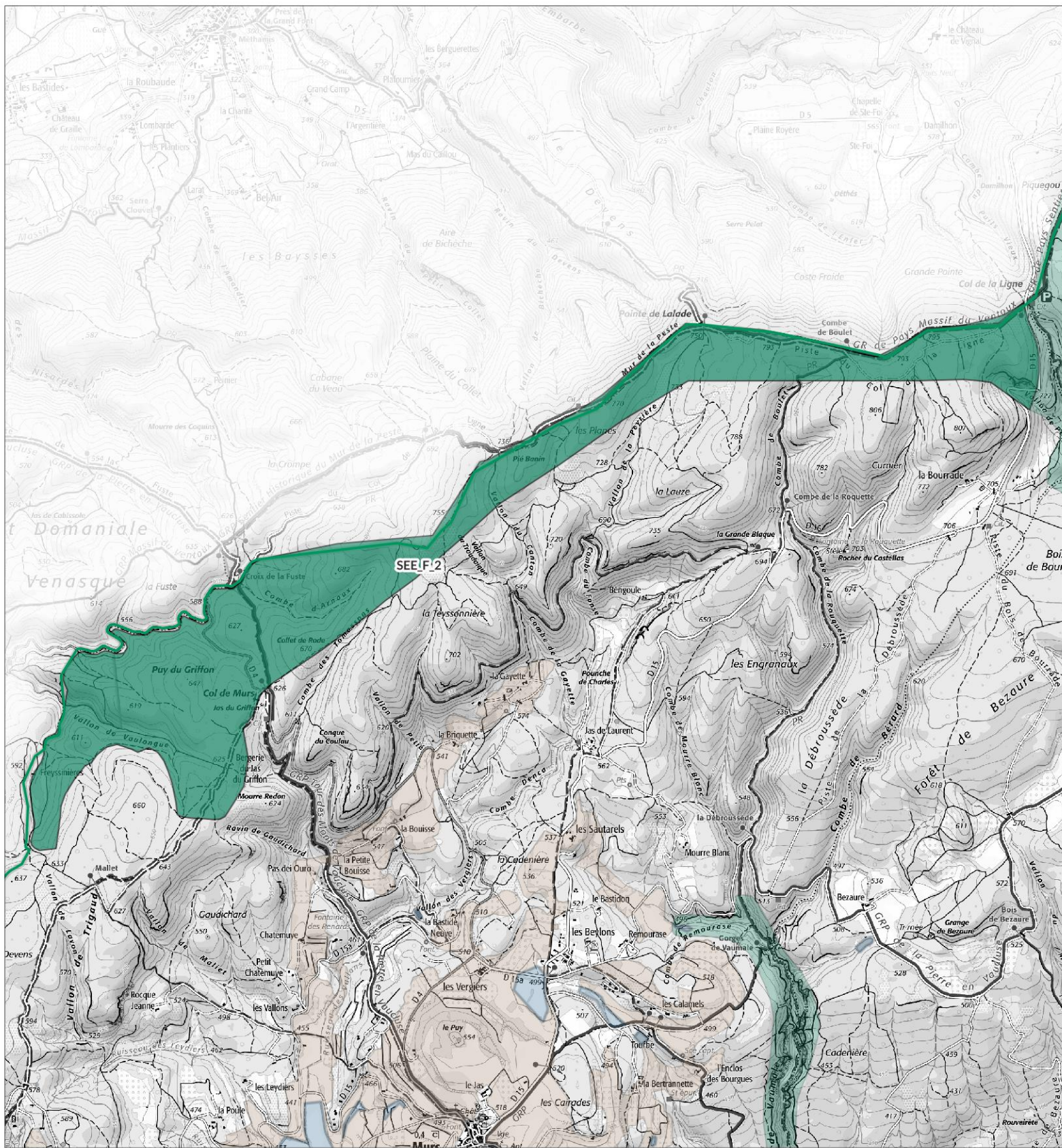
Insectes	Sympetrum depressiusculum (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Fort
Mammifères	Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort
Mammifères	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très fort
Mammifères	Myotis blythii (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort
Mammifères	Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort
Mammifères	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort
Oiseaux	Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort
Oiseaux	Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort
Oiseaux	Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort
Oiseaux	Aquila fasciata (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli	Très fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort
Oiseaux	Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort
Oiseaux	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort
Oiseaux	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort
Oiseaux	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort
Oiseaux	Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort
Oiseaux	Lanius senator (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	Très fort
Oiseaux	Lyrurus tetrix (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort
Oiseaux	Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort
Oiseaux	Oenanthe hispanica (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort
Oiseaux	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort
Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort
Oiseaux	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort

Espèces végétales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Angiospermes	Alkanna matthioli Tausch, 1824	Orcanette de Matthiolo, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort
Angiospermes	Alopecurus aequalis Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	Fort
Angiospermes	Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide punaise, Orchis punaise	Fort
Angiospermes	Asperula arvensis L., 1753	Aspérule des champs	Fort
Angiospermes	Bassia laniflora (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs laineuses	Fort
Angiospermes	Bidens tripartita subsp. tripartita L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort
Angiospermes	Brassica elongata subsp. integrifolia (Boiss.) Breistr., 1942	Chou allongé à feuilles entières, Chou à feuilles entières	Très fort
Angiospermes	Brassica repanda subsp. saxatilis (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort
Angiospermes	Bromus secalinus L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Brome petit-seigle, Brome faux seigle,	Fort
Angiospermes	Bufonia tenuifolia L., 1753	Bufonie à petites feuilles	Fort
Angiospermes	Bupleurum gerardi All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort
Angiospermes	Bupleurum subovatum Link ex Spreng., 1813	Buplèvre ovale	Fort
Angiospermes	Carex praecox Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort
Angiospermes	Centaurea stoebe L., 1753	Centaurée du Rhin	Fort
Angiospermes	Centaureum favargerii Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	Très fort
Angiospermes	Chaerophyllum nodosum (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort
Angiospermes	Corispermum gallicum Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort
Angiospermes	Dactylorhiza traunsteineri (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962	Dactylorhize de Traunsteiner, Orchis de Traunsteiner	Fort
Angiospermes	Delphinium orientale J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient	Très fort
Angiospermes	Delphinium pubescens DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort
Angiospermes	Dianthus superbus L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique	Très fort
Angiospermes	Doronicum plantagineum L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Fort
Angiospermes	Euphorbia graminifolia Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort
Angiospermes	Euphorbia palustris L., 1753	Euphorbe des marais	Fort
Angiospermes	Fumaria densiflora DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses	Fort
Angiospermes	Gagea luberonensis J.-M.Tison, 1998	Gagée du Luberon	Fort
Angiospermes	Galium rubioides L., 1753	Gaillet fausse garance	Fort
Angiospermes	Galium saxosum (Chaix) Breistr., 1948	Gaillet de Villars, Gaillet des rochers	Fort
Angiospermes	Genista radiata (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort
Angiospermes	Glaucium corniculatum (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé,	Fort
Angiospermes	Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	Fort
Angiospermes	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort
Angiospermes	Hedysarum boveanum subsp. europaeum Guitt. & Kerguelen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort
Angiospermes	Helichrysum italicum subsp. serotinum (Boiss.) P.Fourn., 1939	Hélichryse tardive, Immortelle tardive	Très fort

Angiospermes	<i>Hypocoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort
Angiospermes	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne	Fort
Angiospermes	<i>Inula helenioides</i> DC., 1815	Inule faux héliénium, Inule fausse aunée,	Très fort
Angiospermes	<i>Jasonia tuberosa</i> (L.) DC., 1836	Jasonie tubéreuse, Inule tubéreuse,	Fort
Angiospermes	<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort
Angiospermes	<i>Loeflingia hispanica</i> L., 1753	Loeflingie d'Espagne	Très fort
Angiospermes	<i>Lolium temulentum</i> L., 1753	Ivraie enivrante	Très fort
Angiospermes	<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann	Fort
Angiospermes	<i>Malcolmia africana</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Malcolmie d'Afrique, Julienne d'Afrique	Fort
Angiospermes	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Fort
Angiospermes	<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Garidelle fausse nigelle	Très fort
Angiospermes	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphrase lancéolée,	Fort
Angiospermes	<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir, Ophrys cilié	Fort
Angiospermes	<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort
Angiospermes	<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Fort
Angiospermes	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel, 1874	Phélipanche des sables, Phélypée des sables, Orobanche des sables	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel, 1874	Phélipanche couleur lavande, Orobanche couleur de lavande,	Fort
Angiospermes	<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle, Renoncule divarquée, Renoncule en crosse	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort
Angiospermes	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roemérie hybride, Roemérie intermédiaire, Roemérie violacée	Fort
Angiospermes	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrud.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	Fort
Angiospermes	<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Fort
Angiospermes	<i>Sisymbrium polyceratium</i> L., 1753	Sisymbre à cornes nombreuses, Vélar à cornes nombreuses	Très fort
Angiospermes	<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium hirtum</i> All., 1789	Trèfle hérissé	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	Fort
Angiospermes	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette,	Fort
Angiospermes	<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort
Angiospermes	<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort
Angiospermes	<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort
Ptéridophytes	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	Fort

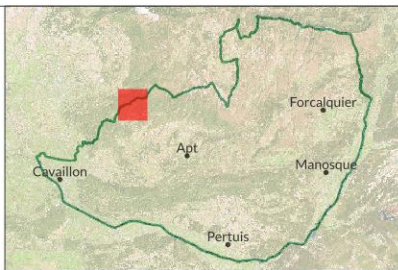
SEE_F_2 - Puy de Griffon - Crêtes de Murs



Légende

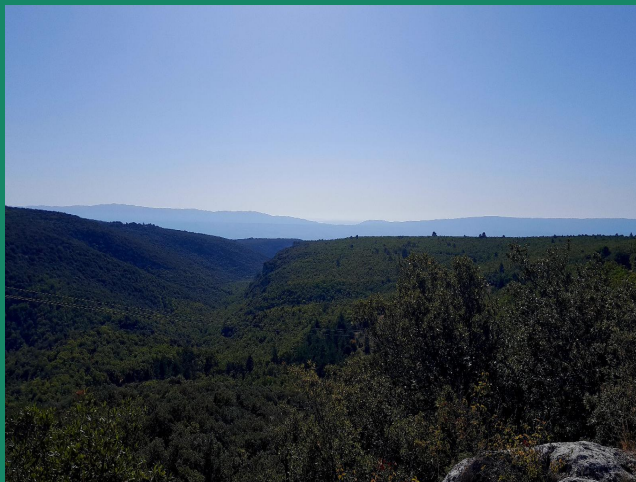
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:32 100

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Puy de Griffon - Crêtes de Murs - SEE_F_2 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Venasque, Murs, Méthamis

Superficie : 299.32 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur l'ensemble des crêtes de Murs depuis le col de Murs jusqu'au col de la Ligne, auquel y est adjoint à l'ouest, le bel ensemble boisé du Puy de Griffon.

Ces crêtes offrent un panorama magnifique : le Mont Ventoux se dresse au nord et la plaine du Calavon s'allonge au sud avec en arrière plan, toute la chaîne du Luberon.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux, de la combinaison de différentes phases tectoniques : le soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années puis la surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Le socle géologique est constitué de calcaire compact urgonien du Crétacé.

Au niveau climatique, ce secteur bénéficie d'un climat frais à affinités montagnardes dû à l'altitude relativement élevée et aux vents froids qui descendent directement du Mont Ventoux.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	COMBES SEPTENTRIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE VAULONGUE À SAINT-GÈNS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020334.pdf
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DES MONTS DE VAUCLUSE, DU COL DE MURS AU COL DE LA LIGNE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020333.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment des pelouses présentes ici dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici. Le maintien de la pratique pastorale la garantit avec des travaux de débroussaillage pour permettre sa poursuite le cas échéant.

Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

La zone humide des Freyssinières est modérément menacée, sa fonctionnalité hydrologique /biogéochimique pas ou peu dégradée et fonctionnalité biologique / écologique partiellement dégradée.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Sur ces hauteurs, des conditions de milieux rudes et limitantes pour la forêt (sols arides, mistral violent) ont façonné des paysages dominés par une chênaie blanche souvent rabougrie, émaillée de lambeaux de landes à Genêt de Villars d'un grand intérêt floristique.

Ces pelouses autrefois plus étendues se sont malheureusement considérablement raréfiées avec la disparition du pastoralisme, entraînant des bouleversements fondamentaux dans l'écosystème d'origine. Le Buis, puis le chêne, y ont pris une place de plus en plus importante, provoquant une fermeture de ce milieu et une régression de l'habitat de pelouse qui devait être par le passé comparable à celui des crêtes du Luberon.

Ces pelouses constituent des milieux très spécialisés à forte individualité écologique.

Les milieux ouverts constituent des habitats très originaux dont la composition biologique est très différente des milieux forestiers. Ils constituent une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

Il faut noter la présence de la zone humide des Freyssinières représentant une zone particulière d'alimentation pour la faune

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), petit genêt en touffes serrées plaquées au sol, est une espèce caractéristique des crêtes steppiques les plus ventées. Il est porté au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA. C'est un genêt rare car très dispersé dans le sud-est de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud sur quelques rares sommets méditerranéo-montagnards, fortement exposés aux vents. Il a donné son nom à une association végétale (*Genistium villarsii*) où l'on trouve une série d'autres espèces végétales à écologie identique et toujours peu représentées en Provence en raison de la marginalité écologique de ce milieu.

On note ici comme autres espèces intéressantes :

- *Arenaria aggregata*
- *Euphorbia flavicoma*, deux autres espèces rares portées au Livre rouge régional

Dans les ubacs du Puy de Griffon se développe une belle chênaie blanche où se réfugie une flore montagnarde intéressante.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 8 espèce(s) à enjeux.

Les milieux ouverts constituent par là-même, un territoire de chasse privilégié pour le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Les milieux ouverts hébergent des reptiles comme Le Psammodrome d'Edwards et des invertébrés à fort enjeu de conservation comme L'Hermite ou Le Moiré de Provence.

Invertébrés : 7 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

De nouvelles prospections permettraient d'actualiser les données. La poursuite du soutien au pastoralisme est assurée. Il conviendrait sur cette zone de mettre en place une politique de gestion et de reconquête pastorale des milieux ouverts.

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

Suivi et gestion de la zone humide.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	1993
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis	Assez fort	2004
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2007
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2005
<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Tabouret précoce, Noccée précoce	Assez fort	2007
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	1978
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2012
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1980
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	1978
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2014
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2012

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2019
<i>Barbitistes serricauda</i> (Fabricius, 1794)	Barbitiste des bois, Barbitiste, Barbitiste queue-en-scie	Modéré	2019
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1982
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2014
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1982
<i>Puer maculatus</i> (Olivier, 1789)		Assez fort	2019
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1982

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

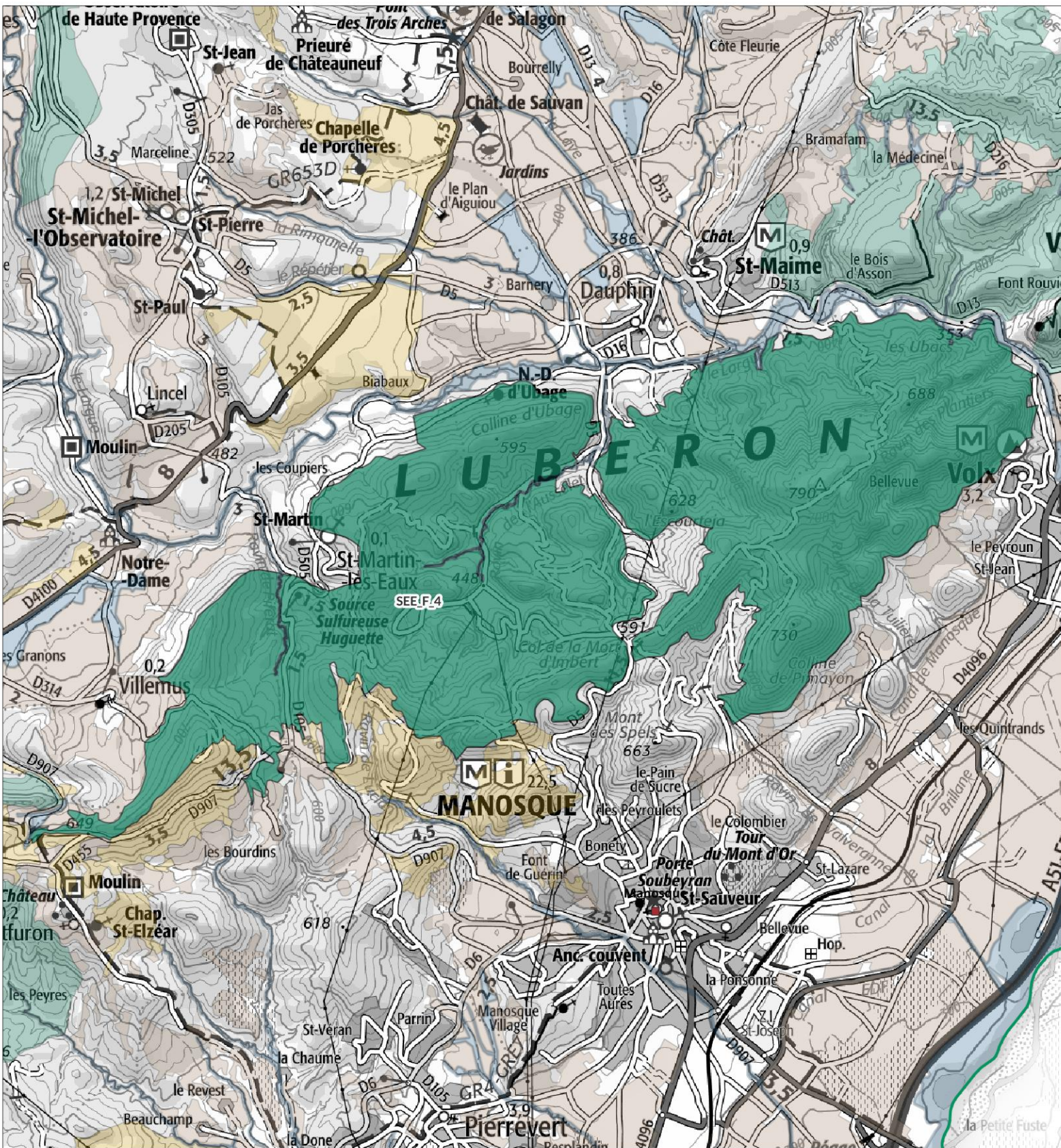
Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

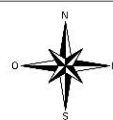
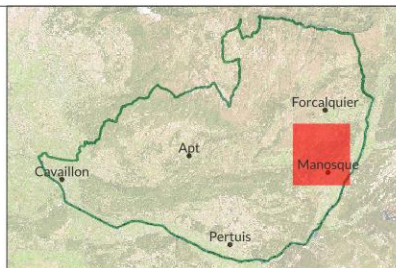
SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental



Légende

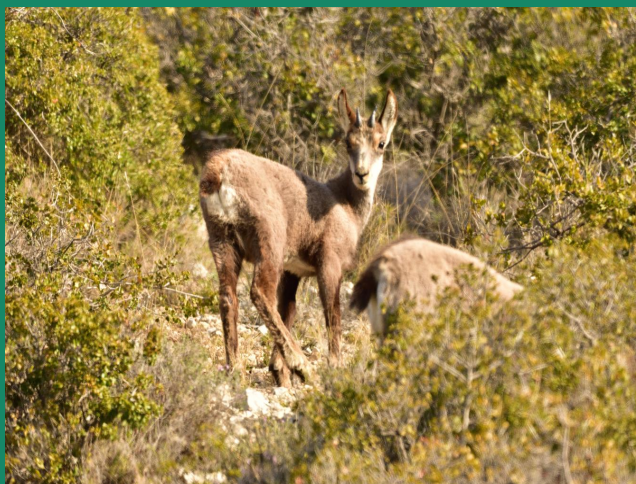
SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:62 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Forêts du Luberon oriental - SEE_F_4 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Montfuron, Villemus, Volx, Manosque, Dauphin, Saint-Maime,
Saint-Martin-les-Eaux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 3084.27 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Continuité géologique du massif du Grand Luberon à l'est, le Grand Luberon oriental est un massif principalement forestier avec des influences méditerranéennes fortes sur son versant sud, qui comporte des peuplements de chêne vert, pin d'Alep et garrigues de chêne kermès. Plus continental, le versant nord présente des peuplements de chêne pubescent, pin sylvestre et pin noir.

Les formations végétales sont révélatrices du passé du massif à savoir un pâturage important progressivement déclinant, une reprise forestière naturelle accompagnée par une gestion de l'érosion (plantation RTM) et d'importants incendies sur le versant sud durant les années 2000.

La majeure partie des surfaces forestières sont situées dans le domaine public avec la grande forêt domaniale de Pélicier et les forêts communales de Volx, Manosque, Saint-Maime.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Luberon oriental	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800532
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
ZNIEFF terre Type I	COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÈTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020378.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Milieux ouverts avec une tendance globale à la fermeture.

Menace importante de milieux boisés et des garrigues vis à vis du risque incendie

Assèchement des sources et ruisseaux dans le contexte de sécheresse global

Exploitation des chênaies en taillis traditionnels, ne permettant pas d'atteindre une maturité suffisante.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les crêtes de Bellevue, celle de Villemus et de Saint-Martin-les-Eaux comportent des milieux ouverts avec encore de beaux faciès de pelouses anciennement pâturées (avec aujourd'hui un retour progressif du pastoralisme en parcours), dernières manifestations orientales des pelouses sommitales du Luberon. Il s'agit de pelouses d'intérêt prioritaire de type Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire du Festuco-Brometalia, codées 6210.

Le secteur se distingue également par un très important massif forestier. Dans le vallon de Sarzen et les Ubacs sur la commune de Volx se trouve une chênaie acidiphile remarquable qui constitue une zone forestière exceptionnelle de grande qualité patrimoniale par la diversité et la rareté de sa composition floristique globale.

Sur le reste du versant nord de Luberon oriental, les chênaies et pinèdes sont assez banales mais dans certaines zones arrivent à maturité (secteur de Pellegrin par exemple) avec de nombreux arbres porteur de dendromicrohabitats.

La partie est du secteur est également caractérisée par la présence de milieux rupestre d'intérêt communautaire de type 8130, 8310 et 8210. Ceux sont notamment des habitat favorable de nombreuses espèces patrimoniales et protégées.

Enfin, au cœur du massif, une zone humide remarquable est le ruisseau de l'Ausset, avec ses affluents. Un de ces affluents, l'Agasson, présente les caractéristiques, notamment dans sa partie amont, d'une « Source pétrifiante avec formation de travertins », considérée par la Directive « Habitats » comme habitat prioritaire.

Flore vasculaire : 15 espèce(s) à enjeux.

Les rochers de Volx et les falaises calcaires abritent deux espèces d'intérêt patrimonial, à savoir la Doradille de Pétrarque (*Asplenium petrarchae*), avec une protection départementale, et la dauphinelle fendue (*Delphinium fissum*) bénéficiant d'une protection régionale. Ces deux espèces sont également ciblées par l'APPB interdisant la pratique de l'escalade dans certains secteurs.

La chênaie acidiphile de Sarzen abritent une flore particulière et clacifuge ce qui en fait un secteur remarquable par rapport au fond floristique de la région. Deux espèces d'intérêt majeur sont notamment présentes : Le Rosier de France, protégé à l'échelle nationale, assez peu répandu dans le département, et le Tabouret précoce (*Noccaea praecox*), sous protection régionale.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Le secteur abritent une très importante colonie de reproduction de Petit Rhinolophe, espèce à très fort enjeu de conservation, dans le château de Pélicier, au cœur de la forêt domaniale, avec près de 130 individus en période estivale. Ce gîte a bénéficié de travaux de restauration afin d'assurer sa pérennité. La présence du vallon de l'Ausset et les milieux ouverts des crêtes de Bellevue offrent à proximité directe des habitats favorables pour la chasse et l'approvisionnement en eau essentiel pour l'allaitement des jeunes.

Ce même gîte abrite d'autres espèces de chiroptères, de manière plus ponctuelle, comme le Grand Rhinolophe, en régression dans la région.

Le relief karstique au niveau du rocher de Volx offre des gîte d'hibernation naturels. A ceux-ci viennent s'ajouter d'anciennes mines.

Oiseaux : 35 espèce(s) à enjeux.

Concernant l'avifaune, l'atout principal du secteur se matérialise par les falaises. Les rochers de Bellevue et de Sarzen sont le siège d'une vie animale riche avec des espèces rupestres bien adaptées comme des rapaces : Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), Faucon pèlerin

(*Falco peregrinus*) Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*).

Pour le Vautour percnoptère, il s'agit d'un enjeu très fort pour la conservation d'autant plus qu'en 2023, un couple a niché et donné naissance à un poussin dans falaises du secteur.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 5 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 21 espèce(s) à enjeux.

La présence d'îlots forestiers matures dans les chênaies en versant nord suppose la présence de coléoptères saproxyliques dont la conservation est prioritaire (*Cerambyx miles*, *Clytus tropicus*, *Pedostrangalia revestita* ou *Chlorophorus ruficornis*).

Les pelouses sèches sont aussi des habitats très riches , avec de nombreuses espèces de papillons rares et patrimoniaux. Si la présence de Chazara briseis, papillon vulnérable en France, n'est peu être plus d'actualité du fait de la régression des pelouses rases bien pâturées, il faut noter la présence d'Erebia epistygne , de l'Hyponphele lupina, et du Polyommatus dolus ainsi qu'Iberchloe tagis dans les stations à Iberis.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. De nos jours, certains niveaux offrent un contenu paléontologique riche et d'une grande diversité. Ce sont principalement des poissons (Dapalis macurus, Prolebias goretii), des insectes (Coléoptères, Diptères, etc.) et des végétaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintien du pastoralisme et travaux de débroussaillage afin de répondre aux enjeux multiples :

- Préservation des pelouses à brome 6210 sur les crêtes mais également dans la partie Ouest du massif (Saint-martin-les-Eaux, Villemus)
- Protection contre l'incendie avec l'entretien de la coupure combustible de Bellevue.

Maintien des peuplements forestiers à enjeux. Privilégier une gestion durable et le maintien d'îlots et de plus large zones dédiées à la sénescence afin d'améliorer la trame de forêts matures.

Réflexion sur le tourisme et les activités de nature et leur lien étroit avec les enjeux écologiques (Rocher de Volx, Chamois, crête de Bellevue, etc.)

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FRAPA.P (coord.). 2010. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». DREAL-PACA. Vol. Tome 2-Volet application. Aix-en-Provence.

PNRL. 2008. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Vol. Tome 1-Diagnostic.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2006
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier	Modéré	2022
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Fort	1997
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Aspérule des champs	Modéré	1996
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit., 1802	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Assez fort	2018
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Dauphinelle fendue, Pied-d'alouette fendu	Modéré	2002
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Fort	2006
<i>Fritillaria involucrata</i> All., 1789	Euphorbe à feuilles de graminée	Modéré	2018
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fritillaire à involucre	Modéré	1997
<i>Hyacinthoides italica</i> (L.) Rothm., 1944	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2018
<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Fausse jacinthe d'Italie, Scille d'Italie, Jacinthe d'Italie	Assez fort	2002
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Tabouret précoce, Noccée précoce	Modéré	1998
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2015
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Ophrys de Provence	Assez fort	2002
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	1997
	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucais à feuilles larges, Caucalide à feuilles larges		

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2019
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806) - Gîte majeur	Murin à oreilles échanquées, Vespertilion à oreilles échanquées - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	1985
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2019
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2022
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2005
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2005
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2023
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2022
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2023
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2023
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2005
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2017
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2015
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2015
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2015
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anoplocerus elevatus</i> (Fieber, 1861)		Assez fort	1997
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2000
<i>Bembidion andreae</i> (Fabricius, 1787)		Modéré	1994
<i>Bioplatanus meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	2006
<i>Cerambyx miles</i> Bonelli, 1812		Modéré	1997
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1989
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Modéré	1997
<i>Clytus tropicus</i> (Panzer, 1795)	Clyte fâché	Modéré	1997
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2013
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	1996
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1988
<i>Hyponephele lupina</i> (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort	2014
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2018
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	1998
<i>Pedotragalia revestita</i> (Linnaeus, 1767)	Lepture dantesque	Modéré	1997
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2018
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1994
<i>Purpuricenus globulicollis</i> Dejean, 1839		Modéré	1997
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1994
<i>Stictoleptura fontenayi</i> (Mulsant, 1839)		Modéré	1997
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2020

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement à végétaux du Lague	PAC1212	3 étoiles
Gypières de la Mort d'Imbert	PAC1218	1 étoile
Le "rocher" et anticlinal de Volx	PAC1222	2 étoiles
Source sulfureuse de St-Martin-les-Eaux et thermes	PAC1221	2 étoiles

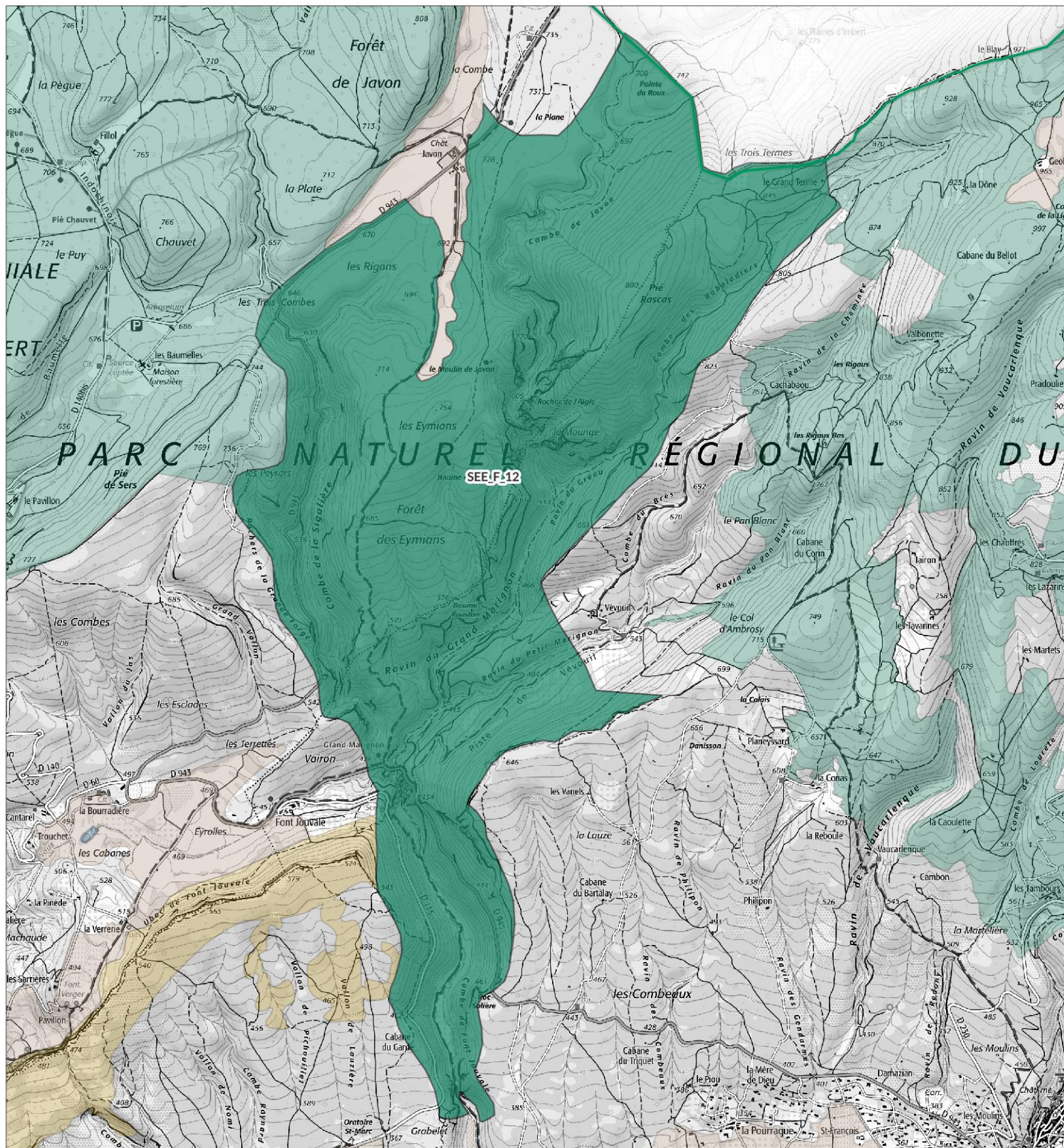
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

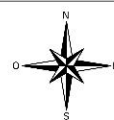
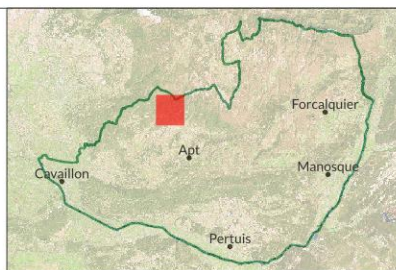
SEE_F_12 - Combes de Sigalière, de Javon, du Grand-Marignon et de Font-Jouvale



Légende

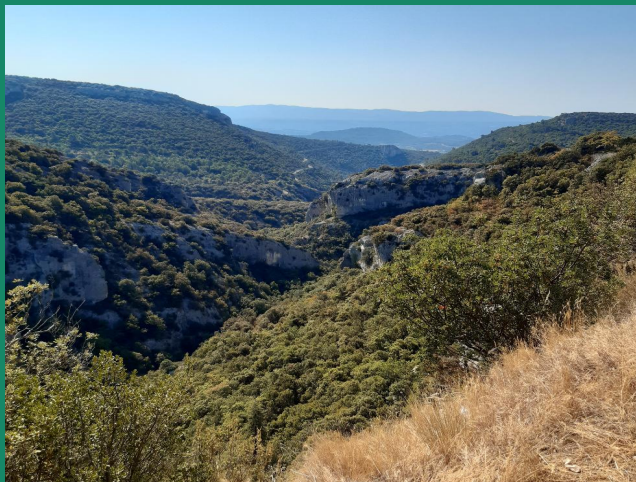
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:30 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Combes de Sigalière, de Javon, du Grand-Marignon et de Font-Jouvale - SEE_F_12 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Sault, Saint-Saturnin-lès-Apt, Lioux

Superficie : 944.83 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Il comprend une série de magnifiques et spectaculaires combes sauvages aux reliefs souvent très tourmentés : combe de Font Jouvale vers le bas des Monts de Vaucluse, prolongée en amont par les combes de Javon et de la Sigalière, de Marignon et de Baladières, reliées entre elles par des croupes boisées de grandes chênaies.

Gorges profondes, falaises abruptes, anfractuosités, marmites de géants, entaillées dans un calcaire compact urgonien, et forêts épaisses et sombres caractérisent ce secteur au paysage d'un grande qualité esthétique et au caractère sauvage.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020335.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses). Les espèces montagnardes comme l'Apollon sont vulnérables à l'augmentation des températures et sont menacées de régression ou de disparition localement.

Il existe un risque de dérangement des rapaces et des chauves-souris en milieux rocheux en l'absence de l'application des réglementations (équipements type voies d'escalade, travaux sur les ponts...) et de respect de la quiétude sur les itinéraires de randonnées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Ce secteur dispose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire figurant dans les annexes de la Directive Habitats :

- Forêts de Chêne vert
- Végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- Végétations des éboulis calcaires
- Grottes et avens

La chênaie verte recouvre les flancs et les croupes à l'aval du vallon (étage méso-méditerranéen). Plus en altitude (étage supra-méditerranéen) s'installent des boisements plus diversifiés à base de chênes pubescents, érables, alisiers, sorbiers... Dans les combes notamment, la forêt peut prendre des allures de futaie, apportant au massif des structures forestières plus proches de la forêt d'équilibre avec une diversification favorable à des activités biologiques originales.

Au fond et en amont de ce vallon, une ambiance de fraîcheur et d'humidité particulière favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile avec des plantes montagnardes de grand intérêt, en particulier sur un massif où l'aridité domine et où l'influence méditerranéenne se fait sentir à tous les niveaux altitudinaux. Ces zones encaissées, véritables enclaves montagnardes et septentrionales dans un environnement nettement méridional hébergent des représentants rares de la flore en Provence.

Les falaises abritent des sites de nidification de grands rapaces et des chauve-souris. Ces dernières sont également présentes dans certains bâtis dont les ponts.

Des mares abritent une riche biodiversité.

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

Parmi les herbacées, on rencontre quatre espèces portées au Livre rouge régional des espèces menacées :

- *Lathraea squamaria*, espèce rarissime qui présente ici une de ses très rares stations connues dans le sud-est de la France, cette espèce est protégée

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Présence de la très discrète Genette commune

Présence exceptionnelle d'une grande diversité de Chauve-souris : 16 espèces dont 5 Annexes II de la Directive Habitat

En falaise, en forêt et à proximité : activité très forte de Vespère de Savi, Minioptère de Schreibers, Pipistrelle de Kuhl et commune, d'Oreillard et Molosse de Cestoni ; présence également d'une activité de Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de grande taille, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe

Oiseaux : 25 espèce(s) à enjeux.

Ces combes aux nombreuses cavités, trous, anfractuosités sont favorables à une riche faune ornithologique. On y trouve :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), magnifique rapace nocturne en voie de raréfaction sur l'ensemble du territoire national
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Pigeon biset et le Pigeon colombin (*Columbia livia* et *C. oenas*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

Viennent hiverner dans ce secteur, en provenance des Alpes proches :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), surtout des immatures
- des bandes de Craves à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), deux espèces typiquement rupestres.

Les falaises de ces combes sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope (APB) pour la préservation des rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Le Psammodrome d'Edwards qui comme les autres reptiles présents dans ce secteur a besoin d'habitats ouverts.

La Salamandre tachetée dépend de la présence d'eau.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Le remarquable et rare Apollon Parnassien présent dans ce secteur grâce au climat d'influence montagnarde et l'Arcyptère provençale ou Criquet provençal ont besoin d'habitats ouverts

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Application de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Grands rapaces du Luberon" bénéficiant également au chauves-souris.

Évaluation d'incidences en site Natura 2000 pour les activités soumises.

Sensibilisation des visiteurs sur les itinéraires balisés ouverts au public.

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts .

GCP, 2010. Inventaire et cartographie en hiver des chiroptères du site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », 66p.

Parc Naturel Régional du Luberon, 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301522 « ROCHERS ET COMBES DES MONTES DE VAUCLUSE » Directive "habitats », T.0, T.1 et T.3, DREAL PACA, Aix-en Provence, classeur, 117 p. et 64 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2010
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2010
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2010
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2010
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2010
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2010
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2010
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2007
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2015
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2010
<i>Gagea lacaitae</i> A. Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2018
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	Modéré	2019
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2010
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2012

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2014
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2016

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2012
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2013
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2013
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2018
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1978
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	1978
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2013
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2011
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2013
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2012
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2016
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2007

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2019

Mantispa aphavexelte U. Aspöck & H. Aspöck, 1994	Modéré	2019
Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré 2019
Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré 2011

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id	Géotope	Position	Géotope
-------------	----	---------	----------	---------

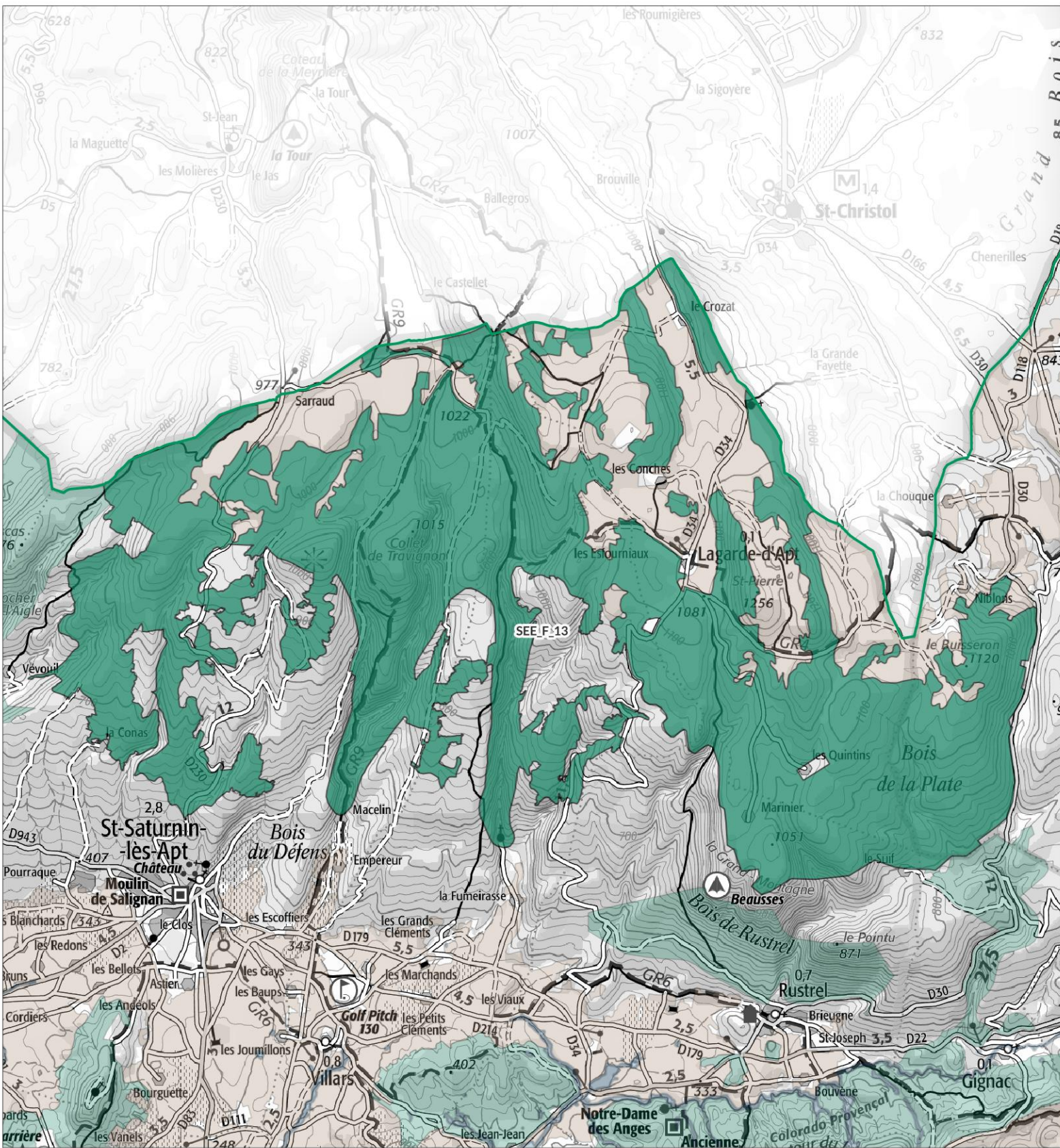
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

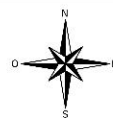
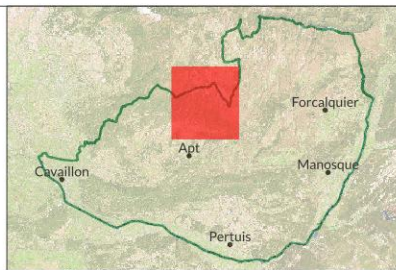
SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse



Légende

SEE - sous trame

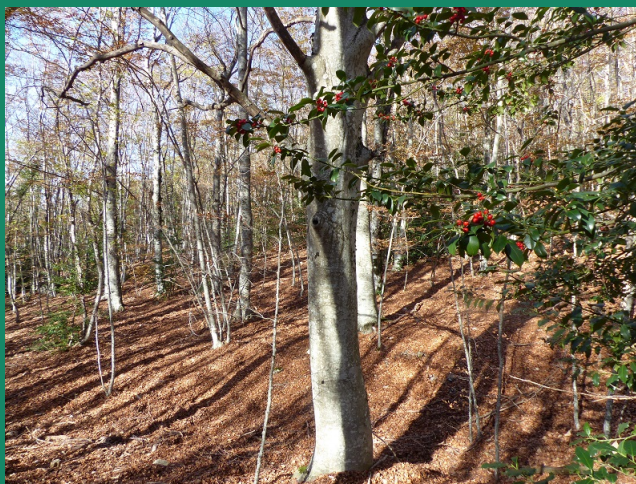
-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:74 000

Date : 13/11/2024

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse - SEE_F_13 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Sault, Gignac, Rustrel, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, Simiane-la-Rotonde, Lagarde-d'Apt

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 4889.88 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur les hauts plateaux sommitaux des Monts de Vaucluse et ses contreforts depuis la limite départementale à l'Est jusqu'au Grand Terme, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt à l'Ouest.

Les Monts de Vaucluse sont un vaste massif calcaire orienté Est-Ouest situé entre Luberon et mont Ventoux, et qui, comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement Pyrénées-Provençal (il y a 40 millions d'années) puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années). Les sites y sont très sauvages et d'une grande qualité esthétique.

Cette chaîne de montagne culmine à 1 234 mètres d'altitude au Mont Saint-Pierre situé à l'Est du village de Lagarde-d'Apt.

L'assise géologique de ce secteur est constituée essentiellement de calcaire urgonien. Mais vers Sarraud et autour du village de Lagarde-d'Apt aux zones calcaires, se juxtaposent des zones dépressionnaires (dolines) où se sont accumulées des argiles de décalcification, constituant une diversification de milieux où peut s'exprimer une flore de type silicicole fort intéressante.

Du point de vue climatique, ce secteur bénéficie d'un climat frais de type montagnard dû à l'altitude et aux vents froids et violents qui arrivent directement du Mont Ventoux après s'y être refroidis. Il est caractérisé notamment dans ses parties nord-ouest par une certaine aridité car l'eau s'infiltre dans les nombreuses fissures qui creusent le calcaire et alimente ainsi la célèbre résurgence de la Fontaine-de-Vaucluse. Les sources et les puits, rares, ont été remplacés par des aiguiers, procédés ingénieux mis en place dans le passé près des habitations pour collecter et conserver les eaux de pluie.

Ces conditions climatiques et pédologiques ont créé des paysages austères et âpres, plateaux dénudés, peu humanisés, violemment ventés, forêts épaisses et sombres au caractère très sauvage.

Les larges combes de Saint-Pierre et de Travignon s'inscrivent parmi les grands vallons qui creusent du haut vers le bas, cette grande chaîne des Monts de Vaucluse. Elles constituent de grandes saignées aux formes plus douces, moins abruptes et rupestres que celles situées plus à l'ouest des Monts de Vaucluse. Des forêts épaisses couvrent la totalité de ces vallons de caractère sauvage et esthétique.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	LA FORÊT DE LA PLATE	
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
RBI	Lagarde-d'Apt	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2400264
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	COMBES ORIENTALES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020338.pdf
ZNIEFF terre Type I	HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020335.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies et des hêtraies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

Les espèces montagnardes comme le Hêtre et le papillon Apollon sont vulnérables aux changements climatiques et sont menacées de régression ou de disparition localement.

Le phénomène d'abandon de l'espace rural a eu pour conséquence, la progression de la forêt et donc la diminution des milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici. La conservation de ces milieux est étroitement liée à l'action anthropique et à la présence des troupeaux. Pour assurer la pérennité de ces milieux, des modes de gestion conservatoire ont été mis en place avec les bergers du secteur sous forme de contrats agri-environnementaux.

Le maintien des pratiques agricoles historiques en préservant les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres âgés, zones humides, bâtis accueillant une faune associée...) favorise encore aujourd'hui les messicoles et une grande diversité d'espèces dont de nombreuses très remarquables.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Vers le bas, la chênaie verte colonise les flancs de l'étage eu-méditerranéen. Plus en altitude dans l'étage collinéen et montagnard, s'installe le Chêne pubescent avec de nombreuses espèces forestières subordonnées, qu'accompagne le Hêtre dans les parties les plus fraîches (Vallon du Jardin, Combe de Fraissinière) et en altitude. Au fond des vallons, la forêt peut prendre parfois des allures de futaie, apportant au massif par des structures plus proches de la forêt « primitive », une diversification favorable à des activités biologiques originales. Une ambiance de fraîcheur particulière y favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile intéressante sur un massif dominé par l'aridité.

Localement, le Pin sylvestre joue le rôle d'essence pionnière. Le Hêtre dans les parties les plus hautes du massif (Bois de Saint-Pierre, Bois du Verger, Bois du Peyguier, les Esfouriaux, les Espagnols) constitue de magnifiques formations mésophiles.

La hêtraie est une formation forestière extrêmement rare en Provence et sous climat méditerranéen. Un ensemble de facteurs climatiques (altitude élevée, température fraîche et humidité atmosphérique relativement forte par rapport à celle de l'ensemble des Monts de Vaucluse) ont déterminé ici la présence de cette forêt. Elle forme par endroits de splendides et très agréables futaies feuillues, parmi les plus belles du Parc et du Vaucluse où il fait bon se promener.

Ces hêtraies sont remarquables du point de vue botanique car elles recèlent un grand nombre d'espèces montagnardes et septentrionales, dont de nombreuses en limite méridionale de leur aire de répartition sont rares pour la Provence.

Les milieux ouverts de type pelouses naturelles constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers.

Les pelouses xérophiles et les forêts de Hêtre sur calcaire du Cephalanthero- Fagenion, sont des formations végétales rares sur le territoire du Parc.

3 zones humides sont également présentes sur Lagarde d'Apt et 1 sur Saint Saturnin-les-Apt constituant un habitat exceptionnel pour une faune diversifiée et une flore particulière.

Les combes de Saint-Pierre et Travignon abritent des habitats rupestres.

Flore vasculaire : 24 espèce(s) à enjeux.

Parmi les arbres et arbustes en compagnies des hêtres, on trouve :

- le Houx (*Ilex aquifolium*), espèce dont la récolte est réglementée par un arrêté préfectoral

- le Tilleul (*Tilia platyphyllos*)
- l'Erable d'Europe (*Acer opalus*).
- l'Aubépine à deux noyaux (*Crataegus loevigata*), espèce rare dans tout le Midi, dont ce sont ici les stations les plus méridionales et les seules du Parc et du Vaucluse.

Dans les sous-bois très ombragés se développe une flore mésophile de grand intérêt avec des espèces rares dans le midi, qui aiment la fraîcheur comme la Violette de Jordan (*Viola jordanii*) espèce protégée au niveau régional.

Entre les bois et les champs, on trouve souvent des milieux intermédiaires : milieux ouverts constitués de parcours, pelouses sèches, lavandaies naturelles, landes à Genévrier commun. Ces biotopes très ventés et soumis à un climat rude de type franchement montagnard, parfois sur des dolines aux sols très argileux, hébergent une flore très particulière et fort intéressante d'autant qu'ici se juxtaposent souvent, à peu de distance, des espèces des milieux calcaires et acidophiles. On y trouve notamment :

- *Gentiana cruciata*, qui trouve ici ses seules stations du département de Vaucluse et du Parc, c'est une espèce rare dans le Midi, inconnue plus au sud
- *Genistella sagittalis*, le Genêt ailé est une espèce des sols acides et trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse.

Citons également la présence dans ce secteur d'espèces de l'association à Genêt de Villars, typique des crêtes ventées méditerranéo-montagnardes et que l'on rencontre au sommet du Cluyer.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Parmi les mammifères rencontrés, on trouve :

- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Campagnol provençal (*Pitymus duodecimcostatus*)
- la très discrète Genette commune

C'est un territoire de chasse, de transit voire de reproduction pour plusieurs espèces de chauves-souris dont :

- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est présent en colonie de reproduction dans des bâtis
- le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) nichant potentiellement sur ce secteur dans les arbres à cavités
- le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) nichant potentiellement sur ce secteur dans les arbres à cavités

Oiseaux : 54 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne les zones ouvertes d'altitude, de nombreux oiseaux les fréquentent. Certains nichent et vivent toute l'année et sont sédentaires. Il faut noter parmi les plus remarquables de très fort à fort enjeu de conservation qui utilise en territoire de chasse les milieux ouverts :

- le Tarier des prés ou Traquet tarier (*Saxicola rubetra*) de fort enjeu de conservation,
- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Bruant proyer (*Emberiza calandra*)
- la Caille des blés (*Coturnix coturnix*), espèce en forte régression et qui se réfugie souvent en altitude pour nicher
- le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- le Busard cendré (*Circus pyrgurgus*) dont c'est ici au sein du Parc l'une des rares zones où il est nicheur.

Les pinèdes à Pin sylvestre abritent :

- le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), espèce montagnarde

et de nombreux rapaces dont :

- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*).

Les bois et forêts de Hêtre abritent une avifaune typiquement montagnarde comme :

- le Pic noir (*Dendrocopos martius*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)
- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*).

Parmi les rapaces nocturnes, on trouve :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

D'autres oiseaux au contraire, sont migrants :

- la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) de très fort à fort enjeu de conservation,
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus communis*)
- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Les reptiles sont présents dans ces zones arides et caillouteuses :

- la Vipère aspic (*Vipera aspis*), qui est représentée dans ce secteur par sa variété plus sombre
- le discret et petit lézard appelé Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*).
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)
- la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) dont on soupçonne la présence.

La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), la seule couleuvre arboricole de notre pays, habite ces milieux boisés.

Les amphibiens comme le Crapaud accoucheurs sont présents grâce aux zones humides et points d'eau au milieu d'un territoire aride.

Invertébrés : 20 espèce(s) à enjeux.

L'intérêt de ce secteur pour la faune invertébrée est également important.

Parmi les papillons sont présents des espèces à fort enjeu comme le l'Alexanor ou Grand Sélésier, la Miramelle du Ventoux et le Louvet mais ce dernier n'a pas été observé depuis de nombreuses années et mériteraient de nouvelles prospections pour confirmer sa présence ou souligner sa probable disparition.

Observée à proximité de ce secteur au nord, la Rosalie des Alpes peut être potentiellement présente dans les zones de vieux arbres.

On peut noter également :

Orthoptères : *Sphingonotus caeruleus*, *Eupholidoptera chabrieri*, *Antaxius pedestris*, *Arcyptera microptera*, *Stauroderus scalaris*, *Stenobothrus fischeri*.

Coléoptères : *Orchestes fagi*, *Oxymirus cursor*, *Prionus coriarius*, *Rosalia alpina*, espèce protégée au niveau national et figurant à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

Lépidoptères : *Melanargia russiae*, *Melanargia occitanica*, *Erebia neoridas*, *Pseudophilotes baton*, *Amata kruegeri* ssp. *albionica*, *Aglaia tau*, *Abrostola asclepiadis*, *Catocala sponsa*, *Mniotype adusta*, *Simyra albovenosa*, *Schinia cardui*, *Pseudoips fagana*, *Conistra torrida*, *Drymonia velitaris*, *Atrolopha pennigeraria*, *Elophos dognini*, *Stauropus fagi*, *Dyscia conspersaria*, *Parocneria detrita*, *Tholera cespitis*, *Watsonalla cultraria*, *Macaria wauaria*, *Plagodis dolabraria*, *Arctornis l-nigrum*, *Hyles verpertilio*, sans oublier l'Apollon (*Parnassius apollo* ssp. *provincialis*), la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*), l'Azuré du serpolet (*Glaucopsyche arion*), trois espèces de papillons protégées en France.

De plus, *Eriogaster catax* est porté sur l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE et *Glaucopsyche arion*, sur l'Annexe IV de la même Directive.

Mollusques : *Helix melanostoma*, *Rumina decollata*.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Les monts de Vaucluse sont composés de calcaires compacts qui ont permis la mise en place d'un modelé karstique avec différentes expressions : lapiaz, avens et dolines. Le Poljé de Brouville, long de 2800m (NO-SE) pour 500 m de large constitue l'une des figures karstiques les plus remarquables. Il est entouré par plus de 30 avens et cavités explorés et décrits depuis une vingtaine d'années ainsi que de nombreuses dolines (la Jeannette, St Pierre...).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

Assurer la pérennité des milieux ouverts pastoraux par le soutien au travail des bergers du secteur, notamment sous forme de contrats agri-environnementaux, de restauration des parcours ou d'installation d'équipements nécessaires comme des points d'eau.

Maintenir les arbres âgés, les haies et le bâti pouvant accueillir une faune associée.

La réserve biologique intégrale de Lagarde d'Apt gérée par l'Office National des Forêts permet d'assurer la libre expression des processus d'évolution naturelle d'écosystèmes forestiers représentatifs des Plateaux et Monts de Vaucluse à des fins d'accroissement et de préservation de la diversité biologique et de développement des connaissances scientifiques.

Les quelques rochers et falaises de ces combes ont été classés depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope pour la préservation des rapaces et sont également portés en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne. Le respect de cet arrêté bénéficie également aux chauves-souris dans les milieux rocheux.

L'évaluation d'incidences en site Natura 2000 pour les activités soumises est un gage de préservation des espèces et des habitats.

L'Espace naturel sensible (ENS) de LA FORÊT DE LA PLATE permettra de mobiliser des moyens par l'accompagnement du Conseil départemental pour la préservation des écosystèmes présents.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2023
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	Modéré	2006
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2019
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2019
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2014
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2009
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2018
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2019
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2009
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2009
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2023
<i>Cyanus semidecurrrens</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2008
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2018
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2009
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2019
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt sagitté, Genêt ailé, Genistrolle	Modéré	2007
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croquette, Gentiane en croix	Assez fort	1992
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibérade à feuilles ciliées	Modéré	2007
<i>Muscari matritensis</i> Ruiz Rejón, Pascual, C.Ruiz Rejón, Valdés & J.L.Oliv., 1985	Muscari de Madrid	Modéré	2021
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2019
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphrase lancéolée, Odontites lancéolé	Fort	2023
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018
<i>Viola jordanii</i> Hanry, 1853	Violette de Jordan	Assez fort	2012

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	Assez fort	2014
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2013
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	Modéré	2015
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2012
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2016

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2017
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2021
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2020
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2013
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2010
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2013
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2013
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2023
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2018
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2012
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2010
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022

<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2016
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2015
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2002
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2015
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2019
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2016
<i>Pernis ptilorhynchus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2015
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2020
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2021
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2018
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	Modéré	1982
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2019
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2021
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecosa laciniata</i> (Simon, 1876)		Modéré	2011
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2016
<i>Barbitistes obtusus</i> Targioni-Tozzetti, 1881	Barbitiste empourpré, Barbitiste obtus	Assez fort	2021
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	1987
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2017
<i>Geomantis larviformis</i> Pantel, 1896		Modéré	2018
<i>Hyponephele lupina</i> (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort	1986
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2015
<i>Isophya pyrenaica</i> (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées	Modéré	2021
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2015
<i>Melanargia russicae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Échiquier d'Esper (L')	Modéré	2020
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	2018
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	1980
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2021
<i>Podisma amedeognatoe</i> Fontana & Pozzebon, 2007	Miramelle du Ventoux	Fort	2018
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2004
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2020
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2018
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2015
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

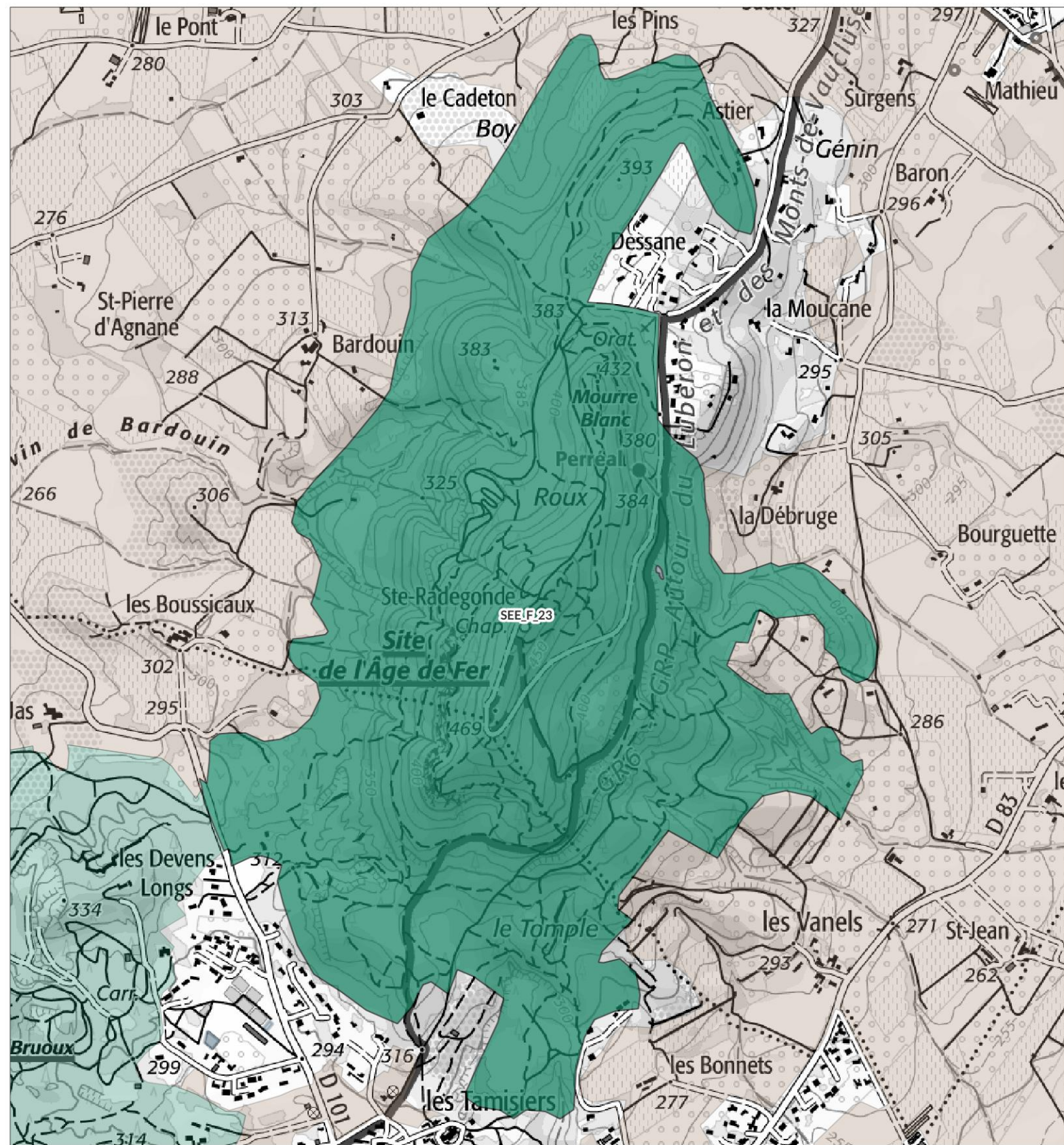
Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Poljé de Brouville	PAC0621	2 étoiles

Liste des zones humides

** L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :*

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

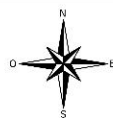
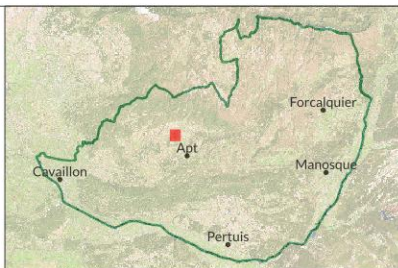
SEE_F_23 - Colline de Perréal



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:11 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Colline de Perréal - SEE_F_23 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt

Superficie : 187.19 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Cette colline, entre Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt est un véritable promontoire au centre du bassin d'Apt. La vue que l'on découvre du sommet est magnifique. A l'ouest, le regard plonge vers les ocres de Gargas-Roussillon au premier plan et s'élargit vers la plaine du Calavon, vers le sud, Grand et Petit Luberon, barrent l'horizon, vers le nord, ce sont les Monts de Vaucluse et plus loin, le Mont Ventoux, qui s'offrent à la vue.

Le sommet abrite une petite chapelle romane, Sainte-Radegonde, et des vestiges d'occupation pré-romaine.

Cette colline est couverte de formations forestières à base de Pin d'Alep qu'accompagne le Chêne vert, émaillées de quelques pelouses sèches.

Sa nature géologique est très particulière et composée de lits de calcaires blancs alternant avec des argiles et marnes vertes ou jaunes, ainsi que du gypse. Cette originalité géologique a pour conséquence un fort déterminisme sur le milieu vivant et plus particulièrement sur le monde végétal dont l'intérêt est ici très grand par l'existence d'espèces remarquables dont une exceptionnelle, le Chou allongé à feuilles entières, qui fait de Perréal, un haut lieu de la flore régionale et nationale.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Colline de Perréal	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800531
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
RNN géologique	La Débruge	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE LA DEBRUGE	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE PEREAL	
ZNIEFF terre Type I	MARNES ET GYPSES DU BASSIN D'APT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012357.pdf
ZNIEFF terre Type II	OCRES DE GARGAS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012349.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux forestiers ainsi que les pentes marno-gypseuses sont stables.

La forêt de Pin d'Alep reste un habitat très sensible au risque incendie et il en va donc de même pour la biodiversité forestière associée.

La station de Chou allongé à feuilles entières reste à l'écart des sentiers fréquentés, mais doit être surveillée, notamment vis-à-vis du passage éventuel des deux-roues et des manifestations sportives.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

On trouve là une espèce rarissime de la flore française et de l'Europe occidentale : le Chou allongé à feuilles entières (*Brassica elongata* ssp *integrifolia*), hémicryptophyte vivace. Cette espèce considérée comme adventice et fugace en France, présente à Perréal des stations tout à fait fixes et pérennes et doit donc y être considérée comme indigène.

D'après le professeur GOMEZ-C AMPO, spécialiste international du groupe des choux, les stations des Baléares (détruites et disparues) et celles de Gargas pourraient être relictuelles d'une aire de répartition de l'espèce beaucoup plus étendue que ce qu'elle est actuellement. D'ailleurs, l'existence de deux sous-espèces marocaines appuie ce point de vue. Perréal constituerait donc une véritable station relique en Europe occidentale de l'espèce dont l'aire de distribution principale est actuellement centrée sur l'Europe orientale et confirmerait qu'autrefois, l'espèce s'étendait jusqu'en Europe occidentale. Perréal joue donc le rôle de centre de conservation de cette espèce en Europe occidentale.

Par ailleurs, l'intérêt génétique de ce chou peut être très grand pour la recherche agronomique par sa proximité génétique d'espèces cultivées.

La découverte tardive de la

station de Perréal, de cette espèce considérée jusqu'ici comme naturalisée, a empêché sa ratification sur les listes d'espèces protégées.

Parmi les autres espèces remarquables sur ce site, citons :

deux espèces protégées de niveau national :

- *Euphorbia graminifolia*, euphorbe endémique du sud de la France et des sols très argileux

- *Ophrys bertolonii* ssp *drumana*, orchidée des pelouses sèches

deux espèces protégées de niveau régional :

- *Convolvulus lineatus*, liseron des pelouses marneuses

- *Hedysarum boveanum* ssp *europaeum*, le Sainfoin humble est une légumineuse à fleurs roses

rarissimes des pelouses marneuses méditerranéennes, à faible concurrence végétale.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 11 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)

Ce secteur est concerné par le site classé en RNN de la Débruge, sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt, d'âge Eocène (-36,65 à -35,1 Ma). Ce gisement fossilifère a livré une grande variété de fossiles à d'une couche de lignite peu épaisse. Au XIXe s., leur abondance a incité le propriétaire du terrain, Monsieur Courtois, à exploiter le gisement en perçant des galeries. Dix-huit taxons ont été définis à La Débruge sur quarante-trois espèces reconnues.

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une petite partie de ce secteur (Gypse et roses des sables de Perréal) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt géologique (APPG ou extension de l'APPB existant).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Brassica elongata</i> subsp. <i>integrifolia</i> (Boiss.) Breistr., 1942	Chou allongé à feuilles entières, Chou à feuilles entières	Très fort	2021
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Modéré	2004
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2017
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguelen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2021
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2002
<i>Pimpinella tragi</i> Vill., 1779	Boucage tragi, Pimpinelle tragi	Modéré	1993

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2012
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	1977
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2003
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2012
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2011
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2014

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	1977
<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2019
<i>Psammotriton edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotriton d'Edwards (Le), Psammotriton cendré	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Glaucopsyche iolae</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L')	Assez fort	2017
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2014

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement à vertébrés continentaux éocènes de La Débruge	PAC0726	3 étoiles
Ogres de Gargas	PAC0731	3 étoiles

Liste des zones humides

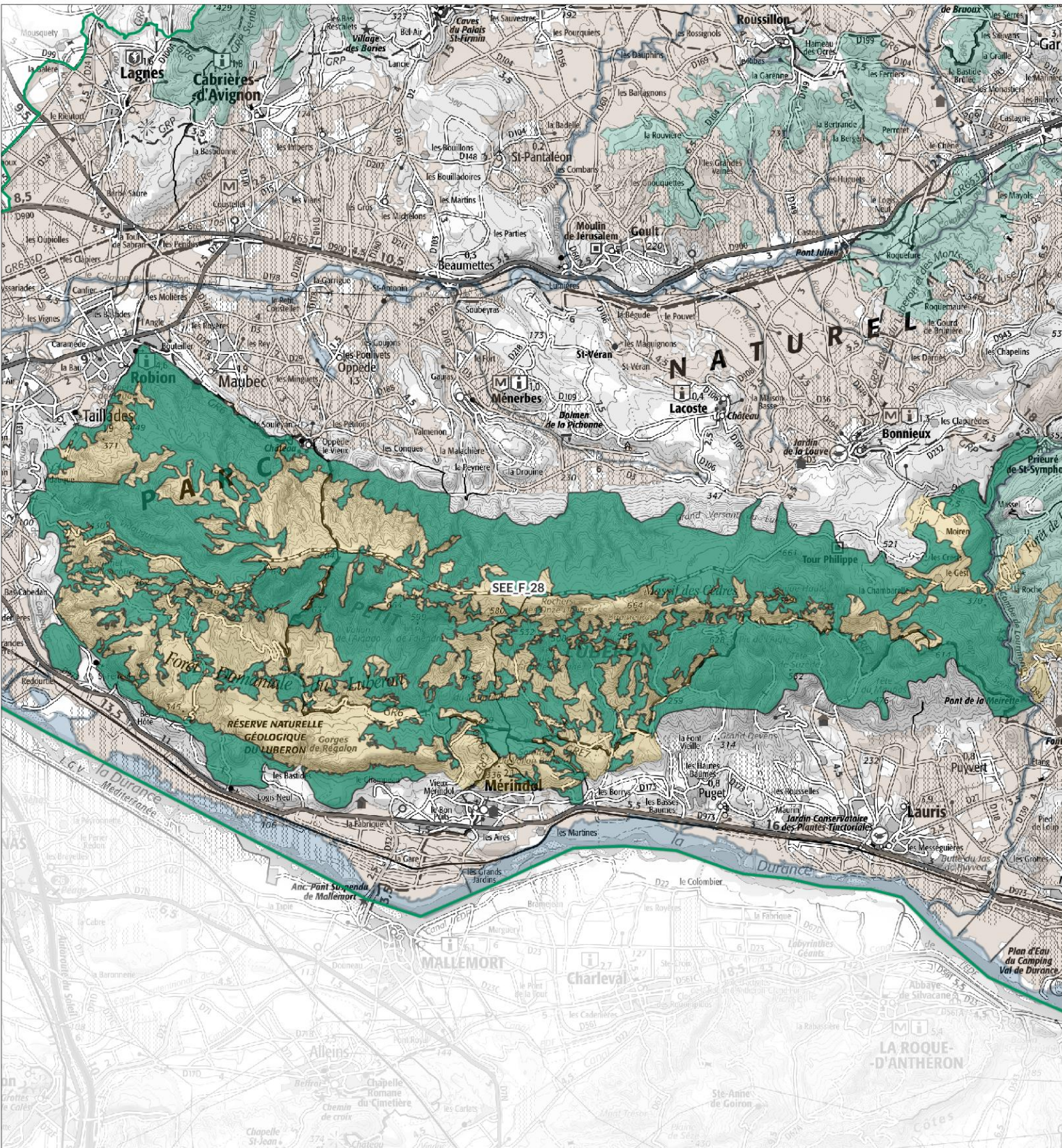
Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

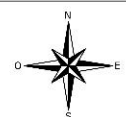
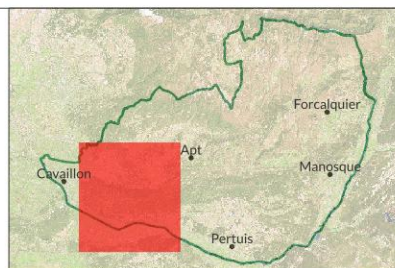
SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:111 000

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Jref_charte2040_see_I



Massif forestier du Petit Luberon - SEE_F_28 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :

Cavaillon, Ménerbes, Lacoste, Oppède, Bonnieux, Maubec, Robion, Taillades, Lourmarin, Mérindol, Puget, Puyvert, Lauris, Cheval-Blanc

Niveau d'enjeu écologique : **2**

Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 7269.09 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Anticlinal encadré par deux synclinaux délimités par les vallées du Calavon, de l'Encreme et du Lague au nord ; la vallée de la Durance au sud, le massif du Luberon est orienté est-ouest parce qu'il résulte de la phase tectonique appelée pyrénéo-provençale au cours de laquelle ont été mises en place les Pyrénées, il y a 40 millions d'années. La phase alpine beaucoup plus récente (- 8 millions d'années) a donné une deuxième jeunesse à ce relief déjà ancien.

Cette chaîne est divisée en deux massifs d'aspects géomorphologiques très différents : le Petit Luberon à l'ouest culminant à 727 mètres et le Grand Luberon à l'est (1 125 m) séparés par un drain naturel que constitue la profonde vallée de l'Aiguebrun, appelée improprement "combe de Lourmarin" puisqu'il s'agit en réalité d'une cluse.

Ce massif forme une véritable barrière naturelle entre haute et basse Provence. Situé à mi-distance des Alpes et de la Mer Méditerranée, il constitue un obstacle biogéographique où viennent buter de nombreuses espèces qui y trouvent leur limite d'aire de répartition : espèces thermophiles en limite nord habitant les escarpements rocheux et les pelouses rocailleuses les plus chaudes ; espèces des régions froides et tempérées sur les versants et les vallons les plus frais cohabitent à peu de distance.

Sur une assise géologique essentiellement constituée de calcaires urgoniens, le Petit Luberon a développé tout un ensemble de reliefs faits de croupes et de combes profondes, de falaises, d'abrupts rocheux et d'éboulis : un paysage extrêmement austère, accidenté et sauvage dont chaque combe, chaque rocher ou falaise, détermine une spécificité de milieux avec son cortège de plantes ou d'animaux intéressants.

Dans la moitié orientale des crêtes, s'est développée une magnifique cédraie.

Les versants orientaux de ce massif portent de vastes forêts de Chêne vert, et de Chêne blanc qui colonisent les parties les plus fraîches du versant nord.

Une très belle forêt de Chêne pubescent localement en phase d'évolution de taillis vers la futaie, s'est installée sur le versant nord notamment dans le fond du vallon du Cheval-Mort, à son ubac et quelques vallons adjacents, à l'abri de laquelle se développe toute une flore forestière originale d'origine montagnarde, d'une richesse exceptionnelle puisque inconnue ailleurs sur le Petit Luberon.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	LA FORÊT DES CÈDRES DU PETIT LUBERON	http://www.lacoste-84.com/office-de-tourisme/foret
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RBD	Petit Luberon (Du)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300068
RBI	Petit Luberon (Du)	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2400255
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DU PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012363.pdf
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type I	VERSANTS OCCIDENTAUX DU PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012365.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les versants orientaux de ce massif portent de vastes forêts de Chêne vert, et de Chêne blanc qui colonisent les parties les plus fraîches du versant nord.. Ce secteur boisé dispose de plusieurs habitats cités dans la Directive européenne Habitats-faune-flore :

- forêts de Chêne vert
- formations de genévriers.
- végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- végétations des éboulis calcaires
- grottes et avens

La remarquable cédraie du Petit Luberon occupe toute la zone des crêtes à l'est du massif sur les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes. Vers 1860 quelques forestiers convaincus ont plantés sur des zones de pâture ponctuées de chênes rabougris, des cèdres (*Cedrus atlantica*), à partir de graines récoltées dans la forêt algérienne. Ils se sont parfaitement bien intégrés au paysage méditerranéen tout en préservant une fraîcheur de sous-bois favorable à la lutte contre les incendies et colonisent peu à peu les pentes et la partie occidentale des crêtes ayant également une grande valeur biologique.

La cédraie du Petit Luberon est classée depuis 1982, peuplement reproducteur de qualité. Les pépiniéristes viennent s'y approvisionner en graines. Ce sous-bois, sombre toute l'année, où la lumière traverse peu le feuillage des grands cèdres, ne favorise pas la présence de plantes à fleurs (phanérogames). Seul le Buis s'y développe bien.

Flore vasculaire : 34 espèce(s) à enjeux.

Ce secteur présente ainsi une qualité exceptionnelle par la végétation que peuvent y offrir des contrastes saisissants. Des espèces typiquement méditerranéennes ne sont pas très éloignées d'espèces franchement montagnardes.

Les forêts de ce secteur offrent quelques belles stations favorables à la Fraxinelle (*Dictamnus albus*) espèce rarissime protégée au niveau régional et qui ne pousse qu'en quelques lieux dispersés du sud et de l'est de la France.

Sur les zones les plus dénudées et les lisières de la forêt, on retrouve des espèces thermophiles plus proches de la dynamique végétale des milieux ouverts.

L'orientation est-ouest de certains vallons (vallons de Cavède, de Cheval-Mort) sur le versant nord, détermine des zones très particulières et originales, favorables aux espèces à affinités montagnardes et medio-européennes.

Ce secteur offre quelques beaux escarpements rocheux et éboulis qui accueillent de nombreuses espèces intéressantes.

Dans certains vallons bien encaissés aux conditions climatiques contrastées, se côtoient des espèces eurafricaines comme *Carex depauperata* (protégée au niveau régional).

Mammifères : 8 espèce(s) à enjeux.

Sont présents notamment :

- le Chamois
- le Lièvre commun
- le Lapin

De nombreuses chauves-souris, toutes protégées par la loi, utilisent ce secteur comme territoire de chasse et de transit, certaines pour la reproduction et l'hibernation.

Oiseaux : 62 espèce(s) à enjeux.

Les vastes forêts abritent parmi les rapaces des couples de Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), l'Epervier (*Accipiter nisus*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) notamment.

Beaucoup d'oiseaux vivent dans la cédraie et inondent de leurs chants les sous-bois ombragés. Cette cédraie ayant atteint un stade de développement et de maturité élevés, propose des sites de nidification privilégiés, au sommet des grands arbres, dans les frondaisons les plus hautes. Ainsi, un grand nombre d'oiseaux est inféodé à ce type de milieu.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 7 espèce(s) à enjeux.

Les reptiles que l'on rencontre dans ce sous-secteur sont :

- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*).

Invertébrés : 30 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune invertébrée, citons la présence dans la cédraie de deux papillons noctuidés remarquables :

- *Stilbia anomala*
- *Stilbia philopalís*.

Les vallons nord du massif maintiennent un maximum de faune à cause des facteurs naturels favorables qui s'y manifestent ; abris, humidité, température. Parmi les papillons remarquables, citons ici une noctuelle : *Actebia praecox*.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêts géomorphologique et tectonique : Combe de Lourmarin

La combe de Lourmarin correspond aux gorges de l'Aiguebrun qui traverse du nord au sud le massif anticlinal du Luberon. Elle permet d'observer les calcaires hauteriviens et de visualiser la voûte de l'anticlinal du Luberon que l'on traverse en cluse. Les corniches de molasse burdigalienne surplombe la "combe" et présentent de très belles stratifications obliques et chenaux. Au sud, s'observe la discordance stratigraphique et angulaire du Burdigalien sur l'Hauterivien. Le site de l'ancienne carrière du Bon Dieu permet de voir un miroir de faille, faille à l'origine de la résurgence de la rivière.

La combe de Lourmarin est un canyon, résultant de la crise messinienne (assèchement de la mer méditerranée) il y a 6 millions d'années.

- Intérêt tectonique : Front de chevauchement au sud du petit Luberon

Le chevauchement du petit Luberon vers le sud écrasant et ployant devant lui son avant pays est parfaitement visible, les bancs de calcaires lacustres plissés en accordéon dessinant nettement 2 anticlinaux érodés encadrant un synclinal perché. Présence de brèche oligocène.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'ilots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, 2002. Natura 2000, Document d'Objectifs du site FR9301585 « Massif du Luberon », tome I (Diagnostics environnementaux). Dreal PACA, 168 p. + annexes.

Albalat Fanny, 2012. Recherche de colonie de reproduction de Grand Rhinolophe dans le Luberon. Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 66 p.

COLOMBO Raphaël et VINET Olivier, 2019. ETUDE TELEMETRIQUE DU GRAND RHINOLOPHE DANS LE SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU LUBERON. Asellia et ONF. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 48 p.

Albalat Fanny, 2021. Amélioration de la connaissance concernant le Minioptère de Schreibers dans le site Natura 2000 FR9301585 « Massif du Luberon ». Groupe Chiroptères de Provence. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 80 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2007
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	1996
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>hortensis</i> L., 1753	Anémone des jardins	Modéré	1992
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2018
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2021
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laiche appauvrie, Laiche à épis grêles et peu fournis	Assez fort	2009
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laiche espacée, Laiche à épis espacés	Modéré	2006
<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	Centaurée du Rhin, Centaurée rhénane, Centaurée maculée du Rhin, Centaurée maculée rhénane	Fort	2019
<i>Chaenorhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Chénorrhine à feuilles d'origan, Petite linaire à feuilles d'origan	Modéré	2018
<i>Chaerophyllum nodosum</i> (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil nouveau, Faux myrrhis nouveau	Fort	2009
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren, Crépis de Suffren	Modéré	2014
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2006
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit., 1802	Dauphinelle fendue, Pied-d'alouette fendu	Assez fort	2018
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	2006
<i>Ephedra major</i> Host, 1831	Éphédre des monts Nébrodes, Grand éphédra, Grand éphédre, Éphédre de Villars	Assez fort	2019
<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999	Épipactide des hêtraies, Épipactis des hêtraies	Assez fort	2022
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2015
<i>Fumaria petteri</i> subsp. <i>calcarata</i> (Cadevall) Lidén & A.Soler, 1984	Fumeterre éperonnée, Fumeterre à éperons	Assez fort	2022
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2022
<i>Gagea luberonensis</i> J.-M.Tison, 1998	Gagée du Lubéron	Fort	2022
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2022
<i>Galium setaceum</i> Lam., 1788	Gaillet sétacé	Modéré	2002
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	Assez fort	2014
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe-aux-écus, Monnoyère	Assez fort	1995
<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann, Salicaire de Salzmann	Fort	2013
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loeffl. ex L.) Maire, 1932	Matthiole en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiole buissonnante, Matthiole ligneuse	Assez fort	1995
<i>Narcissus dubius</i> Gouan, 1773	Narcisse douteux	Modéré	2022
<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Nigelle fausse nigelle, Garidelle fausse nigelle	Très fort	2005
<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia	Fort	2013
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2022
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2003
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1984
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	1983
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1984
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	Assez fort	1987
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort	2018
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2019
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2017
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2021
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2016
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2020
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2003
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2018
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2020
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2019
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2021

<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1988
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2021
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2007
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2022
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1981
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2017
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2015
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2007
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2020
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2006
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2020
<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	Mouette mélanocéphale	Modéré	2011
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2018
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2021
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2023
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2007
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	2006
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2013
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2022
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2015
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2014
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2010
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2006
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2009
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2012
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammmodrome d'Edwards (Le), Psammmodrome cendré	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2020
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2021
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2020
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2017
<i>Agrilus cinctus</i> (Olivier, 1790)		Modéré	2008
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2003
<i>Ameles spallanzania</i> (Rossi, 1792)		Modéré	2017
<i>Aplocnemus chalconatus</i> (Germar, 1817)		Modéré	1984
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2015
<i>Asida dejeanii</i> Solier, 1836		Modéré	2016
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2008
<i>Bioplanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	2016
<i>Camptorhinus statua</i> (Rossi, 1790)	Charançon patte d'éléphant	Modéré	2008
<i>Cardiophorus anticus</i> Erichson, 1840		Modéré	2006
<i>Cerambyx miles</i> Bonelli, 1812		Modéré	2008

<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Hermite</i> (L'), <i>Ermite</i> (L')	<i>Fort</i>	1985
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		<i>Modéré</i>	2008
<i>Coranus pericarti</i> P.V. Putshkov, 1994		<i>Modéré</i>	2009
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	<i>Azuré de la Faucille</i> (L'), <i>Argus rase-queue</i> (L'), <i>Azuré frêle</i> (L')	<i>Modéré</i>	1982
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	<i>Moiré provençal</i> (Le), <i>Moiré de Provence</i> (Le)	<i>Fort</i>	1988
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	<i>Misis</i> (Le), <i>Lycaon</i> (Le), <i>Bioculé</i> (Le)	<i>Modéré</i>	2014
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		<i>Modéré</i>	2020
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tarentules</i>	<i>Modéré</i>	2020
<i>Mantispa aphavexelte</i> U. Aspöck & H. Aspöck, 1994		<i>Modéré</i>	2015
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		<i>Très fort</i>	2003
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Morio</i> (Le), <i>Manteau royal</i> (Le), <i>Velours</i> (Le), <i>Manteau-de-deuil</i> (Le)	<i>Modéré</i>	1978
<i>Palpaes libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		<i>Modéré</i>	2017
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	<i>Hespérie des Cirses</i> (L'), <i>Hespérie de Rambur</i> (L')	<i>Assez fort</i>	2002
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	<i>Magicienne dentelée</i> , <i>Langouste de Provence</i> , <i>Saga aux longues pattes</i>	<i>Modéré</i>	2018
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	<i>Petite Coronide</i> (La), <i>Actéon</i> (L'), <i>Coronis</i> (Le), <i>Actée</i> (L')	<i>Modéré</i>	1983
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	<i>Sténobothre cigalin</i>	<i>Modéré</i>	2017
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Proserpine</i> (La), <i>Thaïs écarlate</i> (La), <i>Proserpine d'Honorat</i> (La)	<i>Modéré</i>	2019
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Escargot peson</i>	<i>Modéré</i>	2016

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Front de chevauchement sud petit Luberon, Le Trou du rat	PAC0747	2 étoiles
La Combe de Lourmarin	PAC0745	2 étoiles

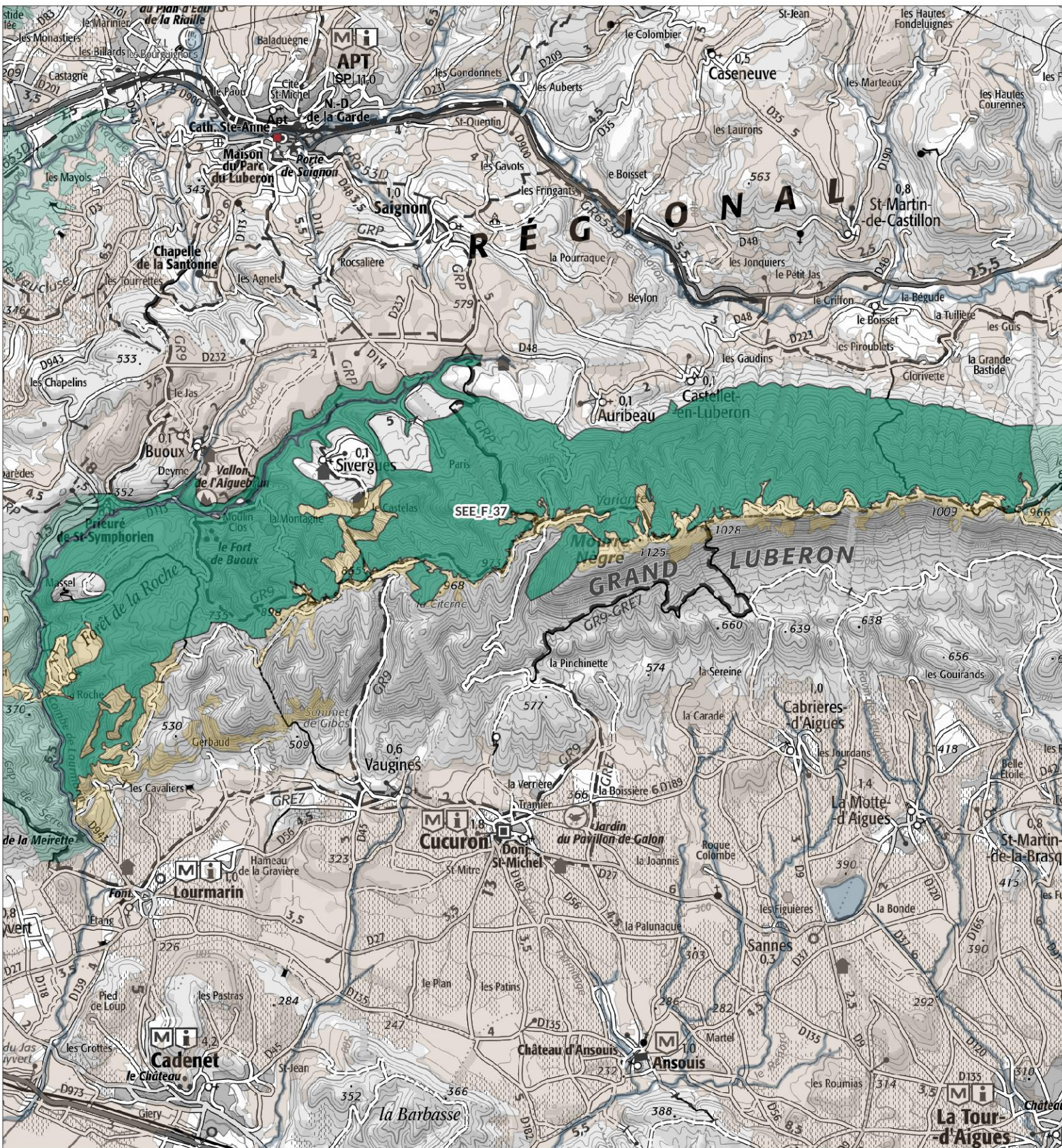
Liste des zones humides

Code Site **Stratégie** **Fiche dans l'atlas**

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

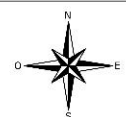
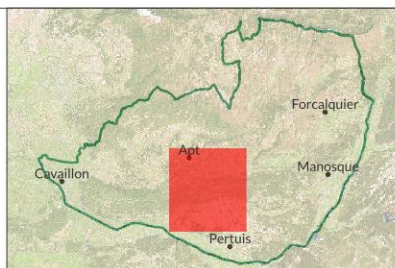
SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:84 500

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Massif du Grand Luberon - SEE_F_37 -

Département(s) concerné(s) :

Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :

Peypin-d'Aigues, La Motte-d'Aigues, Saint-Martin-de-Castillon, Céreste, Castellet-en-Luberon, Auribeau, Cucuron, Vaugines, Bonnieux, Saignon, Sivergues, Buoux, Lourmarin

Niveau d'enjeu écologique : **1**

Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 3444.46 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Anticlinal encadré par deux synclinaux délimités par les vallées du Calavon, de l'Encreme et du Largue au nord, la vallée de la Durance au sud, le massif du Luberon est orienté est-ouest parce qu'il résulte de la phase tectonique appelée pyrénéo-provençale au cours de laquelle ont été mises en place les Pyrénées, il y a 40 millions d'années. La phase alpine beaucoup plus récente (- 8 millions d'années) a donné une deuxième jeunesse à ce relief déjà ancien.

Situé à mi-distance des Alpes et de la mer Méditerranée, il constitue un obstacle biogéographique où viennent buter de nombreuses espèces qui y trouvent leur limite d'aire de répartition : espèces thermophiles en limite nord habitant les escarpements rocheux et les pelouses rocailleuses les plus chaudes ; espèces des régions froides et tempérées sur les versants et les vallons les plus frais cohabitent à peu de distance.

Cette chaîne est divisée en deux massifs d'aspects géomorphologiques très différents : le Petit Luberon à l'ouest culminant à 727 mètres et le Grand Luberon à l'est (1 125 m) séparés par un drain naturel que constitue la profonde vallée de l'Aiguebrun, appelée improprement "Combe de Lourmarin" puisqu'il s'agit en réalité d'une cluse.

Le Grand Luberon est constitué en majeure partie de calcaires marneux de l'Hauterivien grisâtres en gros bancs intercalés de couches marneuses.

Le massif du Grand Luberon bénéficie d'un climat plus contrasté que le Petit Luberon. Il comprend à la fois des étages méditerranéen, collinéen et montagnard, l'ensemble faisant l'originalité de ce massif.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
APPB
ENS

Nom
Grands rapaces du Lubéron
LA FORÊT DÉPARTEMENTALE DE SIVERGUES

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167>
<http://www.vaucluse.fr/1191-forets-departementales>

ENS	LE VALLON DE L'AIGUEBRUN
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DU GRAND LUBERON
ZNIEFF terre Type I	HÊTRAIE DU GRAND LUBERON
ZNIEFF terre Type I	L'AIGUE BRUN
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DES CLAPARÈDES

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075>
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012368.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020314.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020315.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies et des hêtraies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

Les espèces montagnardes comme le Hêtre sont vulnérables aux changements climatiques et sont menacées de régression ou de disparition localement.

Il existe un risque de dérangement des rapaces et des chauves-souris en milieux rocheux en l'absence de l'application des réglementations (équipements type voies d'escalade, survols...) et de respect de la quiétude sur les itinéraires de randonnées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les versants plus raides au sud qu'au nord et qui s'ouvrent en combes larges, sont colonisés par un manteau forestier épais et continu de chênes pubescents au nord, de pins d'Alep et chênes verts dominants et chênes pubescents subordonnés au sud.

Les fonds de vallons sont favorables parfois à des chênaies de belle venue.

Sur ce versant nord, entre le Vallon des Fayards à l'ouest et le Plan des Agasses à l'est, se développe une succession de vallons où l'on rencontre des poches de hêtraies encore présentes.

La forêt de hêtres se développe en grande partie sur les versants exposés au nord, entre 700 et 1 100 mètres d'altitude environ sous forme de lambeaux disjoints localisés dans les vallons et sur les micro- versants les mieux exposés aux courants humides. Elle recouvre une surface de 225 hectares en îlots au- dessous de la ligne de crête sur les communes de Castellet, Saint-Martin-de-Castillon, Auribeau, Sivergues et Cucuron en empiétant légèrement sur les Alpes-de-Haute-Provence (commune de Céreste). L'aire actuelle de la hêtraie s'étale globalement entre le vallon des Parties à l'est et le vallon des Fayards à l'ouest, soit à près de 10 km.

Un ensemble de facteurs climatiques favorables ont déterminé ici la sauvegarde d'une hêtraie relique, extrêmement rare sous le climat méditerranéen qui trouve ici une de ses stations les plus méridionales de la France continentale.

L'aire du hêtre recouvre, du fait de l'altitude et de l'exposition au nord, des zones à températures relativement fraîches (la température moyenne annuelle est de 10 °C) et à humidité atmosphérique forte par rapport aux secteurs avoisinants avec des brouillards fréquents et une protection aux vents séchards, localement assez bonne.

Au niveau des facteurs humains, la deuxième moitié du XXème siècle a vu l'abandon progressif d'une part du pastoralisme et d'autre part, de l'exploitation intensive de la forêt, notamment dans les zones difficilement accessibles (certains peuplements de Hêtre n'ont pas subi de coupes depuis près de 80 ans notamment sur la forêt communale de Saint-Martin-de-Castillon).

De cette manière, la hêtraie a pu largement y reconstituer ses peuplements.

Le hêtre au couvert forestier assez sombre, constitue par endroits de splendides et fort agréables futaies feuillues naturelles parmi les plus belles du Luberon où il fait bon se promener.

Sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme un habitat naturel devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- éboulis thermophiles péri-alpins (Calamagrostido-centranthetum angustifoli)
- éboulis calcaires sub-montagnards à Rumex scutatus.
- hêtraies calcicoles du Cepalanthero-fagion

Le versant nord rejoint à l'ouest le vallon de l'Aiguebrun, zone humide, cours d'eau et ripisylve exceptionnelle.

Flore vasculaire : 32 espèce(s) à enjeux.

Au nord, les versants beaucoup moins raides sont creusés de combes étroites et profondes. Ici le climat est plus humide et plus frais et de plus en plus tempéré en progressant d'ouest en est. Excepté dans les poches occupées par la hêtraie, une chênaie

pubescente recouvre les pentes émaillées de sorbiers, alisiers, érables, noisetiers. Des chênes verts sur une bande de calcaires plus durs, poussent à mi-versant.

Ces versants abritent un cortège floristique riche et varié, caractéristique de la chênaie blanche climacique supra-méditerranéenne. Les éléments les plus intéressants y sont :

- *Noccaea praecox* *, espèce rarissime de la flore de France, portée au Livre rouge national et protégée. Elle trouve sur les pentes nord deux stations qui lui sont favorables notamment sur Sivergues et Saint- Martin-de-Castillon
- *Fritillaria involucrata* * qui trouve sur le flanc nord du Luberon quasiment ses seules populations du Vaucluse

Citons également *Polygonatum multiflorum* * localisé dans le parc forestier du château de la Roche.

Les zones d'éboulis fréquentes sur ces versants et les quelques affleurements rocheux hébergent quant à eux, une flore spécifique. De façon localisée, on y rencontre :

- *Delphinium fissum* *, rare et beau pied d'alouette endémique des Alpes méridionales, cette espèce bénéficie d'une protection régionale.

Enfin, signalons une citation ancienne dans le vallon de Serres de *Myrrhoides nodosa* *, espèce eurafricaine, rarissime de la flore française, portée au Livre rouge national et protégée. Cette espèce des vallons contrastés, trouve dans le Luberon ses seules stations françaises.

Sur le versant nord, des arbres de l'étage montagnard en général fidèles au Hêtre, se retrouvent ici : le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Tilleul (*Tilia platyphyllos*), le Houx (*Ilex aquifolium*)...

L'orme de montagne (*Ulmus glabra* *) espèce de l'Europe moyenne, trouve ici ses seules stations dans le Vaucluse et ses représentants les plus méridionaux.

Nous y trouvons également la Violette de Jordan (*Viola jordanii* *), espèce protégée au niveau régional.

Mammifères : 6 espèce(s) à enjeux.

Ce massif est le territoire de chasse et de transit, de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris notamment le Murin à oreilles échancrées, le Grand et le Petit rhinolophe.

Oiseaux : 41 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne l'avifaune, ces forêts qui ont atteint un stade de développement et de maturité élevés, fournissent des sites de nidification variés (frondaisons, arbres morts, strate arbustive...) favorisant une grande diversité animale. On assiste à une répartition verticale des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique.

Les rapaces nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Dans les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia pitchou*)

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 8 espèce(s) à enjeux.

Parmi les représentants des reptiles on peut citer : La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) espèce arboricole et l'Orvet (*Anguis fragilis*) qui aime les lieux frais, la Vipère aspic (*Vipera aspis*) en lisière , et le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) en milieu ouverts.

Invertébrés : 24 espèce(s) à enjeux.

L'intérêt de ce secteur pour la faune invertébrée est également très important.

Parmi les papillons sont présents des espèces à fort enjeu comme le l'Alexanor ou Grand Sélésier. Étaient également connus historiquement La Vanesse des Pariétaires, l'Hermite et l'Apollon mais ces derniers n'ont pas été observés depuis de nombreuses années et mériteraient de nouvelles prospections pour confirmer sa présence ou souligner leur probable disparition.

Le criquet Gomphocère fauve-queue à enjeu très fort, criquet taille moyenne des pelouses sèches et garrigues rocailleuses (moyenne montagne) est présent uniquement sur le Luberon, le Mont-Ventoux et la Sainte Baume à enjeu très fort pour le territoire du Parc.

Il faut noter également la présence de la mygale du Luberon espèce endémique de Haute-Provence, Luberon en Danger critique d'extinction (Liste rouge des araignées de France).

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêts géomorphologique et tectonique : Combe de Lourmarin

La combe de Lourmarin correspond aux gorges de l'Aiguebrun qui traverse du nord au sud le massif anticlinal du Luberon. Elle permet d'observer les calcaires hauteriviens et de visualiser la voûte de l'anticlinal du massif du Luberon que l'on traverse en cluse. Les corniches de molasse burdigalienne surplombe la "combe" et présentent de très belles stratifications obliques et

chenaux. Au sud, s'observe la discordance stratigraphique et angulaire du Burdigalien sur l'Hauterivien. Le site de l'ancienne carrière du Bon Dieu permet de voir un miroir de faille, faille à l'origine de la résurgence de la rivière.

La combe de Lourmarin est un canyon, résultant de la crise messinienne (assèchement de la mer méditerranée) il y a 6 millions d'années.

- Tectonique : Éperons et butte témoin miocènes du haut Aiguebrun (l'Aiguille, Fort de Buoux)

Le plateau des Claparèdes formé de molasse burdigalienne est adossé au versant nord du Grand Luberon. Au Tortonien, la surrection de l'anticlinal du Luberon, sous l'action des contraintes tectoniques de la phase alpine a redressé les bancs de molasse sur les flancs du Luberon. Ceux-ci constituent maintenant des éperons comme celui du fort du Buoux. La butte témoin de l'Aiguille, formée également de molasse burdigalienne, a été isolée du plateau des Claparèdes par l'érosion et le creusement des gorges par la rivière de l'Aiguebrun. Elle repose en discordance angulaire et stratigraphique sur les bancs du Barrémien (Urgonien).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'évaluation d'incidences en site Natura 2000 pour les activités soumises est un gage de préservation des espèces et des habitats.

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...). Pas de coupes dans la hêtraie.

Les falaises situées à l'ouest et au nord-ouest au niveau du vallon de l'Aiguebrun ont été classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope pour la préservation des rapaces et sont également portées en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne. Le respect de cet arrêté bénéficie également aux chauves-souris dans les milieux rocheux.

Une partie de ce secteur (vallon de l'Aiguebrun, forêt de l'ubac du Grand Luberon) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, 2002. Natura 2000, Document d'Objectifs du site FR9301585 « Massif du Luberon », tome I (Diagnostics environnementaux). Dreal PACA, 168 p. + annexes.

Albalat Fanny, 2012. Recherche de colonie de reproduction de Grand Rhinolophe dans le Luberon. Groupe Chiroptères de Provence. Parc Naturel Régional du Luberon. 66 p.

COLOMBO Raphaël et VINET Olivier, 2019. ETUDE TELEMETRIQUE DU GRAND RHINOLOPHE DANS LE SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU LUBERON. Asellia et ONF. Elaboré avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon. Parc Naturel Régional du Luberon. 48 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2020
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2021
<i>Anchusa officinalis</i> L., 1753	Buglosse officinale	Modéré	1979
<i>Anthemis cretica</i> subsp. <i>gerardiana</i> (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard, Anthémis de Gérard	Assez fort	2014
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2012
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	2011
<i>Brassica repanda</i> subsp. <i>saxatilis</i> (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort	1998
<i>Briza minor</i> L., 1753	Petite amourette, Brize mineure	Modéré	2021
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laiche précoce, Laiche de Schreber	Fort	2021
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laiche espacée, Laiche à épis espacés	Modéré	2014
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune, Herbe des sorcières, Herbe aux sorcières	Modéré	2014
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2020
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit., 1802	Dauphinelle fendue, Pied-d'alouette fendu	Assez fort	2019
<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic plantain, Doronic à feuilles de plantain	Fort	2021
<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999	Épipactide des hêtraies, Épipactis des hêtraies	Assez fort	2003
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1991
<i>Fritillaria involucreta</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	2019
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	Assez fort	2002
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2005
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2016
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	Modéré	1990
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2019
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimache nummulaire, Herbe-aux-écus, Monnoyère	Assez fort	2014
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	1987
<i>Nocca praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Tabouret précoce, Noccée précoce	Assez fort	2019
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2014
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Saratou, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2002
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2019
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	Modéré	2007
<i>Pimpinella tragium</i> Vill., 1779	Boucage tragium, Pimpinelle tragium	Modéré	2013
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2014
<i>Viola jordanii</i> Hanry, 1853	Violettes de Jordan	Assez fort	1990

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	Assez fort	2020
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2018
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806) - Gîte majeur	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées - Gîte majeur	Fort	2021
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2018

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2012
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2020
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2012
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2006
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2020
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2017
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2007
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1991
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1978
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2001
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2015

<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2017
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2016
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2015
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	1978
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2017
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	1991
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2015
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2006
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2006
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2014
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2020
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2017
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2018
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2014
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2011

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta hellenica</i> Reuter, 1888		Assez fort	2015
<i>Acalypta parvula</i> (Fallén, 1807)		Modéré	2015
<i>Acroloxus lacustris</i> (Linnaeus, 1758)	Patelline d'Europe	Modéré	2007
<i>Anoplocerus elevatus</i> (Fieber, 1861)		Assez fort	2009
<i>Barbitistes serricauda</i> (Fabricius, 1794)	Barbitiste des bois, Barbitiste, Barbitiste queue-en-scie	Modéré	2017
<i>Biopanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	2000
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	1987
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1987
<i>Dasumia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	2002
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2020
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2020
<i>Korynetes geniculatus</i> Klug, 1842		Fort	2006
<i>Leptophyes laticauda</i> (Frivaldszky, 1867)	Leptophye provençale	Assez fort	2018
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	1980
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1988
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	1985
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2017
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2021
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2018
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017
<i>Stenobothrus grammicus</i> Cazorro y Ruiz, 1888	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cliqueteur, Sténobothre fauve-queue	Très fort	2020
<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort	2000
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2016
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Modéré	2022

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Eperons et Butte témoin miocènes du Haut-Aiguebrun : l'Aiguille, Fort de Buoux	PAC0746	2 étoiles
La Combe de Lourmarin	PAC0745	2 étoiles

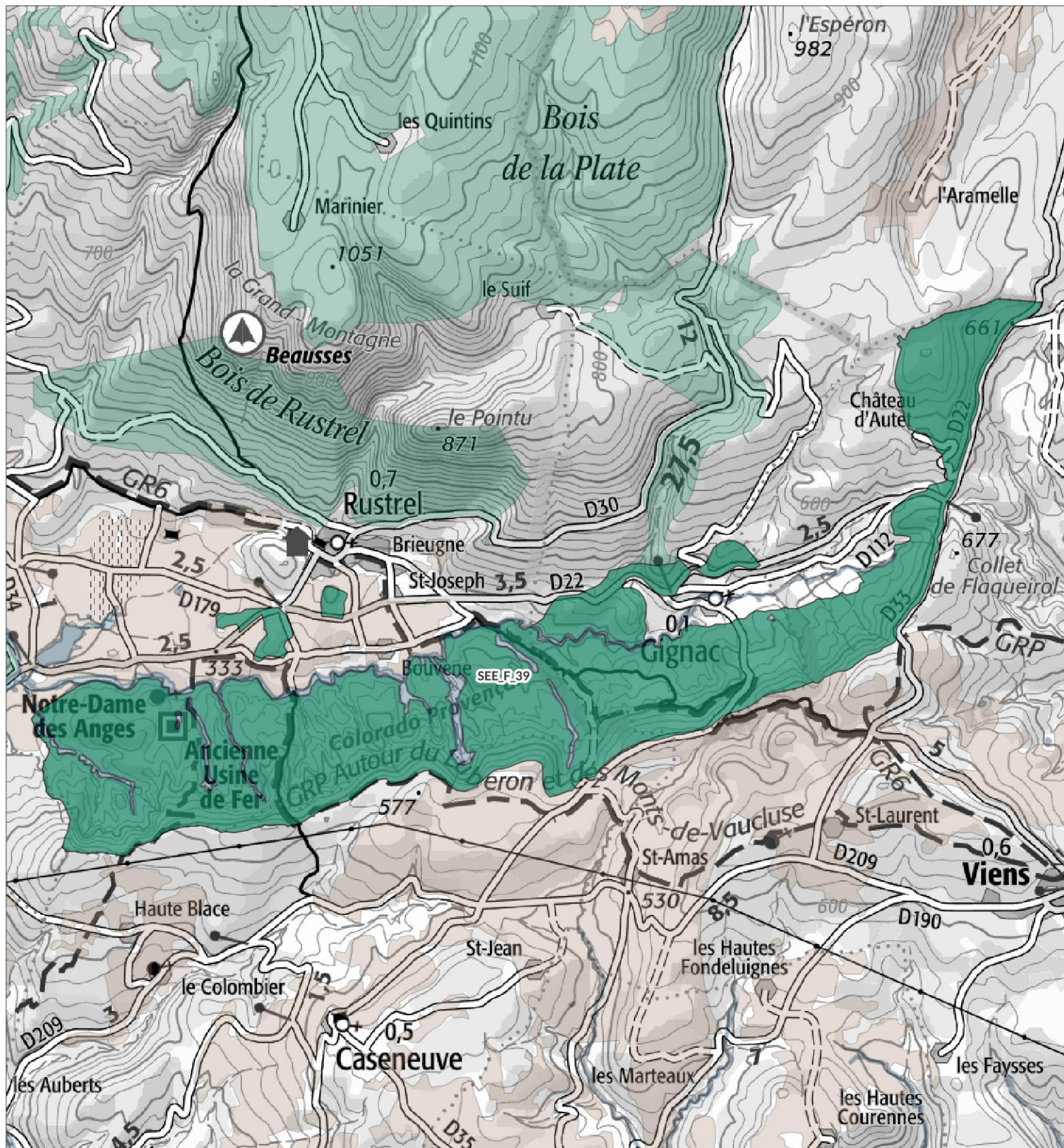
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

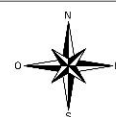
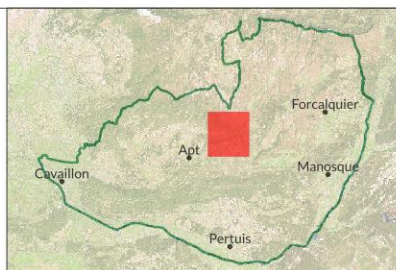
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air

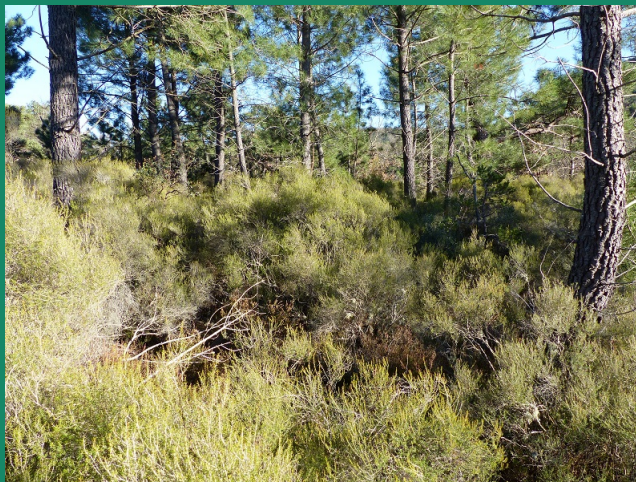


- Légende**
- SEE - sous trame
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:45 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air - SEE_F_39 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Caseneuve, Viens, Gignac, Rustrel, Simiane-la-Rotonde, Apt

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 1003.17 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur 10 km au sud des pittoresques villages de Rustrel et Gignac, entre les Jean-Jean et le collet de Flaqueirol, puis remonte vers le nord-est jusqu'au bois d'Autet.

Il englobe également les petites collines isolées de Bel-Air au nord d'Istrane et de la Marquise au sud du village du Rustrel. Constitué d'un paysage extraordinaire aux couleurs multicolores, on lui a donné le nom de "Colorado Provençal".

Il fait partie de l'ensemble des ocre du Pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle qui s'élève en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et situé entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
RNN géologique	Dalle de Viens	
ZNIEFF géologique	CARRIERE DES GORGUES	
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020323.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DE CASENEUVE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020324.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Paysage sculpté de falaises multicolores, il exprime la mémoire du travail de l'homme qui a exploité ces gisements en carrières et galeries durant les XIX et XXèmes siècles, et de l'érosion naturelle.

Les ocres sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Secteur plus exposé aux courants humides et mieux abrité des influences du mistral que les ocres de Roussillon, ce trait de caractère se traduit par la présence ici d'éléments floraux plus septentrionaux d'une grande originalité comme : *Dryopteris dilatata*, *Athyrium filix-femina*, *Polystichum aculeatum*, *Pyrola minor*, *Carex ovalis*, *Carex pallescens*, *Carex panicea*, *Rumex sanguineus*, *Juncus tenageia*, *Asplenium septentrionale*, *Montia fontana*, *Moenchia erecta*.

Les ocres de Rustrel-Gignac constituent une véritable plaque de contact entre des flores d'origines très diverses puisqu'on y trouve aussi des xéro-thermophiles du littoral méditerranéen (*Gastridium ventricosum*, *Lupinus angustifolius*, *Trifolium tomentosum*, *Carex distachya*, *Astragalus stella*, *Neotinea maculata*...) qui côtoient des espèces atlantiques (*Cistus laurifolius*, *Corynephorus canescens*, *Apera interrupta*, *Sagina subulata*, *Epilobium lanceolatum*, *Teesdalia coronopifolia*, *Linaria pelliceriana*...).

Enfin, il est important de signaler l'opulence en lichens foliacés (Parméliées, Ramalines...) installés sur les écorces des arbres dans certains vallons qui indiquent une forte humidité atmosphérique.

Notons ici la présence de deux espèces de pulmonaires : *Lobaria pulmonaria* (couleur verte) et *Lobaria scrobiculata* (couleur grise) et de *Peltigera leucophlebia*, lichen des terrains siliceux dont c'est la seule station connue en région méditerranéenne.

Par ailleurs, cette zone où poussent également de nombreux champignons est d'un grand intérêt cryptogamique. On y trouve le très rare et lumineux *Clathre rouge*, champignon d'origine tropicale d'une étrange beauté.

Les ocres de Rustrel-Gignac constituent un haut lieu floristique du Parc et du département du Vaucluse.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Tout un cortège de plantes, silicicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

On rencontre sur les ocres de Rustrel-Gignac des associations forestières où dominent les résineux, essentiellement le Pin sylvestre (espèce médio-européenne) auquel s'associent le Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique) et le Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), plus discret ici que sur les ocres de Roussillon.

Les chênaies à Chêne pubescent et Chêne vert occupent également d'importantes surfaces.

Signalons le long de la Doa et dans certains vallons à fort niveau hydrique (vallon de Barriès, vallon des Gourgues), de belles formations à Aulne glutineux et Peuplier blanc. On y trouve également du Peuplier tremble et son hybride avec le Peuplier blanc, *Populus canescens*.

Les pinèdes méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE ainsi que les berges des rivières méditerranéennes à débit intermittent.

Parmi les arbres qui caractérisent cette zone siliceuse, il faut aussi noter le Châtaignier qui se régénère bien dans les fonds de vallons.

Dans l'intimité des sous-bois se développent pour l'essentiel la Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et la Callune (*Calluna vulgaris*) qu'accompagnent occasionnellement sur les sols les plus régulièrement humides, le Sarothamne ou Vrai Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

En terrain découvert, les bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis. On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salviaefolius*).

Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista*, des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la directive Habitat de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont un cycle végétatif souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière, souvent réduite, au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années sèches particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Flore vasculaire : 27 espèce(s) à enjeux.

Parmi les espèces végétales les plus rares, présentes sur le secteur, citons : deux espèces protégées de niveau régional :

- *Typha minima*, quelques stations connues seulement sur le Parc
- *Gagea bohemica*, qui trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse

quatre espèces protégées de niveau régional :

- *Helichrysum italicum*, immortelle qui trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse
- *Paronychia cymosa*, espèce ouest-méditerranéenne très rare, avec deux stations connues sur le Parc et le Vaucluse
- *Venteneta dubia*, petite avoine méditerranéenne rarissime, trois stations seulement connues sur le Parc
- *Trifolium hirtum*, trèfle méditerranéen rarissime.

de nombreuses espèces portées au Livre rouge régional :

- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuilles de laurier, arbuste d'origine atlantique d'une grande beauté, trouve ici, avec les stations de Carniol-Vachères sa limite d'aire orientale
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses du littoral méditerranéen, trouve sur les ocres du pays d'Apt ses seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Corynephorus divaricatus* et *Corynephorus canescens*, deux psammophiles siliceuses par excellence rares en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées inconnue plus au sud
- *Neotinea maculata*, orchidée méditerranéenne
- *Sagina subulata*, psammophile atlantique peu connue dans le sud-est, localisée dans le Parc et le Vaucluse sur les Ocres du Pays d'Apt
- *Senecio lividus*, espèce des pelouses sableuses, rare sur le Vaucluse et le Parc
- *Spergula pentandra*
- *Silene conica*
- *Danthonia decumbens*, graminée connue seulement en deux stations du Parc, dont une sur ce secteur
- *Trifolium subterraneum*
- *Trifolium dubium*
- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel rigoureusement calcifuge
- *Juncus tenageia*, petit jonc annuel paléo-tempéré rare sur le Vaucluse et le Parc
- *Asplenium septentrionale*, fougère orophile et silicicole très rare dans tout le sud-est, en limite d'aire méridionale, cette station est l'une des deux du Parc et du Vaucluse
- *Apera interrupta*, subatlantique, dans le Vaucluse et sur le Parc, limitée au bassin d'Apt
- *Linaria arvensis*, calcifuge limitée dans le Vaucluse et sur le Parc aux ocres du bassin d'Apt
- *Myosotis discolor*
- *Dryopteris filix-mas*, la Fougère mâle est rare sur tout le Parc et le Vaucluse
- *Epipactis microphylla* et *Ophrys insectifera*, deux orchidées forestières
- *Dactylorhiza fuschii*
- *Dactylorhiza majalis*
- *Orchis simia*

Orchis provincialis, l'Orchis de Provence trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse

- *Alkanna tinctoria*
- *Athyrium filix-femina*, Fougère femelle qui trouve ici sa seule station du Parc et du département de Vaucluse
- *Polystichum aculeatum*, fougère des hautes montagnes se trouve ici en situation exceptionnelle, c'est la seule station du Parc et du Vaucluse
- *Cystopteris fragilis*, autre fougère rare des bois ombragés
- *Crassula tillaea*, petite crassulacée des mares sableuses temporaires
- *Lathyrus hirsutus*
- *Cruciata pedemontana*, deux stations connues sur le Parc seulement
- *Epilobium lanceolatum*, subatlantique rare en Provence observée deux fois sur le Parc et le Vaucluse
- *Euphorbia taurinensis*
- *Carex pallescens*, seule station ici du Parc et du Vaucluse, sans doute absent plus au sud
- *Carex panicea*, rare espèce des stations froides marécageuses
- *Carex liparocarpos*
- *Equisetum palustre*
- *Ranunculus monspeliacus*
- *Vicia narbonense*
- *Astragalus stella*
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Gastroidium ventricosum*, annuelle thermo-méditerranéenne des terrains siliceux psammophile, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Pyrola chlorantha*
- *Plantago holostium*
- *Verbascum nigrum*
- *Verbascum densiflorum*
- *Dittrichia graveolens*
- *Symphytum tuberosum*
- *Arctium nemorosum*.

On trouve en outre de nombreuses autres espèces intéressantes telles :

- *Pyrola minor* (seule station du Parc)
- *Aphanes arvensis*, rare sur le Parc (2 stations) et le Vaucluse
- *Dryopteris dilatata*, cette fougère trouve ici sa seule station connue de tout le sud-est de la France
- *Briza minor* (3 stations sur le Parc seulement)
- *Aira caryophylla*
- *Montia fontana*, espèce très rare dans le Midi (2 stations sur le Parc)
- *Juncus effusus*
- *Juncus glomeratus* (3 stations connues sur le Parc et le Vaucluse)
- *Juncus tenuis* (seule station du Parc)

- Carex ovalis (3 stations sur le Parc)
- Carex tomentosa
- Carex distachya
- Genista germanica (3 stations sur le Parc)
- Rumex sanguineus (seule station du Parc)
- Teesdalia coronopifolia
- Potentilla argentea
- Potentilla recta
- Spiranthes spiralis
- Sedum rubens, très rare dans tout le sud-est
- Sedum coespitosum
- Trifolium striatum
- Orchis morio, orchidée montagnarde
- Lathyrus angulatus
- Lathyrus montanus
- Lathyrus niger
- Equisetum moorei et Equisetum font-queri, deux très rares prêles hybrides
- Silene gallica
- Linaria pelliceriana, assez rare en région méditerranéenne
- Andryala integrifolia
- Jasione montana
- Ornithopus compressus
- Festuca heterophylla

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Ces milieux hébergent également quelques mammifères :

- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*),

ainsi que de petites populations naturelles

Parc naturel régional du Luberon – Secteurs de valeur biologique majeure 193

- de Cerf (*Cervus elaphus*)
- de Chevreuil (*Capreolus capreolus*).

Pour les chauves-souris, le secteur est favorable à deux espèces observées ici : *Rhinolophus hipposideros* (espèce portée à l'Annexe II de la Directive Habitats) et *Myotis mystacinus*.

Oiseaux : 28 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune de ce secteur, elle est différenciée selon le type de végétation. Ainsi, les zones forestières abritent :

- le Loriot (*Oriolus oriolus*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)
- les Pics épeiche et épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- la Sittelle (*Sitta europea*).

Enfin, le climat plus froid induit la présence d'une faune plus montagnarde avec :

- le Pic noir (*Dryocopus marcius*)
- la Bécasse (*Scolopax rusticola*).

Dans les milieux ouverts et les landes à Callune, on rencontre :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*)
- le Bruant ortolan (*Emberiza ortulana*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Dans les milieux déterminés par les faciès de carrières avec falaises, galeries et cavités, nichent certains rapaces comme :

- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
 - la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
 - le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), présent dans un ou deux sites.
- Se sont installés là également :
- le Guêpier (*Merops apiaster*)

- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- le Choucas (*Corvus monedula*)
- le Pigeon biset (*Columba livia*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochrurus*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Et aussi, parmi les reptiles :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), seule couleuvre arborescente en France
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*).

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripipes*).

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Enfin la ripisylve de la Doa qui prend naissance dans les Ocre de Gignac, recèle une très grande richesse de micro-lépidoptères d'origines multiples (espèces thermophiles et thermophobes) en liaison avec les contrastes climatiques de cette région.

On y trouve comme espèces rares ou remarquables pour la région : *Proserpinus proserpina*, le Sphinx de l'Epilobe, espèce protégée en France et portée à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE, *Archanara neurica*, *Cabera exanthemata* (forme *olomelana*), *Idia calvaria*, *Catocala optata*, *Ptilodon capucina*, *Catocala puerpera*, *Pachycnemia tibiaria ssp. pravieli*, *Epione rapandaria*, *Macrochilo cribrumalis*, *Rhyparia purpurata*, *Idaea emarginata*.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une partie de ce secteur (massif du Colorado provençal) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2013
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2013
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2020
<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Aïra à tiges nombreuses, Canche à tiges nombreuses	Modéré	2008
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette de Matthioli, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort	2020
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2003
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2013
<i>Briza minor</i> L., 1753	Petite amourette, Brize mineure	Modéré	1990
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2016
<i>Chaetonychchia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme, Chétonyque en cyme	Assez fort	2007
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2020
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962	Dactylorhize élevé, Orchis élevé	Modéré	2003
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéride dilatée, Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	Modéré	2003
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2008
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	Assez fort	2015
<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>serotinum</i> (Boiss.) P.Fourn., 1939	Hélichryse tardive, Immortelle tardive	Très fort	2017
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2008
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loefl. ex L.) Maire, 1932	Matthioli en buisson, Giroflée buissonnante, Matthioli buissonnante, Matthioli ligneuse	Assez fort	2013
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2013
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2009
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort	2017
<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel, 1874	Phélipanche des sables, Phélypée des sables, Orobanche des sables, Orobanche lisse	Fort	2013
<i>Trifolium hirtum</i> All., 1789	Trèfle hérissé	Fort	2015
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2013
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	Fort	2008
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2020
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort	1990

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	1978
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2018
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2004
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2007
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1989
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2016
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2018
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2004
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2018
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2016
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2008
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2017
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	<i>Psammodrome d'Edwards</i> (Le), <i>Psammodrome cendré</i>	Modéré	2010
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Glaucomys iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	2019
<i>Phenacolimax major</i> (A. Férussac, 1807)	Semilimace des plaines	Modéré	1992
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ogres du Colorado provençal, Carrière des Gorgues	PAC0732	3 étoiles

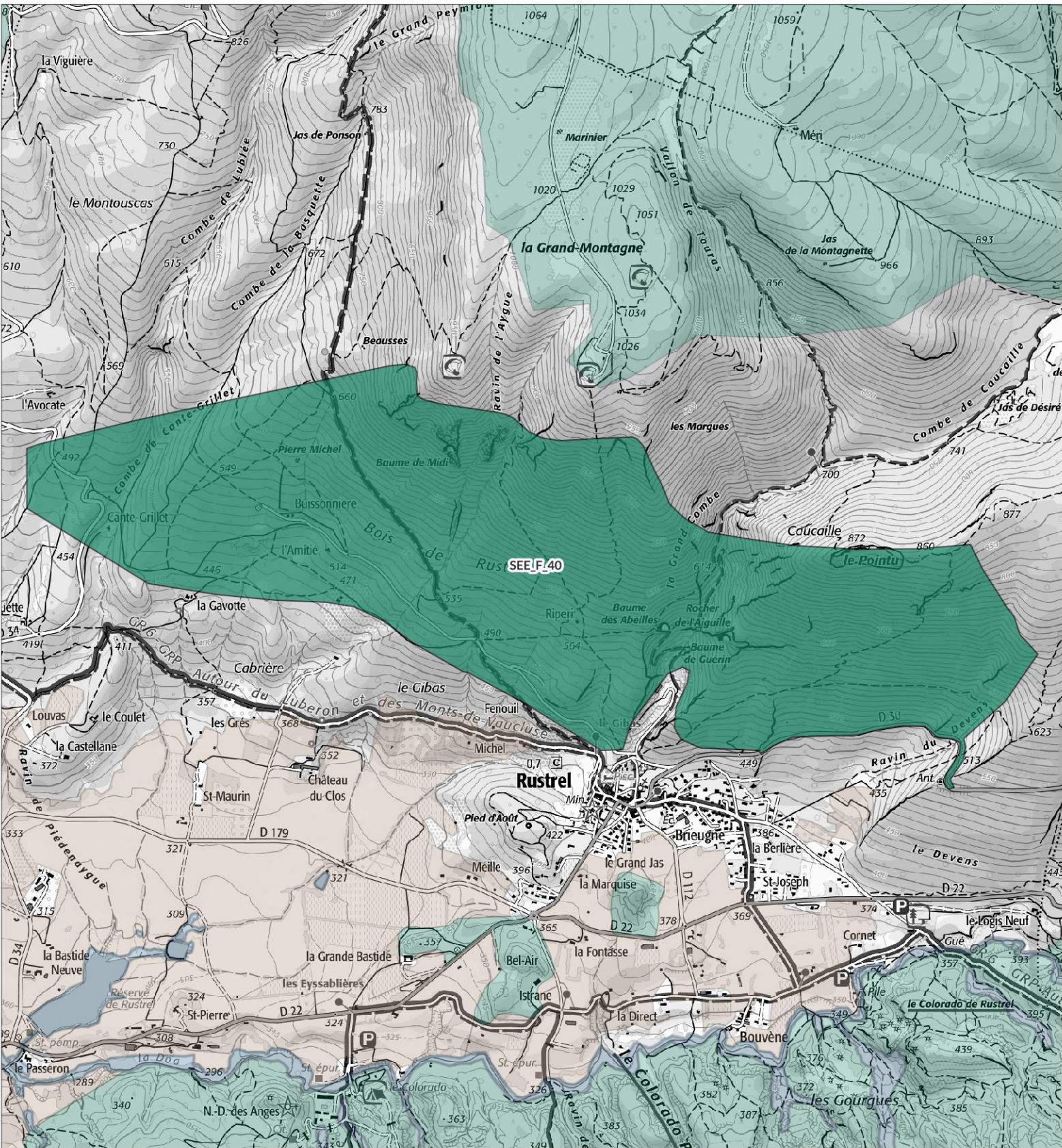
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

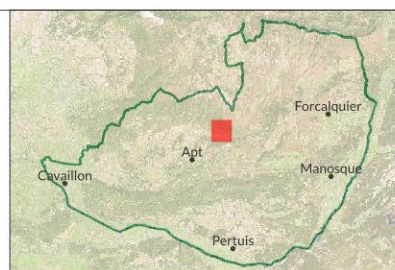
SEE_F_40 - Les adrets de Rustrel



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:22 400

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Réf. charte2040 see I



Les adrets de Rustrel - SEE_F_40 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Rustrel

Superficie : 388.23 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'élève à l'adret du village de Rustrel, entre 430 et 940 mètres d'altitude. Il s'étend de la combe de Cante Grillet à l'ouest jusqu'au ravin du Devens et à l'oppidum du Pointu à l'est, sur le versant sud des Monts de Vaucluse.

Ce vaste massif montagneux orienté est-ouest situé entre Luberon et Mont Ventoux résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (8 millions d'années). Sur le plan géologique, ce secteur est exclusivement constitué de calcaire compact.

Archétype d'un paysage de nature typiquement méditerranéen, il se caractérise par une grande sécheresse où s'imposent des taillis de chênes verts, clairsemés au piémont de pins d'Alep entrecoupés de groupements rupestres et pelouses sèches ou affleure le rocher d'une grande xéricité.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	BOIS DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020339.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur, en grande majorité forestier et établi sur des pentes modérées à fortes, évolue naturellement et extrêmement lentement vers un vieillissement de la chênaie verte. La principale menace identifiée concerne la biodiversité forestière du secteur et est celle du risque incendie.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 3 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 23 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt stratigraphique

Ce secteur permet de voir les affleurements de calcaire urgonien à pendage sud, plus particulièrement U2 et U3. Les calcarénites supérieures U3 forment un ensemble varié, calcaires bioclastiques, calcaires à coraux, à orbitolines, correspondant au domaine de plate-forme externe. U2 correspond au niveau à rudistes, caractérisant un milieu de plate-forme interne. Certains rudistes sont en position de vie.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2012
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2008
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibéris à feuilles ciliées	Modéré	1988

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2017
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2019

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2009
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2023
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2006
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2023
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2017
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2006
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2023
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2023
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2023
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2007
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2016
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2016
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2023

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Biopanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Modéré	2021
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	1996
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

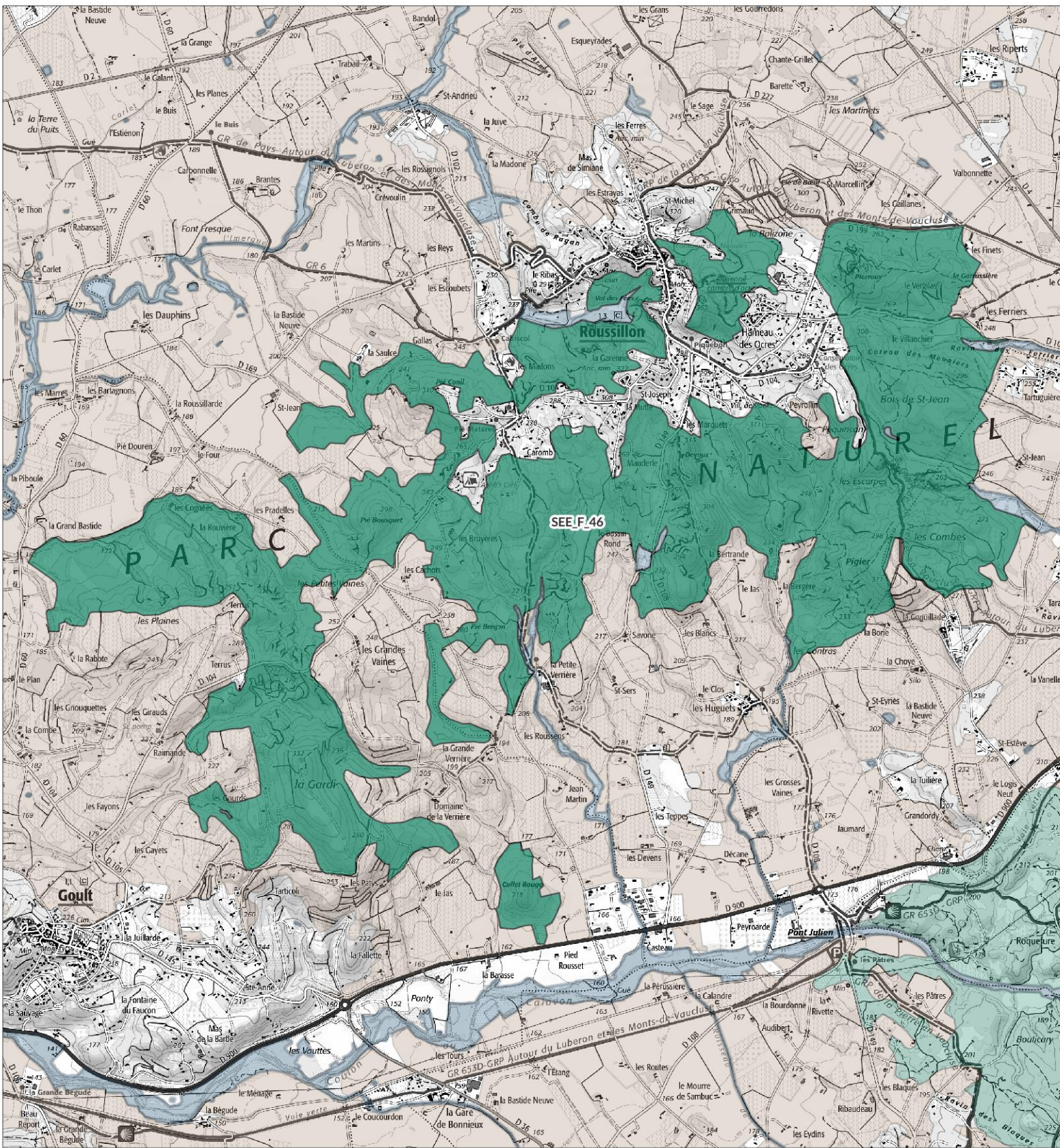
Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Coupe de l'Urgonien de Rustrel	PAC0749	2 étoiles

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

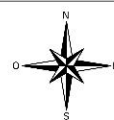
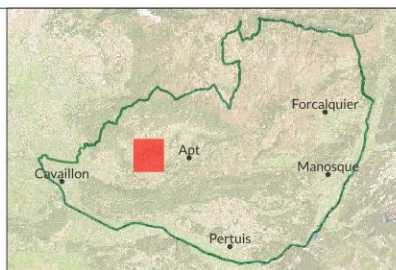
SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Goult



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:33 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Massif des ocres de Roussillon et de Goult - SEE_F_46 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Bonnieux, Roussillon, Gargas, Goult

Superficie : 933.46 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Cette zone comprend une série de petites collines siliceuses qui s'étalent entre Goult et Roussillon, village pittoresque inscrit au cœur même des falaises, exemple frappant de mimétisme existant entre les constructions humaines et l'environnement naturel proche.

Elle fait partie de l'ensemble des ocres du pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et située entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud. Seules quelques poches de terrain marneux apparaissent çà et là, comme par exemple sur la colline de la Gardi.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Il exprime la mémoire de l'exploitation par l'homme, intensive durant tout le XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, de ces gisements en carrières à ciel ouvert (14 sites d'extraction existaient au siècle dernier sur la seule commune de Roussillon ; une seulement reste actuellement en activité sur tout le pays d'Apt).

Ainsi la roche a été sculptée, d'abord par l'homme, puis par l'érosion naturelle, en falaises, galeries, cheminées de fées aux couleurs multicolores.

Ce sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goéthite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
ZNIEFF géologique	COUPE DE PIE ROUX	
ZNIEFF terre Type I	MARNES ET GYPSES DU BASSIN D'APT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012357.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Tout un cortège de plantes, silicicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

On rencontre des associations forestières où dominent les résineux essentiellement ; Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), Pin sylvestre (espèce médio-européenne) et Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique), espèces pionnières autrefois favorisées par l'intervention humaine permanente sur ce milieu. Les forêts méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep, sont des habitats d'intérêt communautaire, portés sur la Directive Habitats de la CEE.

Les groupements forestiers originels, les chênaies à Chêne vert et Chêne pubescent couvrent des surfaces discontinues et très limitées. Certains fonds de vallons hébergent de belles formations de Peuplier blanc et le Châtaignier y est présent de façon éparse.

L'intimité des sous-bois est caractérisée par la dominance quasi-exclusive de la Bruyère à balai et de la Bruyère callune, qu'accompagnent occasionnellement sur les sols plus régulièrement humides, le Sarothamne ou Vrai Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). En terrain découvert, ces deux bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis.

On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salvifolius*). Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista* des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. La présence d'une croûte ferrugineuse cuirassant la zone par endroits, introduit un facteur de diversification. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont nécessairement un cycle végétatif adapté, souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière souvent réduite au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années séchardes particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Flore vasculaire : 19 espèce(s) à enjeux.

Parmi les espèces végétales les plus rares présentes sur la zone, citons deux espèces protégées au niveau national :

- *Ophrys bertolonii* ssp *drumama*
- *Rosa gallica* (3 stations connues seulement sur le Parc et seule station du Vaucluse).

trois espèces protégées au niveau régional :

- *Kochia laniflora*, espèce également portée au Livre rouge national donc d'une grande rareté et qui trouve ici une de ses rares stations françaises
- *Silene portensis*, espèce d'origine atlantique rarissime en Provence et qui trouve à Roussillon les stations les plus orientales de l'aire de l'espèce, cette espèce trouve ici ses seuls représentants du Parc
- *Convolvulus lineatus*, espèce des pelouses xérophiles marneuses et présente sur le secteur de la Gardi, à Goult.

une espèce protégée au niveau départemental :

- *Airopsis tenella*, ce taxon psammophile du littoral méditerranéen trouve sur les ocres de Roussillon, deux stations favorables au sein de pelouses xérophiles et héliophiles à faible concurrence végétale (3 stations connues seulement sur le Parc et le Vaucluse), elle se trouve ici en limite d'aire septentrionale.
- de nombreuses espèces portées au Livre rouge régional :
- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuille de laurier, arbuste d'origine atlantique d'une grande beauté, trouve ici avec les stations de Rustrel et de Carniol-Vachères, sa limite d'aire orientale
- *Avellinia michelii*, annuelle littorale ici en limite nord de son aire de répartition (deux stations sur le Parc et le Vaucluse)
- *Iris spuria*, iris des zones littorales (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Lotus angustissimus* (seules stations du Parc et du Vaucluse)
- *Ulex europaeus*, l'Ajonc d'Europe est très rare dans le Sud-Est ; la seule station du Parc et vauclusienne, se trouve à Roussillon
- *Gastidium ventricosum*, annuelle thermo-méditerranéenne des milieux siliceux psammophiles, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Hainardia cylindrica*, espèce thermo-méditerranéenne des zones littorales, ici en limite d'aire septentrionale
- *Psilurus incurvus*, psammophile thermo-méditerranéenne des pelouses sableuses
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses du littoral méditerranéen, trouve sur les ocres du

Pays d'Apt, ses seules stations vauclusiennes et du Parc

- *Dianthus armeria*, petit oeillet annuel des sables siliceux, rare en Provence
- *Corynephorus divaricatus* et *Corynephorus canescens*, deux psammophiles silicoles par excellence, rares en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées, inconnue plus au sud
- *Neotinea maculata*, orchidée méditerranéenne
- *Orobanche arenaria*, seule observation du Parc et trois citations dans le Vaucluse seulement
- *Sagina subulata*, psammophile atlantique peu connue dans le sud-est, localisée sur le Parc et le Vaucluse sur les ocre du Pays d'Apt
- *Senecio lividus*, espèce des pelouses sableuses rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Spergula pendra*
- *Silene conica*
- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Trifolium dubium*
- *Phleum arenarium*, rare fléole des zones sableuses
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel, rigoureusement calcifuge
- *Danthonia decumbens*, graminée connue seulement en deux stations du Vaucluse et du Parc dont une sur ce secteur
- *Dryopteris filix-mas*, la Fougère mâle, rare en Provence
- *Myosotis discolor*
- *Cytisus scoparius*
- *Alkanna tinctoria*
- *Ranunculus paludosus*
- *Matthiola fruticulosa*
- *Astragalus hamosus*
- *Plantago coronopus*
- *Onobrychis caput-galli*
- *Lithodora fruticosa*
- *Linaria pelliceriana*, assez rare en Provence.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Ces pinèdes hébergent également quelques mammifères :

- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).
- nombreuses espèces de chiroptères

Les milieux déterminés par les faciès de carrière avec falaises, galeries et cavités, sont favorables aux chauves-souris ; *Rhinolophus hipposideros* porté à l'Annexe II de la Directive Habitats et *Plecotus* sp ont été observés dans ce secteur).

Oiseaux : 33 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune de ce secteur, elle est différente selon le type de végétation. Ainsi, les zones forestières accueillent :

- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)
- le Pic épeiche et le Pic épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)

Parc naturel régional du Luberon – Secteurs de valeur biologique majeure 166

- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- la Sittelle (*Sitta europea*).

On y trouve aussi certains rapaces comme :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*).

Se sont installés là, également :

- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*),
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Pigeon biset (*Columba livia*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochrurus*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Parmi les reptiles :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Couleuvre girondine (*Coronella girondica*).

Dans les sables vivent des espèces psammophiles, reptiles ou batraciens :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanica*).

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune invertébrée, deux espèces de papillons remarquables vivent ici :

- *Sesia apiformis*
- *Prosperpinus proserpina*, le Sphinx de l'Epilobe, papillon protégé en France et porté à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2008
<i>Aira cupaniana</i> Guss., 1843	Aïra de Cupani, Canche de Cupani	Modéré	2008
<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Aïra à tiges nombreuses, Canche à tiges nombreuses	Modéré	2015
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette de Matthiole, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort	2013
<i>Avellinia festucoides</i> (Link) Valdés & H.Scholz, 2006	Avellinie fausse féтуque, Féтуque de Micheli, Avellinie de Micheli	Assez fort	2007
<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs duveteuses, Kochie à fleurs laineuses, Bassia à fleurs laineuses, Bassie à fleurs laineuses	Fort	2017
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites, Bufonie à feuilles ténues	Fort	2012
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	1986
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Modéré	2008
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2015
<i>Danthonia alpina</i> Vest, 1821	Danthonie des Alpes	Assez fort	2012
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2017
<i>Juncus rechingeri</i> Snogerup, 1971	Jonc de Rechinger	Assez fort	2019
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loefl. ex L.) Maire, 1932	Matthiole en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiole buissonnante, Matthiole ligneuse	Assez fort	2015
<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	Fort	2018
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2015
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Modéré	2012
<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Fort	2014
<i>Trifolium spumosum</i> L., 1753	Trèfle mousseux, Trèfle écumeux, Trèfle enflé	Assez fort	1985

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2020
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2004
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1979
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2020
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2013
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2004
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2013
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2007
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1977
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	1980
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2018
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2018
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2013
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1979
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2007
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2004
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1980
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	1977
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	1979
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2007
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2005

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Pelobates cultripès</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	1998
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2020
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2011

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Buthus occitanus</i> (Amoureux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2018
<i>Chorthippus jucundus</i> (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort	2015

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
-------------------------	-------------------	--------------	----------------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ocres de Roussillon	PAC0731	3 étoiles

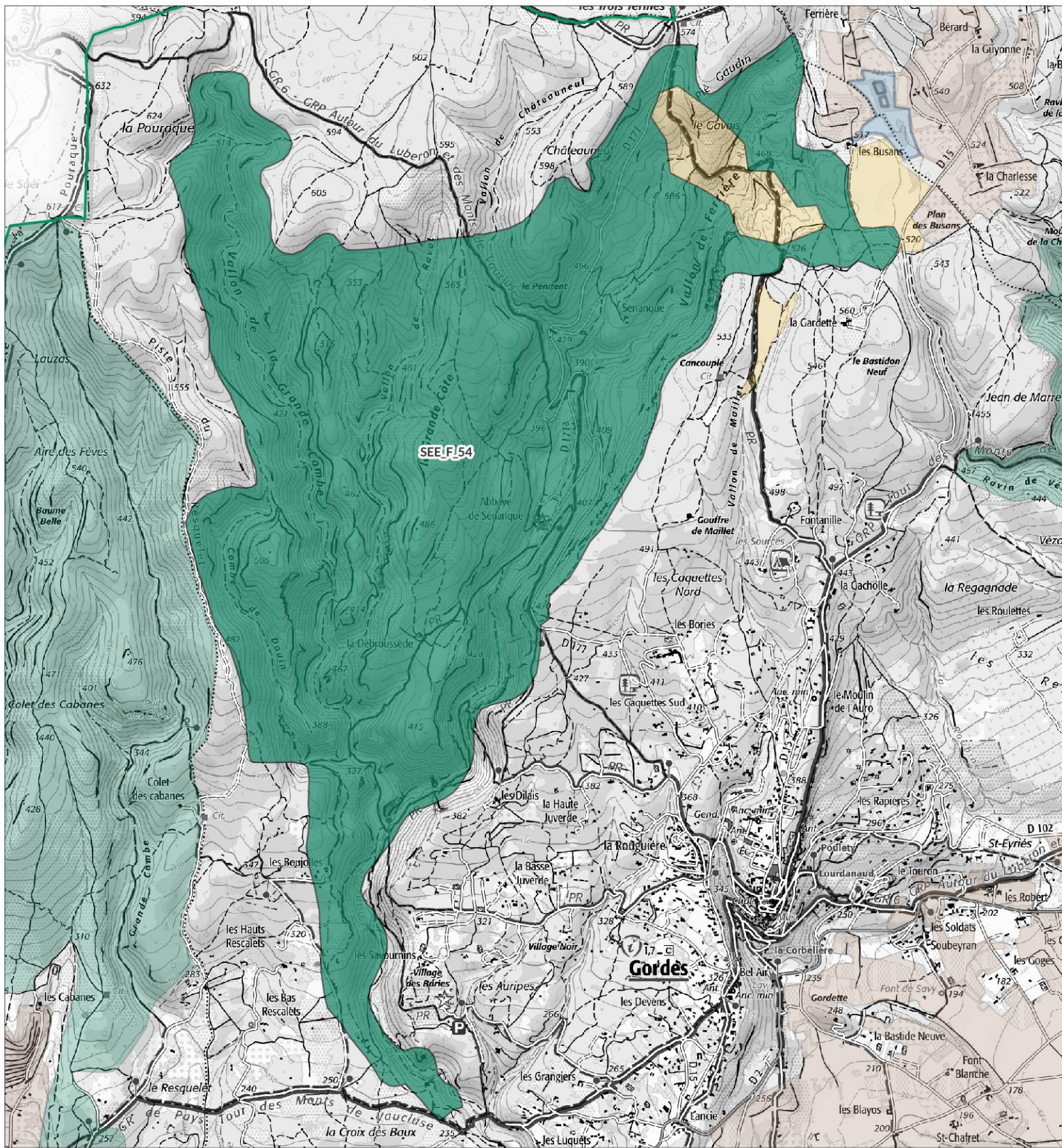
Liste des zones humides

Code Site Stratégie	Fiche dans l'atlas
----------------------------	---------------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

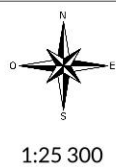
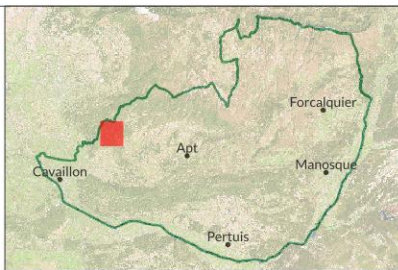
SEE_F_54 - Forêt et combes de la Sénancole



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte204_see_1



Forêt et combes de la Sénancole - SEE_F_54 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Gordes, Cabrières-d'Avignon

Superficie : 675.13 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur comprend à l'ouest du village de Gordes le grand vallon de la Sénancole qui se divise en amont en un éventail de plusieurs combes et ravins (combe de Douin, vallon de la Grand Combe, Vallon du Ravat, Vallon de Ferrière). Il englobe la célèbre abbaye de Sénanque, magnifique abbaye cistercienne du XII^{ème} siècle, édifice classé et caractérisé par une grande sobriété et austérité dans sa conception et sa décoration. Il est l'exemple parfait de l'intégration d'un monument dans son milieu naturel.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années et surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Gorges profondes, grottes perchées, falaises abruptes, entaillées dans un calcaire compact de type urgonien et éboulis à leur piémont, caractérisent ce secteur au paysage d'une grande qualité esthétique et au caractère sauvage.

C'est la partie des monts du Vaucluse la plus aride, l'eau s'y perd par de nombreuses fissures qui alimentent la Fontaine de Vaucluse, ici sévit une sécheresse extrême.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	COMBES OCCIDENTALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE VALESCURE À LA GRANDE COMBE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020336.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les risques d'incendie sont assez forts dans ce secteur du fait de la fréquentation importante de l'abbaye en été et d'une pinède assez dense par endroit. Un incendie a brûlé sur une petite surface la partie nord en 2017. La mise en gestion de la forêt communale de Gordes et de la propriété de l'abbaye avec des éclaircies de la pinède, le retour du pâturage associé à du débroussaillage des milieux ouverts permettra de réduire ce risque tout en favorisant une biodiversité des milieux ouverts.

Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

Il existe un risque de dérangement des rapaces et des chauves-souris en milieux rocheux en l'absence de l'application des réglementations (notamment équipements type voies d'escalade) et de respect de la quiétude sur les itinéraires de randonnées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Le mélange de Chêne vert et de Genévrier de Phénicie domine, avec par endroits, des pinèdes de Pin d'Alep et des milieux ouverts constitués de garrigues claires et de zones où rochers et éboulis affluent.

Ce secteur dispose de plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire classés dans la Directive Habitats :

- Yeuseraies dominées par le Chêne vert
- Landes épineuses basses à genêt de Villars
- Végétations des éboulis calcaires
- Végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées à Doradille de Pétrarque
- Formations de genévriers

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Sur les falaises et éboulis, se développe une flore rupicole très particulière, aux grandes facultés d'adaptation, capable de se contenter de peu, dont la fougère Doradille de Pétrarque.

Dans les vallons se développe une végétation avec des espèces de conditions plus fraîches. Dans le lit des thalwegs en eau, une bonne partie de l'année, on rencontre même des espèces des milieux humides.

Il convient par ailleurs de signaler aux environs de l'abbaye de Sénanque, la présence de la Fléole paniculée (*Phleum paniculatum* *) graminée très rare puisque observée quatre fois uniquement sur le Parc.

Mammifères : 5 espèce(s) à enjeux.

Territoire de chasse et de transit pour plusieurs espèces de chauves-souris :

- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est présent en colonies de reproduction
- le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) est présent en colonies de reproduction
- le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches et de façon modérée au sein du secteur
- le Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus* dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- les Murins de grande taille (*Myotis myotis*)

On peut noter la présence de la très discrète Genette commune (*Genetta genetta*), du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et du Chamois (*Rupicapra rupicapra*) ayant regagné ce secteur il y a quelques années.

Oiseaux : 26 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Sont présents dans des espaces relativement ouverts le remarquable et imposant Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et le discret et le petit lézard appelé Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*). Plusieurs espèces de couleuvres peuvent être observées dont la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*).

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) profite de la présence d'écoulements temporaires et de vasques pour assurer sa reproduction.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Peut-être observé la remarquable Magicienne dentelée (*Saga pedo*), le Criquet provençal (*Arcyptera kheili*) et le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*).

Ont été vu historiquement des papillons à fort et assez fort enjeu de conservation qui mériteraient de nouveaux efforts de prospections pour les retrouver comme :

- le Sablé de la Luzerne (*Polyommatus dolus*)

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique

Sur le plateau des Busans, les calcaires marron clair d'aspect gréseux, riches en silex présentent des couches régulières de prismes calcitiques orientés, d'une longueur de 2 à 5 mm. Cette roche est un calcaire urgonien profondément corrodé par des bactéries appelées *Microcodium*.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La mise en gestion de la forêt communale de Gordes et de la propriété de l'abbaye se fera en concertation en cohérence d'ensemble dans le cadre de Natura 2000. Il y a une sensibilisation et un travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats...). La gestion pastorale est accompagnée.

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

Le respect de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Grands rapaces du Luberon" bénéficie également aux chauves-souris. L'évaluation d'incidences en site Natura 2000 pour les activités soumises est un gage de préservation des espèces et des habitats.

Une sensibilisation des visiteurs se fait sur les itinéraires balisés ouverts au public.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

GCP, 2010. Inventaire et cartographie en hiver des chiroptères du site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », 66p. Édité par le Groupe chiroptères de Provence (GCP).

Parc Naturel Régional du Luberon, 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301522 « ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE » Directive "habitats", T.0, T.1 et T.3, DREAL PACA, Aix-en Provence, classeur, 117 p. et 64 p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2017
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2015
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2008
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2014
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2019
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Modéré	1988
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2008
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucais à feuilles larges, Assez fort	Assez fort	2016
	Caucaide à feuilles larges		

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2016
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2018
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2023
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2023

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2016
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2006
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2004
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2012
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2006
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2007
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2023
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2013
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2003
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2003
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2020
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2019
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2016
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2019
<i>Glaucopteryx iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	1986
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle calcaire à Microcodium et silex des Busans	PAC0758	3 étoiles
Le fossé d'effondrement oligocène de l'Abbaye de Sénanque	PAC0748	2 étoiles

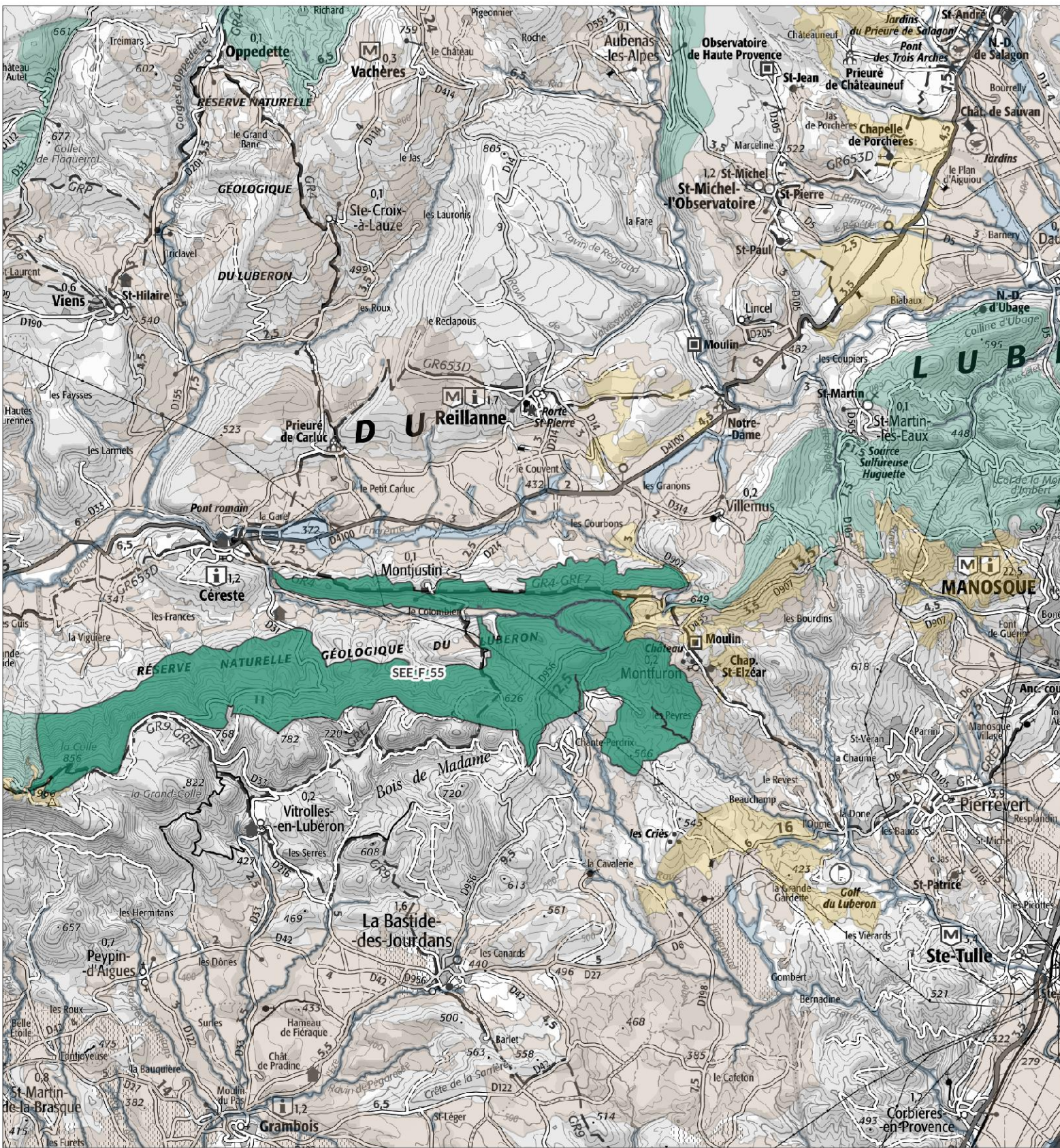
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

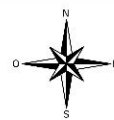
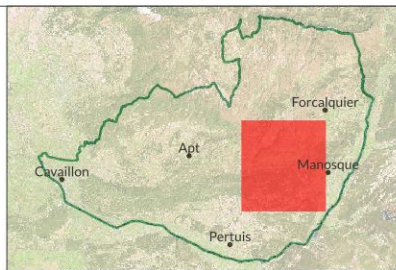
SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:92 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
..ref_charte2040_see_l



Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin - SEE_F_55 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :
La Bastide-des-Jourdans, Montjustin, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Lubéron, Manosque, Montfuron, Villemus, Céreste

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1992.22 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur se compose de trois entités distinctes : l'arête de Montjustin au Nord (essentiellement ses adrets) et au Sud, l'extrémité Est de l'ubac du Grand Luberon et la forêt Domaniale de Montfuron avec le ravin de Souvestre. Géographiquement l'ubac oriental du grand Luberon et les Adrets de Montjustin sont séparées par le vallon de l'Aiguebelle, autre secteur à enjeux, et se rejoignent à Montfuron.

Globalement l'ubac oriental du Grand Luberon forme un versant vallonné entre 400 et 900 m d'altitude et parsemé d'éboulis quand la pente s'intensifie. Cet ensemble est constitué de milieux forestiers (dont environ 25 % de forêts publiques) dominés par les feuillus d'une part : le chêne vert dans les conditions sèches et le chêne pubescent sur les stations les plus clémentes, et d'autre part par des conifères issus de plantations dans la forêt communale de Céreste.

Au nord de cet ubac se dresse la crête de Montjustin et ses adrets très abrupts et secs, autrefois partiellement aménagés en terrasses à vocation agricole dont l'abandon cultural et l'usage pastoral a conduit à la formation de pelouses sèches et de landes. Le déclin progressif du pastoralisme a conduit à une fermeture partielle des pelouses avec la formation de matorrals et de fruticées arbustives. Le chêne vert colonise notamment la crête et la partie haute des adrets quand le chêne pubescent et la pin sylvestre recouvre lentement le bas de versant jusqu'à l'Aiguebelle.

Enfin la partie Sud-est du secteur, couverte en partie par la forêt domaniale de Montfuron (15 % de l'entité), se distingue par une domination forestière avec des peuplements pionniers de pins. Il s'agit en partie d'une reconquête naturelle des milieux agropastoraux par le Pin d'Alep ou le Pin sylvestre, ou d'une plantation de Pin noir d'Autriche pour lutter contre l'érosion. Cette partie du secteur est un tête de bassin versant alimentant les affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE	

Natura 2000 - ZSC	VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RNN géologique	Bastide Barbely	
RNN géologique	Bastide du Bois	
RNN géologique	Grivet	
RNN géologique	Le Rocher	
RNN géologique	Les Cayols	
ZNIEFF géologique	GISEMENT "LES FRANCES" = GISEMENT DE GRIVET	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE LA BASTIDE BARBELY	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE LA BASTIDE DU BOIS	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES CAYOLS	
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DU GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012368.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS	
	DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf
	MONTJUSTIN	

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Fermeture et fragmentation des ensembles de milieux ouverts

Développement de peuplements forestiers pionniers (matorral, fruticées, pinèdes) sur les milieux ouverts.

En fonction de l'exploitation forestière (qui est aujourd'hui relativement faible) il est possible d'envisager un vieillissement des forêts de feuillus et le passage progressif à de la futaie sur souches au détriment du taillis.

Le changement climatique pourrait modifier le rythme de ses tendances ou le perturber (avec épisodes de dépérissement des peuplements forestiers comme les pinèdes sylvestres par exemple)

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les principaux milieux rencontrés sont forestiers. Ils forment une matrice dans laquelle se retrouvent ponctuellement (ou plus largement dans les adrets de Montjustin) des milieux de landes et de pelouses qui concentrent le plus souvent les enjeux de conservation du secteur.

Entre les différentes pinèdes, naturelles ou de plantation (Pin noir, Pin d'Alep et Pin sylvestre), et les formations dominées par les chênes, un habitat est identifié comme étant d'intérêt communautaire au titre de la DHFF 1992. Il s'agit des forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia à Laurier-tin (9340 -3 , 45.31), peu présentes et localisées sur les bombements de l'ubac oriental du Luberon.

Les milieux ouverts ou semi-ouverts, menacés par la colonisation naturelle des arbres, présentent de forts enjeux de conservation. Si les landes à Spartier de Montjustin ou les pelouses à Aphyllante de Montfuron ne sont pas reconnues d'intérêt communautaire, c'est le cas des Pelouses sèches semi-naturelles à Brome (6210) ou des Matorrals à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires (5210). Ces deux milieux, prioritaires pour la conservation, participent grandement à l'enjeu écologique du secteur, par leur rareté et leur riche et spécifique biodiversité.

A ces milieux s'ajoutent également les pelouses à Brachypode de Phénicie autrefois considérées d'intérêt communautaire mais qui semblent être moins riches en biodiversité. Elles sont toutefois des milieux ouverts caractéristiques de l'influence méditerranéenne et du pastoralisme collines.

Enfin, le secteur présente des formations d'éboulis ouest méditerranéens et thermophiles (8130). En association avec la chênaie verte d'intérêt communautaire, elles forment d'intéressants ensembles à l'ubac oriental du Luberon, abritant potentiellement Ptychotis saxifraga.

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Dans les zones couvertes par des mosaïques de pelouses et de Matorral à genévrier, il est possible de rencontrer l'énigmatique Gui du genévrier (Arceuthobium oxycedri), rare parasite du genévrier dont la répartition est très discontinue et qui trouve ici une de ses rares populations du Luberon.

Parmi les espèces de plantes ayant un enjeu de conservation sur le secteur, nombreuses sont celles en lien direct avec la présence des pelouses sèches méditerranéennes. C'est le cas notamment de Cyanus semidecurrens (rare en PACA) et d'Ophrys provincialis (espèce relativement rare, patrimoniale sur le territoire et protégée à l'échelle régionale).

Enfin les zones agricoles (plus ou moins abandonnées) du secteurs peuvent abriter *Myagrum perfoliatum*, une plante messicole patrimoniale dont la situation en PACA est précaire.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

La genette est un enjeu de conservation sur le secteur. La réparation de la population de ce mammifère protégé est assez mal connue. La genette apprécie divers types de biotope allant des paysages ouverts aux forêts.

Oiseaux : 18 espèce(s) à enjeux.

Les enjeux de conservation portés sur l'avifaune sont principalement liés à deux type de cortèges.

Tout d'abord, étant principalement forestier, le secteur accueille une diversité importantes d'espèces forestière tel que le Pic noir, la Chouette hulotte, la tourterelle des bois ou l'engoulevent d'Europe. La préservation d'une bonne qualité écologique des écosystèmes forestiers permet de conserver un habitat favorable pour ses espèces (développement des forêts matures notamment).

Le second cortège est lui davantage liés aux milieux ouverts ayant des strates arborés assez faibles. Il s'agit notamment de l'Alouette Lulu, de la Fauvette mélanocéphale ou encore du Circaète Jean-le-blanc qui chasse les reptiles en milieu découvert. L'enjeu de conservation de ce cortège réside ainsi dans le maintien de zones ouvertes et de pelouses.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Les espèces d'invertébrés identifiées sur le secteur comme ayant un enjeu de conservation importants sont tous des insectes dont la présence est principalement liée à la présence de pelouses sèches et de milieux très ouverts. Néanmoins les données d'observation de ces espèces sont anciennes. L'Hermite (enjeu de conservation très fort), par exemple est considéré comme éteint de cette partie du territoire.

Les versants secs et caillouteux pourraient encore accueillir l'Alexanor (*Papilio alexanor*), une espèce de papillon protégé et figurant en annexe IV de la Directive « Habitats », avec sa plante hôte *Ptychotis saxifraga*, tandis que les pelouses de la crête orientale du Luberon abrite le Moiré de Provence, quasi menacé en France, et le Gomphocère fauve-queue un criquet très rare vulnérable en Europe selon l'IUCN.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. Plusieurs sites classés en RNN ont livré des poissons (*Dapalis macrurus*, *Prolebias goreti*), des reptiles (crocodile...), des oiseaux, des mammifères (chauves-souris, rongeur...), des végétaux (feuilles, fruits ou graines), des méduses, et de nombreux insectes.

- Dalles à empreintes de pas de mammifères

Le site de Cayols, à Montjustin, présente quelques traces décrites comme des empreintes de pas de mammifères.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

- Maintien du pastoralisme pour préserver les mosaïques de matorral et les pelouses sèches.
- réouvertures de milieux et arrachage du spartier sur les adrets de Montjustin pour reconstituer un réseau de pelouses sèches et de garrigue à fort enjeu écologique
- Maintien des peuplements forestiers à enjeux. Privilégier une gestion durable et le maintien d'îlots et de plus large zones dédiées à la sénescence afin d'améliorer la trame de forêts matures.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FRAPA.P (coord.). 2010. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». DREAL-PACA. Vol. Tome 2-Volet application. Aix-en-Provence.

PNRL. 2008. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Vol. Tome 1-Diagnostic.

BARET.J - BIODIV 2019. Site Natura 2000 FR9301585 Massif du Luberon - Inventaire et cartographie des habitats naturels. 31p

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2015
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier	Modéré	2007
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	1991
<i>Fritillaria involucreta</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	1990
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2004
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2002

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2020
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2011
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2011
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2015
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2012
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2012
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	1996

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1988
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2002
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	1981
<i>Hyponphele lycaon</i> (Rottensburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1982
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	1999
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1981
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	1986
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	1988
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1982
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1988
<i>Stenobothrus grammicus</i> Cazorro y Ruiz, 1888	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cliqueteur, Sténobothre fauve-queue	Très fort	1999
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1981

Autres groupes

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de pas de mammifères des Cayols	PAC1216	1 étoile
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Bastide Barbély	PAC1211	3 étoiles
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Bastide du Bois	PAC1211	3 étoiles
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Cayols	PAC1211	3 étoiles
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Grivet	PAC1211	3 étoiles

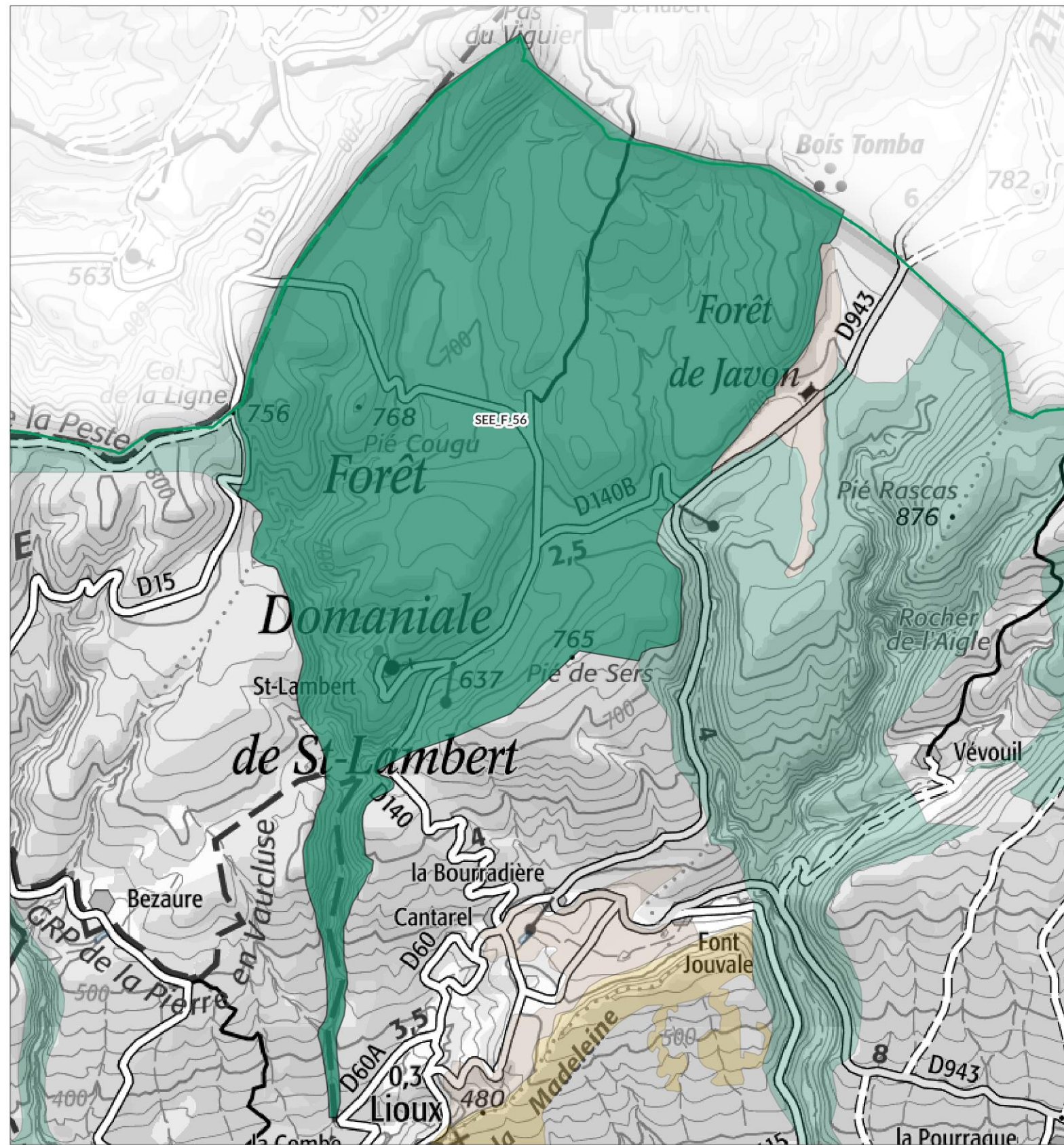
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

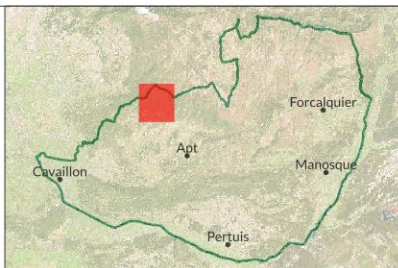
SEE_F_56 - Combe de Lioux et plateau des Monts de Vaucluse



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:38 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Combe de Lioux et plateau des Monts de Vaucluse - SEE_F_56 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Méthamis, Monieux, Lioux

Superficie : 1639.27 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur comprend la grande Combe de Lioux depuis le hameau de la Combe jusqu'au col de la Ligne.

Il inclut également la vaste partie sommitale de la commune, correspondant au plateau des Monts de Vaucluse autour de la Forêt domaniale de Saint-Lambert, de la Verrerie, de la forêt de Javon et du sommet du Grand Adrech. Ce sont ici des vallonnements et escarpements sur des sols calcaires majoritairement urgoniens. La nature y est particulièrement sauvage et l'espace forestier se partage entre des taillis de Chêne vert, mais surtout de Chêne pubescent.

Profondément encaissé en gorges étroites dans la partie aval, la combe de Lioux se divise à l'amont en un éventail de plusieurs combes évasées et se termine par un plateau jusqu'à la route forestière des Indochinois.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui, comme eux, résultent de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	CRÊTES DES MONTS DE VAUCLUSE, DU COL DE MURS AU COL DE LA LIGNE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020333.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTs DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui grandit dans le contexte de changement climatique (sécheresses).

La protection forte par un arrêté de protection de biotope dans la Combe de Lioux permet de limiter les menaces sur les falaises.

Le fonctionnement biologique particulier de la zone de crête est condamné à terme, par un reboisement de cèdres.

Les bâtiments abritant des colonies de chauves-souris sont menacés par la fréquentation humaine importante.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Enclavé dans les épaisses forêts de chênes des Monts de Vaucluse, la combe de Lioux s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent cette grande chaîne montagneuse. Au fond de la Combe, dans la partie aval, coule un ruisseau au moment des plus fortes pluviosités de l'année.

Gorges profondes, falaises abruptes, anfractuosités, marmites de géants, entaillées dans un calcaire compact urgonien, et forêts épaisses et sombres caractérisent ce secteur au paysage d'un grande qualité esthétique et au caractère sauvage et abritant des oiseaux nicheurs et des chauves-souris.

Une magnifique chênaie verte recouvre en presque totalité les flancs du vallon à l'aval. En altitude, s'installent des boisements plus diversifiés à base de chênes pubescents, érables, alisiers, sorbiers, noisetiers... Dans le fond de vallon surtout, la forêt sort de l'ordinaire : elle prend des allures de futaie, apportant au massif, par des structures forestières plus proches de la forêt climacique, une diversification favorable à des activités biologiques originales.

A proximité se trouvent des bâtiments abandonnés abritant des colonies de chauves-souris à très fort enjeu de conservation.

Sont présents plusieurs habitats d'intérêt communautaire portés à la Directive Habitats :

- Landes épineuses basses à genêt de Villars
- forêts à Chêne vert
- forêts de ravins
- végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- Végétations des éboulis calcaires
- Grottes et avens

-

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Au fond du vallon, une ambiance de fraîcheur et d'humidité particulière, favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile avec des plantes montagnardes de grand intérêt, en particulier sur un massif où l'aridité domine et où l'influence méditerranéenne se fait sentir à tous les niveaux altitudinaux. Ces zones encaissées, véritables enclaves montagnardes et septentrionales dans un environnement nettement méridional hébergent des représentants rares de la flore en Provence.

Certaines sont menacées et notées au Livre rouge de la région PACA, comme :

- *Thymelaea sanamunda*, dont on ne connaît que deux stations dans le Vaucluse et sur le Parc

Mais ce vallon aux contours sinueux et aux orientations changeantes permet également l'existence d'espèces très méridionales.

Sur les crêtes du plateau de Piquègou, près du Mur de la Peste, on observe quelques manifestations de la rare association à Genêt de Villars (*Genista pulchella*), caractéristique des crêtes fortement ventées, constituant des milieux ouverts très spécialisés. Cette espèce notée sur le Livre rouge régional est accompagnée de quelques autres à écologie identique et toujours peu fréquentes en Provence, en raison de la marginalité écologique de cet habitat. Citons :

- *Arenaria aggregata*
- *Euphorbia flavicoma* (ces deux dernières espèces sont notées au Livre rouge régional).

Mammifères : 6 espèce(s) à enjeux.

La très discrète Genette commune a été observée.

Les anfractuosités des rochers de ce secteur sont favorables aux chauves-souris, 17 espèces ont été contactées dont 5 inscrites en Annexes II de la Directive Habitat-Faune&Flore (priorité de conservation):

- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) contacté de façon forte à l'extrémité sud de la combe
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) contacté de façon forte à l'extrémité sud de la combe
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) contacté de façon forte à l'extrémité sud de la combe

A proximité se trouve des bâtiments abandonnés abritant :

- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

à très fort enjeu de conservation.

Oiseaux : 39 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune vertébrée, il faut noter qu'il y a eu

historiquement la présence d'un couple de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) dans le bas des Gorges, ce qui confirme le grand intérêt écologique de cette zone. Ce bel oiseau au vol

gracieux est le plus petit et dernier représentant des espèces de vautours en Provence. Ses populations se sont malheureusement réduites en région méditerranéenne de façon inquiétante pour la survie de l'espèce.

On voit également :

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)

- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)

En hiver, il est possible d'apercevoir certaines espèces en provenance des Alpes proches comme

- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Le Psammodrome d'Edwards en milieux ouverts et la Salamandre tachetée en milieux humides sont d'emblématiques spécimens de ces riches écosystèmes diversifiés.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

La Proserpine est un papillon protégé dont la plante hôte est l'Aristolochie pistoloche.

L'Hespérie des Cirses ou Hespérie de Rambur et le Moiré automnal observées il y a plusieurs années mériteraient un nouvel effort de prospection afin de savoir si ces espèces sont encore présentes et dans quelle proportion.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les falaises de cette combe sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope (APB) pour la préservation des rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté européenne, leur application permet de garantir la préservation des espèces présentes.

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'ilots de sénescence et d'arbres habitats, respect des périodes de nidification des oiseaux lors des nidifications pour préserver leur quiétude...).

Une restauration des milieux ouverts pourraient passer par une gestion de la cédraie pour contenir son extension.

Concernant les bâtis proches abritant des chauves-souris :

- Suivi pluriannuel de l'ensemble des bâtiments et en sortie de gîte et pose de détecteurs pour évaluer les espèces utilisant les lieux en gîte.

- Fermeture des caves/combles et différentes pièces pour éviter la fréquentation humaine mais permettant l'accès aux chauves-souris.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

GCP, 2010. Inventaire et cartographie en hiver des chiroptères du site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse », 66p. Édité par le Groupe chiroptères de Provence (GCP).

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acis fabrei</i> (Quézel & Girerd) Lledo, A.P.Davis & M.B.Crespo, 2004	Nivéole de Fabre, Acis de Fabre	Fort	2023
<i>Anthemis cretica</i> subsp. <i>gerardiana</i> (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard, Anthémis de Gérard	Assez fort	1980
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes, Sabline agglomérée, Sabline capitée	Modéré	2018
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2021
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2021
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2020
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2006
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2020
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2019
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2021
<i>Thymelaea sanamunda</i> All., 1785	Thymélée sanamunda, Herbe du mont Serrat, Passerine sanamunda	Modéré	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Crocodylus suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1981
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2020
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2010
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2020

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2013
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2009
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2009
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2009
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2016
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2013
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2012
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2012
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2015
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2013
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2012
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2012
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2003
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2015
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2003
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2016
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2012
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2017
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2008

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2010
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2000
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2004
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2002
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2004
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2015

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

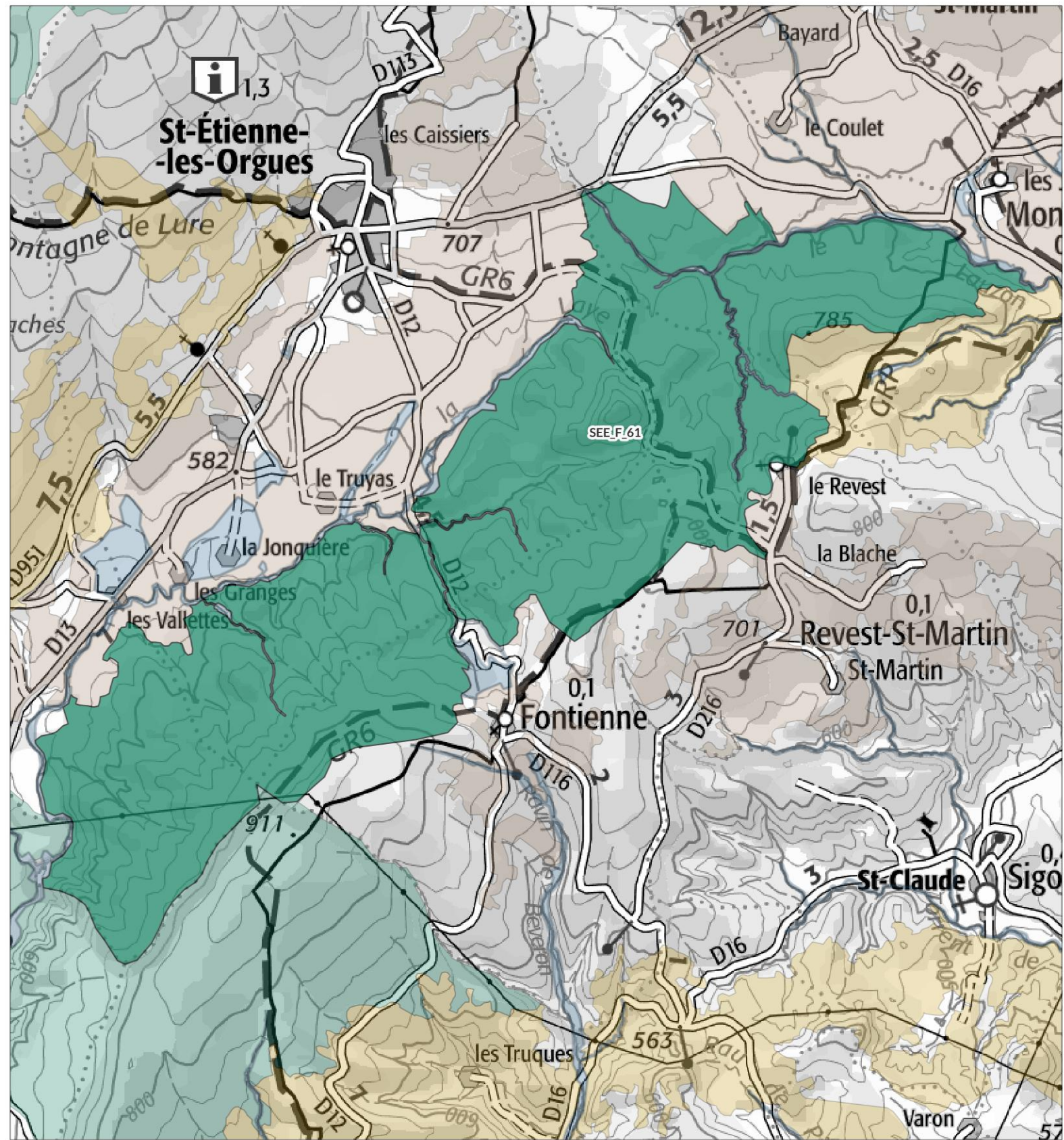
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

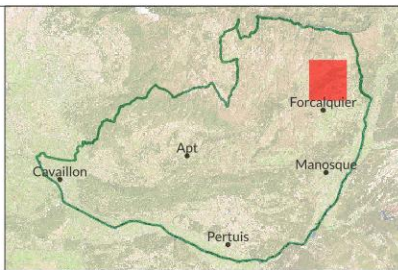
SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:41 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux - SEE_F_61 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Saint-Étienne-les-Orgues, Forcalquier, Fontienne,
Limans, Revest-Saint-Martin, Cruis, Montlaux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1442.64 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Vaste massif forestier étendu sur les ubacs des collines de Roche-Ruine, Piolan, Piéchabert et de la Pinée, face la plaine de Saint-Étienne-les-Orgues.

C'est un massif étiré sur une longueur d'environ 10 kilomètres, se développant sur un coteau plus ou moins raide, entre 550 et 900 mètres d'altitude.

Entièrement incluse dans l'étage de végétation supraméditerranéen, la forêt occupe ce front de cuesta qui recoupe plusieurs formations géologiques bien différentes. Près de la base, les terrains mésozoïques correspondent à des grès et des marnes sableuses accueillant une végétation fréquemment silicicole. Plus haut, on retrouve des formations plus récentes de l'oligocène, elles-mêmes assez diversifiées (marnes, calcaires, conglomérats) et supports d'une végétation nettement calcicole.

L'exposition, majoritairement au nord-ouest, explique la présence de faciès forestiers frais, peu méditerranéens, parfois même submontagnards. Le Pin sylvestre est l'essence dominante sur ces sols souvent marnicoles pauvres, accompagné du Chêne pubescent dans des stations plus favorables notamment de replats et de vallons. Le Hêtre est également présent de façon assez sporadique, à la faveur des conditions les plus froides. Une petite partie de la forêt est située dans la forêt domaniale du Prieuré.

La topographie et la roche marneuse favorisent la présence de nombreuses zones humides forestières, petites sources intermittentes ou pérennes, alimentant des ruisseaux au fond d'un réseau de petits ravins. Ces ruisseaux s'agrègent entre eux et forment ensemble les sources de la Laye à l'ouest du secteur et du Lauzon côté est.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : A l'origine forestier et pastoral, ce coteau escarpé est aujourd'hui largement dominé par la forêt qui vieillit peu à peu.

La topographie exclut a priori des coupes d'ampleur et d'un seul tenant, sauf dans certains secteurs plus accessibles du piémont.

Le risque incendie y est modéré en raison de l'exposition et de la relative humidité des sols, mais la large prédominance du Pin sylvestre par endroits est un facteur de risque non négligeable.

Les secteurs hébergent une végétation originale dans le contexte provençal, avec certaines influences médio-européennes et montagnardes. Certaines de ces espèces, en limite d'aire de répartition, semblent être particulièrement vulnérables dans le contexte de changement climatique.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La forêt est dominée par la pinède sylvestre supraméditerranéenne, installée sur les sols les plus pauvres. Il s'agit d'un habitat forestier relativement clair et qui laisse se développer une strate arbustive et herbacée diversifiée.

La chênaie pubescente est également bien présente là où un sol a pu se constituer. Elle est dominante par endroits et s'accompagne d'une flore classique et commune localement, bien que dans un faciès frais.

La hêtraie est quant-à-elle très éparse et insuffisamment étendue pour accueillir une végétation typiquement montagnarde, néanmoins elle permet l'installation de quelques espèces originales.

Un intérêt majeur du secteur réside dans la présence d'habitats naturels acidiphiles au niveau des grès de l'Albien, en pied de versant. Ce sont des formations arbustives et herbacées de sous-bois, à Bruyère à balais, Callune et Ciste à feuilles de sauge qui livrent une flore très originale, remarquable, peu commune dans le contexte provençal.

Les zones humides sont nombreuses dans le secteur. On y trouve notamment des sources et suintements à fort enjeu de conservation, apparentées à des bas-marais alcalins.

Ces petites zones humides ponctuelles sont en contact avec de nombreuses prairies et cordons de Molinie le long des talwegs et ravins. Dans les ravins principaux, une végétation arbustive et arborée se développe, sous la forme de saulaies pionnières et de petites ripisylves à peupliers et frênes.

Sur les pentes marneuses les plus fortes s'installent des formations clairsemées d'éboulis typiques de la Haute-Provence, à Agrostide argentée, Bugrane buissonnante et Laser de France.

Flore vasculaire : 12 espèce(s) à enjeux.

Bien que forestier, le secteur est remarquable pour l'abondance et la diversité d'espèces d'orchidées, dont certaines d'entre elles ne sont pas spécifiquement sylvoicoles, mais profitent de clairières ou de zones humides pour se développer.

Parmi ces espèces, la Gymnadenie très odorante est présente çà-et-là au sein d'ourlets humides. C'est un taxon médio-européen rare en France et en forte régression en plaine. Dans des habitats un peu similaires, mais plus humides, on trouve également ici l'Epipactis des marais, peu commun en Provence.

Dans des pelouses et ourlets plus secs, l'Orchis à odeur de vanille et l'Orchis tridenté sont deux autres orchidées globalement rares et indicatrices de milieux ouverts à semi-ouverts préservés.

Dans la pinède sylvestre, l'Orchis de Spitzel est une espèce dispersée dans les reliefs du sud de l'Europe, observée dans le massif jusqu'en 2002 mais qui a peut-être disparu suite à des travaux forestiers.

Parmi les autres espèces remarquables, l'Euphorbe à feuilles de graminées est une espèce endémique delphino-provençale qui affectionne les zones marneuses un peu humides en hiver. Elle est encore bien présente localement.

La Danthionie alpine est une graminée rare observée ici en milieu acidiphile, quant-à la Phalangère rameuse, c'est une liliacée non revue dans le secteur depuis plus d'un siècle, mais qui mériterait d'être recherchée en été au sein de pelouses sommitales exposées, conditions dans lesquelles elle a été retrouvée récemment non loin de là à Montlaux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Les données disponibles concernent des espèces communes, fréquentant classiquement les massifs forestiers.

La présence de gîtes de reproduction de chauves-souris forestières semble très probable dans ce secteur où il existe à la fois un réseau important d'arbres sénescents, des points d'eau permanents (Laye, Lauzon) ainsi qu'une ressource alimentaire probablement conséquente.

La connaissance reste toutefois encore à acquérir pour ces espèces.

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

Le secteur accueille, de façon quasi-certaine, plusieurs espèces de rapaces nidifiant en milieu forestier, notamment le Circaète-Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore.

Fréquemment observé, l'Aigle royal est un nicheur possible au sein de petites parois tranquilles disséminées dans le massif.

Plusieurs espèces de passereaux à enjeu de conservation sont également mentionnées en reproduction possible à certaine, comme l'Hirondelle rustique, l'Alouette lulu, la Fauvette mélanocéphale et la Moineau soulcie. Ces espèces bénéficient également de la présence de quelques milieux ouverts à semi-ouverts de garrigue ainsi que de la proximité de la plaine agricole de Saint-Etienne-les-Orgues.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Le milieu forestier frais et souvent un peu humide et comprenant des ruisseaux est l'habitat préférentiel de la Salamandre tachetée, qui est ici fréquemment observée.

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

La connaissance des invertébrés concerne très majoritairement les papillons rhopalocères, qui ont fait l'objet de nombreux inventaires au cours des dernières années.

Cette curiosité pour les lépidoptères diurnes doit en partie être due au fait qu'un papillon particulièrement rare, un temps considéré éteint de la région, a été retrouvé dans le secteur (ainsi que dans d'autres) depuis quelques années. Il s'agit de la Bacchante, de la famille des nymphalidae, espèce associée à des forêts claires et fraîches, où la chenille se nourrit de feuilles de graminées et de cyperacées.

D'autres papillons assez rares ou localisés fréquentent ce secteur, comme le Sablé provençal, l'Hespérie du marrube, petite espèce liée aux épiaires, le Nacré de la Filipendule ou l'Azuré de la faucille dont la chenille se nourrit de Luzerne lupuline.

Le Morio, grand nymphalidae lié aux saules pourtant bien présents ici, n'a en revanche plus été revu depuis 1960.

En ce qui concerne les autres groupes d'invertébrés, les données sont très peu nombreuses, voire inexistantes. Pour un secteur forestier tel que celui, des inventaires ciblés sur la faune saproxylique devraient être conduits en priorité.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La libre évolution, ou non gestion, est le principe idéal et théorique de prise en compte des enjeux de biodiversité pour un espace forestier.

Pour une grande partie, la topographie du massif est incompatible avec une sylviculture de grande ampleur et un réel vieillissement s'observe depuis de nombreuses décennies, en lien également avec une certaine déprise pastorale.

En pied de versant, l'accès est plus aisé et permet une sylviculture qu'il convient toutefois de penser en termes de pratiques douces prenant en compte les enjeux qui sont ici nombreux.

La vocation forestière du secteur n'est pas incompatible avec le pastoralisme qui a la place de s'exprimer, particulièrement dans la partie haute du versant. Le maintien de milieu ouverts et semi-ouverts via des pratiques extensives entretenant les parcours, permet aussi à une biodiversité différente de s'exprimer. En revanche, il semble préférable d'éloigner ou de limiter la présence de troupeaux à proximité des nombreux ruisseaux du secteur qui sont aux sources de la Laye et du Lauzon.

La connaissance naturaliste semble être un autre enjeu pour ce secteur a priori préservé. La faune forestière devrait être davantage étudiée : chiroptères, invertébrés saproxyliques et des zones humides, etc.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2013
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2020
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2008
<i>Danthonia alpina</i> Vest, 1821	Danthonie des Alpes	Assez fort	2016
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2013
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	Gymnadénie très odorante, Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort	2020
<i>Légousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2008
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	1999
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2008
<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Fort	2002
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2011
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2014
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2010
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2020
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2020
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammmodrome d'Edwards (Le), Psammmodrome cendré	Modéré	2019
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2020
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Argynnis niobe</i> (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	Modéré	2018
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2018

<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2019
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort	2022
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

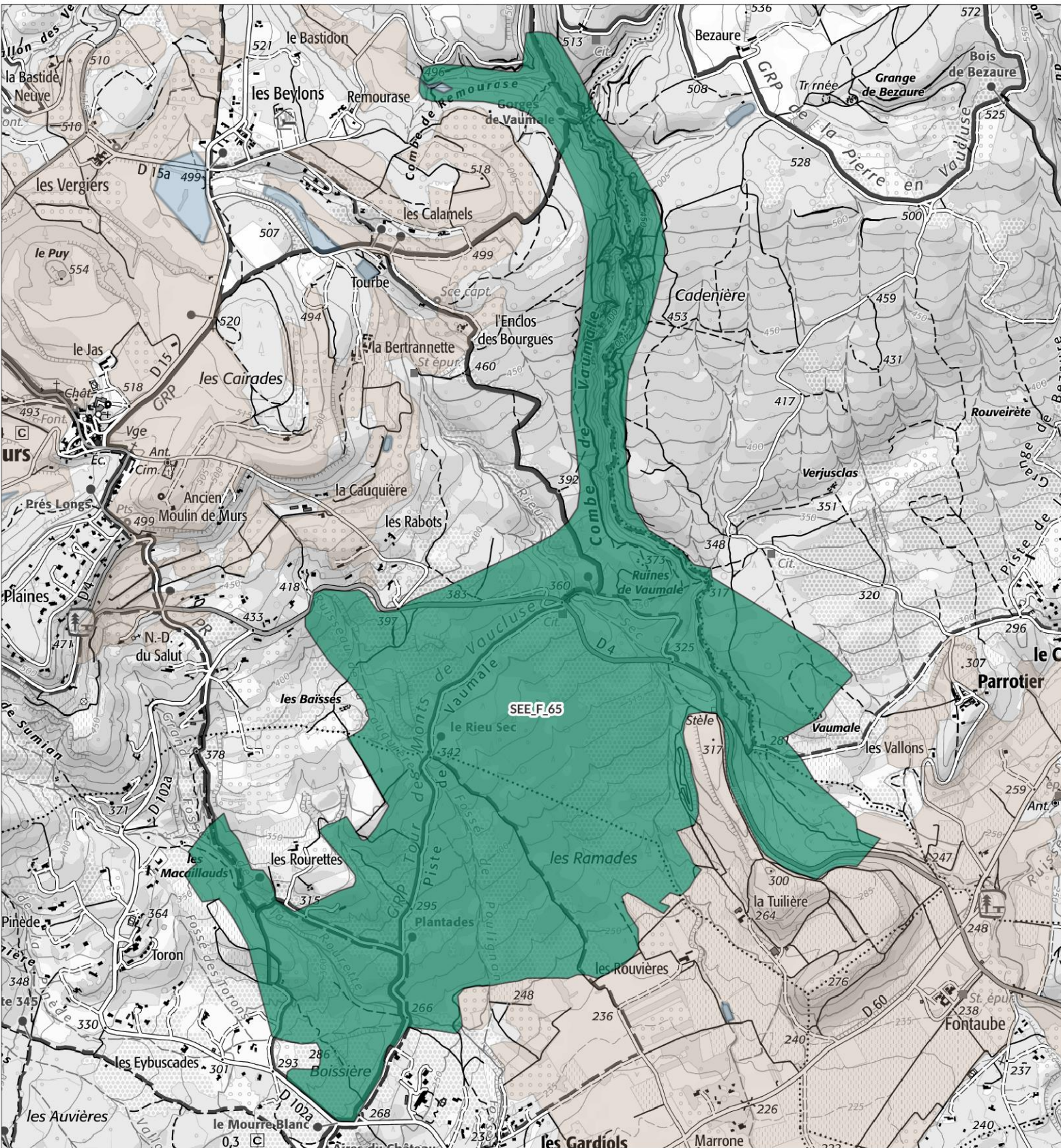
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

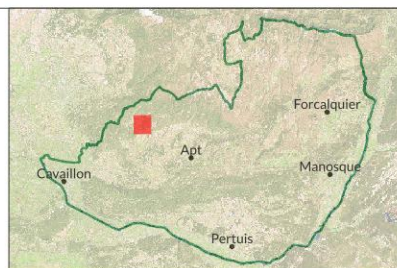
SEE_F_65 - Boissière - Combe de Vaumale



Légende

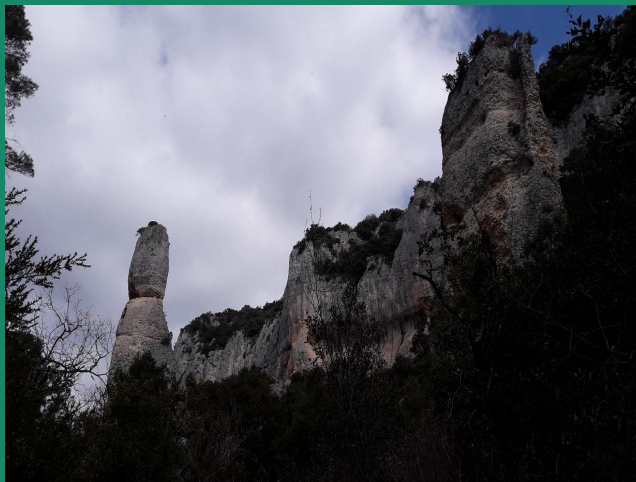
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:19 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Boissière - Combe de Vaumale - SEE_F_65 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Joucas, Lioux

Superficie : 323.23 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Secteur établi sur le revers sud des Monts de Vaucluse, entre 250 et 500 mètres d'altitude.

L'exposition sud et l'omniprésence de la roche calcaire franche (faciès urgonien) en affleurements et cailloutis renforcent l'ambiance méditerranéenne très chaude, sèche et inculte du biotope.

A l'est du secteur, ces calcaires sont entaillés par la Combe de Vaumale sur environ deux kilomètres, pour une centaine de mètres de profondeur.

Entièrement inclus dans l'étage mésoméditerranéen, le secteur est à la fois forestier (chênaie verte chétive) et rupestre (dalles calcaires, barres rocheuses). Au sein de cette trame forestière se déploient quelques espaces plus ouverts de garrigue basse et de pelouses méditerranéennes.

Il s'agit d'un secteur relativement tranquille et peu fréquenté, favorable à la préservation d'une flore et d'une faune méditerranéennes typiques. Le caractère rupestre de la Combe de Vaumale apporte un intérêt supplémentaire avec la présence de quelques espèces à enjeu de conservation.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : En raison des conditions de sol particulièrement contraignantes, la tendance à la fermeture des milieux est très lente.

Les milieux rocheux, protégés notamment par l'APPB "Grand rapaces du Luberon" ne sont pas considérés comme menacés.

Sans utilisation pastorale les milieux ouverts tendraient à se refermer lentement, ce qui n'empêcherait pas le maintien, en situation plus ou moins climacique de certains espaces ouverts de pelouse et garrigue rocailleuse.

Comme dans bon nombre d'autres secteurs similaires des Monts de Vaucluse, le risque incendie constitue une menace importante pour les milieux plus forestiers, notamment ceux qui sont dominés par le Pin d'Alep.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les milieux rocheux et forestiers se partagent l'essentiel des surfaces.

En ce qui concerne la forêt :

- Sur sol squelettique calcaire, la forêt est une chênaie verte, ordinairement très chétive et ouverte, entremêlée de zones de garrigue haute sclérophylle et de clairières rocailleuses.
 - Dans les espaces de calcaires moins francs ou de colluvions, la pinède de Pin d'Alep prend un développement important.
 - Au fond de la Combe de Vaumale, la forêt est plus développée et diversifiée, avec l'apparition d'un mélange caducifolié de Chêne pubescent et d'Erable de Montpellier notamment. Le Buis y connaît un développement important également, de même que les formations de Genévrier de Phénicie sur les escarpements.
- > Habitats d'intérêt communautaire
- Forêts de Chêne vert
 - formations de Genévrier

Les milieux rocheux accueillent une végétation spécifique et caractéristique des parois calcaires méditerranéennes, avec différents sous-types qui sont fonction de l'exposition et de l'hygrométrie moyenne.

--> Habitats d'intérêt communautaire

- Végétations des rochers et falaises calcaires & Végétations des parois calcaires ombragées
- Végétations des éboulis calcaires

Les milieux ouverts relictuels accueillent une garrigue moyenne à basse ainsi que des pelouses méditerranéennes, en clairières de faible ampleur et en ourlets de la chênaie verte.

--> Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Pelouses à Brachypode rameux, annuelles et bulbeuses & Pelouses xérophi les rases à annuelles

Enfin, il est à noter que le fond des gorges n'accueille pas de cours d'eau permanent, mais que les écoulements temporaires et la présence de vasques permettent la présence d'une végétation hygrophile ponctuelle et la reproduction de certaines espèces dont une partie du cycle de vie est lié à l'eau, comme la Salamandre tachetée.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

La flore vasculaire a fait l'objet de nombreux relevés dans la combe de Vaumale où le niveau de connaissance peut être qualifié de satisfaisant.

La flore rupestre en situation confinée est illustrée ici par la présence remarquable de l'Epervière de Girerd (*Hieracium girerdii*), appartenant au complexe des Eperviè res étoilées (*Hieracium stelligerum* s.l.) formant un groupe d'espèces endémiques du sud de la France. L'Epervière de Girerd est quant-à-elle cantonnée uniquement aux Monts de Vaucluse. D'autres espèces intéressantes accompagnent cette Epervière dans le fond des gorges comme l'Epervière humble (*Hieracium humile*) ou le Millet paradoxal (*Piptatherum paradoxum*).

Le reste du secteur est moins connu. En particulier, les petits espaces de pelouses sèches méditerranéennes ou les corniches dominant la combe mériteraient des prospections complémentaires.

Un espace cultivé en marge sud du secteur accueille quelques espèces messicoles à enjeu de conservation, dont le Myagre perfolié (*Myagrum perfoliatum*), en forte régression en France.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

La Genette commune (*Genetta genetta*) a fait l'objet de plusieurs observations indirectes (indices de présence) dans et autour de la Combe de Vaumale. Le site, offrant à la fois des espaces forestiers et semi-ouverts thermophiles, tranquilles, mais aussi des escarpements rocheux et des points d'eau, semble particulièrement favorable pour cette espèce.

Pour le reste, la connaissance des mammifères du secteur est très faible, les bases de données ne faisant pas état de la présence de chauves-souris, alors même que la Combe de Vaumale semble particulièrement favorable à ce cortège (cavités en parois, vieux arbres en fond de vallon).

Oiseaux : 19 espèce(s) à enjeux.

Le cortège d'oiseaux observé ces dernières années est celui d'espèces de milieux forestiers à semi-ouverts. La Fauvette pitchou fait l'objet de nombreuses observations et semble trouver ici des garrigues très favorables. Des espèces comme le Verdier

d'Europe, le Chardonneret élégant, le Faucon crécerelle ou encore la Tourterelle des bois sont également mentionnées dans ces mêmes milieux.

Certaines espèces de milieux un peu plus ouverts sont également citées, mais de façon plus marginale, comme le Pipit rousseline et l'Alouette lulu.

Ce secteur semble également important pour la reproduction du Hibou Grand Duc (Combe de Vaumale).

Le Circaète Jean-le-Blanc a également fait l'objet de plusieurs observations mais sa nidification reste à confirmer.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Le Lézard ocellé est présent dans des espaces relativement ouverts en marge du site.

Le Psammodrome d'Edwards est quant-à-lui bien présent dans une grande partie du secteur.

La Salamandre tachetée profite de la présence d'écoulements temporaires et de vasques au fond de la Combe de Vaumale pour assurer sa reproduction.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Observé en 2004, le Marbré de Lusitanie mériterait d'être recherché. C'est un papillon rhopalocère rare en Vaucluse, dont la chenille est inféodée aux Iberis, notamment l'Iberis à feuilles pennées.

Le secteur, très rocailleux, est par ailleurs particulièrement favorable au Scorpion languedocien.

Dans l'ensemble, ce secteur reste peu connu pour sa faune invertébrée. Des prospections semblent utiles, concernant par exemple les insectes saproxyliques (Combe de Vaumale notamment).

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

La Combe de Vaumale, et au-delà les milieux rocailleux abritent certainement un cortège intéressant de mollusques terrestres, mais pour l'heure aucune donnée ne concerne ce groupe dans le secteur.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Secteur à dominante rupestre et forestière qui ne justifie pas de mesure de gestion écologique interventionniste. Sa préservation réside au contraire dans le respect d'un principe de non - ou de moindre - intervention.

La relative discrétion et tranquillité du secteur semblent constituer des garanties de préservation, ainsi que la veille du respect de la réglementation liée à l'APPB, concernant notamment les parois de la Combe de Vaumale.

Le secteur semble par ailleurs favorable à l'accueil de certains groupes faunistiques pourtant largement sous-inventoriés ici, tels que les chiroptères, les insectes saproxyliques ou encore les mollusques.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2007
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2007
<i>Hieracium girerdii</i> Gottschl., 2004	Épervière de Girerd	Modéré	2012
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2014

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2006
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2011
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2012
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2006
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2010
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2010
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2017
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2017

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2021
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2004
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2012

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

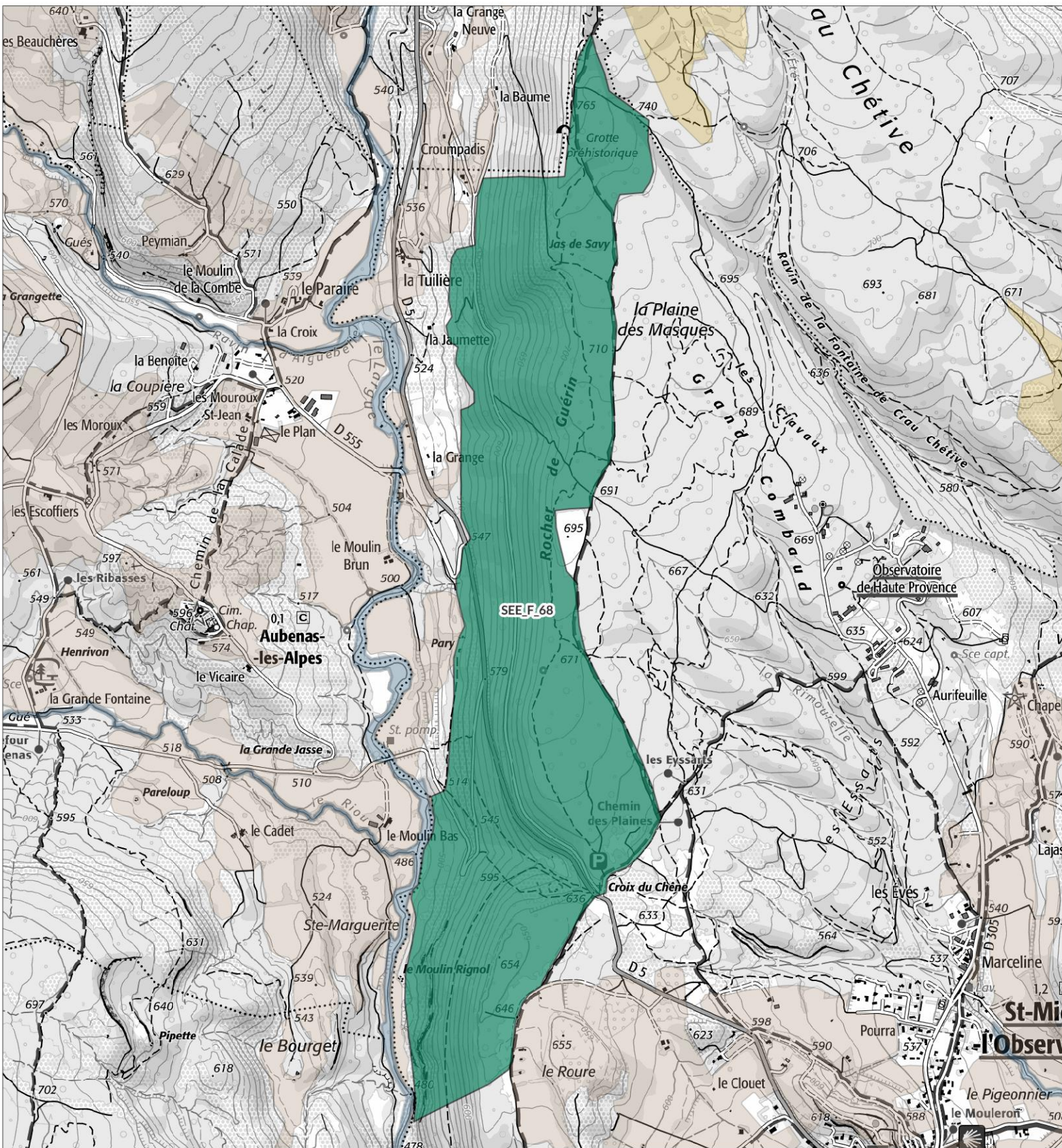
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

**L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :*

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

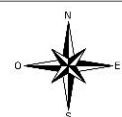
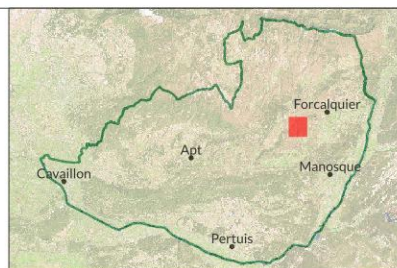
SEE_F_68 - Les Bois d'Audibert



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:20 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Les Bois d'Audibert - SEE_F_68 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Revest-des-Brousses, Saint-Michel-l'Observatoire, Mane

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 226.52 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur les pentes ouest au-dessus du Haut Largue entre le Bois d'Audibert au sud et la plaine des Masques au nord. Son socle géologique est composé de calcaires en plaquettes datant de l'Oligocène. Dominant la plaine d'Aubenas, il bénéficie d'un climat frais et humide, à affinité tempérée.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES ENTRE COUBIAN ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME - LES COSTES DU LARGUE - RUISSEAUX ET RAVINS DE VALVISSORGUES, DU RIO ET DE L'AIGUEBELLE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020061.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Des espèces montagnardes ou médio-européennes peuvent s'exprimer sous le couvert d'une chênaie blanche avec une strate herbacée très fournie.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

On trouve là :

- *Asparagus tenuifolius*, l'Asperge à petites feuilles, très spécifique des forêts mésophiles
- *Centaurea triumfetti*, centaurée des prairies fraîches de l'étage montagnard, aux capitules bleu-violet
- *Melampyrum cristatum*, mélampyre très rare
- *Euphorbia nicaeensis* ssp *nicaensis*.

Ces espèces sont portées au Livre rouge régional.

Notons encore comme autres espèces intéressantes :

- *Phyteuma orbiculare*
- *Trifolium alpestre*
- *Silene paradoxa*
- *Astragalus incanus*.

Des zones ouvertes marneuses ponctuées de quelques buissons apparaissent sur le bas des pentes où l'on retrouve des espèces comme :

- *Euphorbia graminifolia*, une euphorbe bénéficiant d'une protection nationale
- *Genista pulchella*, le Genêt de Villars, inscrit au Livre rouge de la région PACA, petit genêt à touffes prostrées, spécifique des zones ouvertes soumises au vent violent, pousse ici sur des rochers, accompagné de *Iris lutescens*, iris nain à grosses fleurs violettes.

Près de la route, en bordure du ruisseau, notons également la présence de la petite centaurée à grandes fleurs *Centaureum erythraea* ssp *grandiflora*.

Des zones ouvertes ponctuées de quelques buissons apparaissent sur le bas de pentes où l'on retrouve des espèces rares comme :

- la Scutellaire des Alpes (*Scutellaria alpina*), qu'il est remarquable de trouver à si basse altitude, c'est ici la seule localité du Parc de cette espèce portée au Livre rouge régional
- *Euphorbia graminifolia*, euphorbe des pentes marneuses, espèce protégée au niveau national
- *Buphtalmum salicifolium*, espèce des zones montagnardes

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 11 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	1996
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibéris à feuilles ciliées	Modéré	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2005
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2005
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2005
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2016
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2005
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2005
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2004
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2004

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

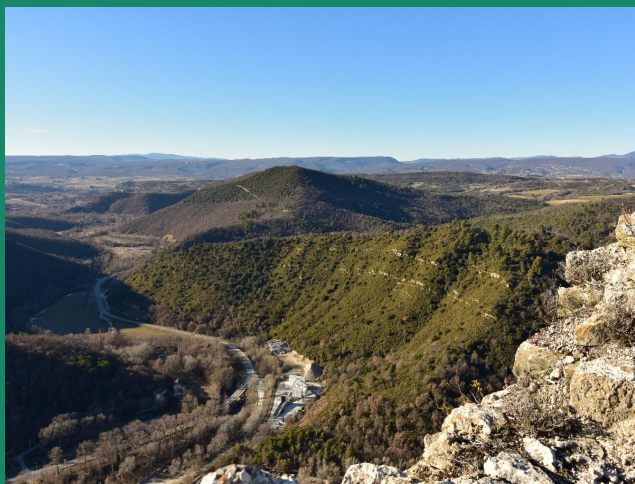
Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_F_72 - Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime





Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime - SEE_F_72 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Saint-Maime, Villeneuve

Superficie : 752.38 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Secteur essentiellement forestier s'étendant depuis la rive gauche du Largue et sur les versants nord et sud de la Roche Amère.

Les différents habitat forestiers se distinguent par leur exposition. Si le versant sud de la Roche amère comporte en majorité des chênaies vertes (45.3), le versant nord est essentiellement composés de Pinèdes méditerranéenne de pins endémiques (Ici le Pin d'Alep, code 42.8) et d'une mosaïque entre des forêts supra-méditerranéenne de pin sylvestre (42.59) et des chênaies de type forêt de chêne pubescent supra-méditerranéenne du Buxo-Quercetum pubescentis (41.711) ou forêt et bois de chênes pubescents acidiphiles au niveau du lieu-dit La Bruyère (41.5).

Certain secteurs sont plus ouverts avec des garrigues à Chêne kermès (32.41)

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Luberon oriental	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800532
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
RNN géologique	Bois d'Asson	
RNN géologique	Bois d'Asson	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU BOIS D'ASSON	
ZNIEFF terre Type II	COLLINES À L'OUEST DE VILLENEUVE - BOIS D'ASSON - COSTEBELLE - LA ROCHE - SAINT-JEAN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012369.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Fermeture des pelouses par l'effet de la dynamique naturelle de succession végétale. La sécheresse étant assez marquée, le dépérissement de certains habitats forestiers peut s'observer notamment les bois de pin sylvestre.

Bois menacé par un risque incendie accru.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire en fond un secteur à fort enjeux écologique. Il s'agit principalement d'habitats rocheux sur le versant sud-est, tels que des éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (Achnathero-Calamagrostidi-Centranthetum angustifolii), des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (Phagnalo sordidi-Asplenietum petrachae) et des grottes à Chauves-souris

A l'ouest du Rocher, les pinèdes sylvestres et la chênaies sont plus banales mais présentes quelques caractéristiques localisées remarquables : le faciès acidiphile de la chênaie et un réservoir de biodiversité dans la pinède vers Costebelle présentant une maturité intéressante.

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

Ce secteur présente une richesse floristique importante avec des enjeux de conservation forts.

Le caractère acidiphile du versant nord au niveau du lieu-dit "La bruyère" constitue une particularité remarquable. La flore, avec la Luzule de Forster (*Luzula forsteri*), la Callune (*Calluna vulgaris*) ou le chêne sessile (*Quercus petraea*), plutôt banale à l'échelle régionale fait figure d'une grande originalité pour le territoire.

Sur les adrets xérophile de Notre-Dame-de-la- Roche de Villeneuve abritent notamment l'unique station connue dans le 04 de la Lavatère maritime (*Malva subovata*) protégée nationalement. Ces mêmes adrets et leurs sur les pelouses sèches, abritent aussi l'unique station confirmée dans le 04 de l'Orobanche à couleur de lavande (*Phelipanche lavandulacea*), espèce patrimoniale, liste rouge vulnérable ainsi qu'une population d'Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*) protégée en région PACA.

Dans les milieux très rocheux du site, proche du sommet, se retrouve également la Biscutelle à feuille de chicorée (*Biscutella cichoriifolia*) plutôt localisée dans l'Est du département. Cette population à l'Ouest de la Durance en est remarquable.

Enfin la proximité avec la rive gauche du Largon, permet la présente sur le secteur d'une flore de milieux liés à l'eau, comme l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) et l'Achillée visqueuse (*Achillea ageratum*) dans les rare pelouses sèches inondés durant le printemps ayant un fort enjeux de conservation en PACA.

Mammifères : 4 espèce(s) à enjeux.

Les zones du secteurs à proximité directe avec le Largon sont des lieux de présences du Castor d'Europe (*Castor fiber*) espèce protégée.

Par ailleurs la présence de milieux rocheux et cavernicole permet également la présence de petits Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce protégée dont la conservation est prioritaire sur le territoire car les populations ont connue un fort déclin.

A noter également la présence d'une population assez importante de chamois (*Rupicapra rupicapra*) qui occupent les forêts et milieux rocheux de la Roche amère ainsi que le massif du rocher de Volx en rive droite du Largon. Cette population à faible altitude est assez originale.

Oiseaux : 39 espèce(s) à enjeux.

Les milieux rocheux et les falaises sont d'un intérêt particulier pour plusieurs espèces d'oiseaux qui y nichent. Les enjeux principaux concernant l'avifaune sont porté par la présence de quelques espèces de grands rapaces. Le secteur de falaise présente notamment des sites de nidification favorable pour l'Aigle royal ou le Vautour Percnoptère. Les terrasses abandonnée de la carrière face nord offrent des habitats d'intérêt pour le Hibou Grand-Duc.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

La présence d'habitats ouverts et de garrigues est propice à la Proserpine (*Zerynthia rumina*), papillon protégé à l'échelle de la France.

La proximité avec la Durance, et les lits de rivières sablonneux du Largon permettent la présence du Tridactyle panaché (*Xyvariegata*) très discret orthoptère classé quasi menacé dans la liste rouge des orthoptères de PACA.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes (-30 Ma)

Certains niveaux livrent en quantité des empreintes végétales. Le marquis Gaston de SAPORTA reconnu sur le site classé en RNN de Bois d'Asson, à Saint-Maime, plusieurs centaines d'espèces différentes. Le gisement de Bois d'Asson révèle un mélange de flore européenne dont la plupart des genres existent encore dans nos contrées (bouleau, pin, chêne, saule...) et pour une grande part de flore à affinité exotique (laurier, séquoia, palmier...).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

- Maintien et/ou réouverture des pelouses sèches

- Maintien des peuplements forestiers à enjeux. Privilégier une gestion durable et le maintien d'îlots et de plus large zones dédiées à la sénescence afin d'améliorer la trame de forêts matures.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

FRAPA.P (coord.). 2010. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». DREAL-PACA. Vol. Tome 2-Volet application. Aix-en-Provence.

PNRL. 2008. Document d'objectifs (DOCOB) : site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Vol. Tome 1-Diagnostic.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2004
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2002
<i>Malva subovata</i> (DC.) Molero & J.M.Monts., 2005	Mauve presque ovale, Lavatère maritime, Mauve de Wigand, Lavatère bicolore, Lavatère d'Espagne	Assez fort	2011
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2004
<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel, 1874	Phélipanche couleur lavande, Orobanche couleur de lavande, Orobanche couleur lavande	Fort	2020

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	Assez fort	2011
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2016
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2020

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	1997
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	1998
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2006
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2005
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1987
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2005
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	1998
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2004
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	1999
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	1994
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2012
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	1998
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2016
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Pyrhhorax pyrrhocrax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2008

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2008

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2001

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Carreau de mine, carrière et affleurements de Mountéou	PAC1230	2 étoiles
Gisement à végétaux de Bois-d'Asson	PAC1212	3 étoiles

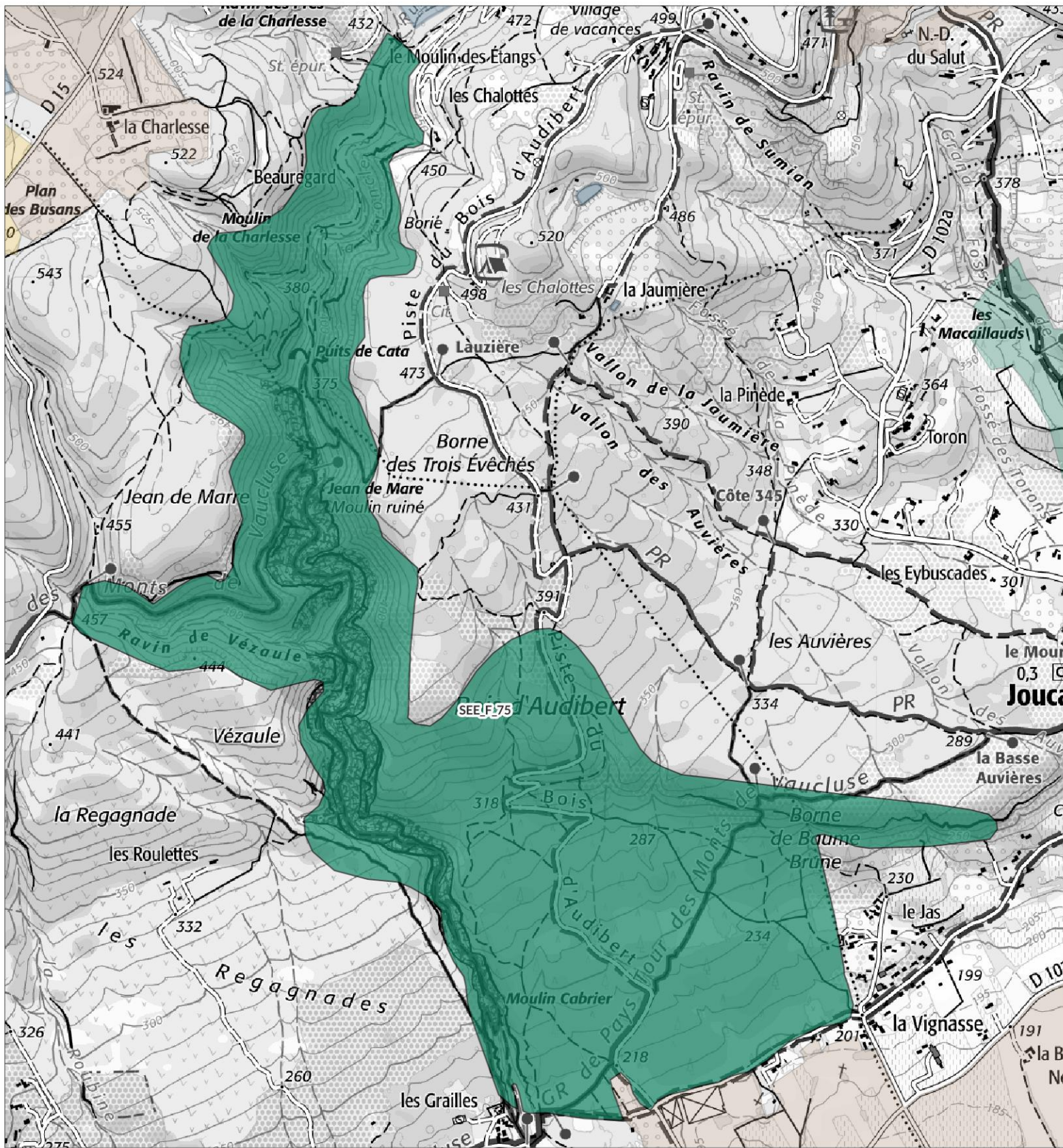
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

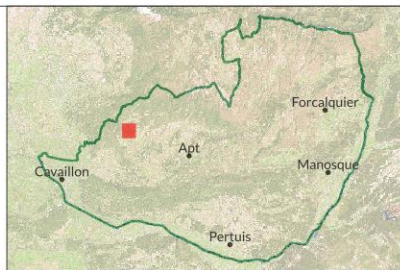
SEE_F_75 - Combe de Véroncle, bois d'Audibert



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:15 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Combe de Véroncle, bois d'Audibert - SEE_F_75 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Joucas, Gordes

Superficie : 233.78 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur comprend la Grande Combe de Véroncle à l'Est de Gordes et le Bois d'Audibert se terminant par un éperon rocheux à l'ouest de Joucas. Il appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison des différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années et surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Cette Combe est surtout connue pour son patrimoine industriel. Au fil du ruisseau se succèdent moulins à eau, canaux, barrages, conduites forcées aujourd'hui en ruines, témoins d'une mise en valeur de l'homme dès le XVIème siècle.

Ce secteur enclavé dans les épaisses forêts de chênes des Monts de Vaucluse s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent, de haut en bas, cette grande chaîne montagneuse.

Cette gorge profonde entaille un socle géologique formé de calcaire urgonien compact datant du Crétacé.

Elle présente une grande qualité esthétique au caractère sauvage avec falaises abruptes, grottes perchées et marmites de géant au fond du thalweg.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Très bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dérangement des rapaces et des chauves-souris en milieu rocheux en l'absence de l'application des réglementations (équipements type voies d'escalade) et de respect de la quiétude sur les itinéraires de randonnées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Cette zone est remarquable car elle représente un linéaire humide au fond du vallon alimenté en eau une bonne partie de l'année, au sein d'une zone très sèche boisée d'une végétation typiquement méditerranéenne. Les milieux humides au coeur des massifs constituent des biotopes suffisamment exceptionnels pour présenter un intérêt patrimonial de première importance car ils permettent le développement d'activités biologiques rares en zone méditerranéenne sèche

La végétation globale du secteur reflète l'hétérogénéité du milieu. Les pentes et versants des vallons sont colonisés de forêts de Chêne blanc en amont, de Chêne vert en aval qu'accompagnent de belles pinèdes de Pin d'Alep notamment au niveau du Bois d'Audibert.

Au fond du vallon, on rencontre des végétaux caractéristiques des berges humides avec une flore spécifique qu'il est intéressant de rencontrer au coeur des Monts de Vaucluse.

Quelques prairies mésophiles sont présentes en amont quand les gorges s'élargissent.

Les zones rupestres et en haut des vallons, sur le rebord des falaises les quelques pelouses sont des habitats très intéressants.

directement ou indirectement.

Les falaises de cette zone riches en anfractuosités, trous, cavités, lieux préférentiels de nidification pour des oiseaux rupestres rares sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de préfectoral de protection de biotope (APB) pour la préservation des grands rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

Ce secteur dispose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- pinèdes méditerranéennes à Pins d'Alep
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes
- prairies mésophiles à Fromental élevé
- cours d'eau méditerranéen à débit intermittent.

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

On trouve ici :

- des saules (*Salix alba*, *Salix purpurea*)
- le Peuplier noir (*Populus nigra*)
- l'Erable champêtre (*Acer campestre*)
- le Noisetier (*Corylus avellana*)
- *Epilobium tetragonum*
- *Rumex conglomeratus*
- *Tetragonolobus siliculosus*
- *Arum italicum*
- *Ranunculus ficaria*
- *Scirpus holoschoenus*
- *Aristolochia rotunda*.

Quelques prairies mésophiles présentes en amont quand les gorges s'élargissent, hébergent des espèces des zones fraîches et humides comme :

- *Briza media*
- *Poa trivialis*
- *Oenanthe lachanoli* *
- *Centaurea jacea*
- *Carex divisa*
- *Carex acutiformis*
- *Carex hirta*
- *Rhinanthus minor* *
- *Trifolium pratense*
- *Trifolium repens*
- *Plantago major*.

Sur les bois du fond des gorges, on trouve des espèces typiques des forêts fraîches ombragées comme :

- *Epipactis microphylla* *, rare orchidée forestière

- *Poa nemoralis*
- *Mercurialis perennis*
- *Euphorbia dulcis*
- *Lithospermum purpureo-coeruleum*
- *Brachypodium silvaticum*
- *Piptatherum paradoxum* *, graminée d'origine méditerranéenne rare sur le Parc et le Vaucluse.

Les zones rupestres sont favorables à quelques espèces intéressantes comme :
 - *Crucianella latifolia* *, espèce xéro-thermoméditerranéenne.

En haut des vallons, sur le rebord des falaises bien exposées au vent, se développe à l'état sporadique le Genêt de Villars (*Genista pulchella* *). C'est un genêt prostré rare car dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques rares sommets méditerranéo-montagnards.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Sont présents la très discrète Genette commune (*Genetta genetta*) et le Lérot (*Eliomys quercinus*).

Ce secteur est le territoire de chasse, de transit voire de reproduction et d'hibernation de plusieurs espèces de chauves-souris :

- le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)
- le Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus*
- le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- les Murins de grande taille (*Myotis myotis*)
- la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Oiseaux : 18 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Sont présents dans des espaces relativement ouverts le petit lézard Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*) et potentiellement le remarquable et imposant Lézard ocellé (*Timon lepidus*). Plusieurs espèces de couleuvres peuvent être observées dont la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*).

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) profite de la présence d'écoulements temporaires et de vasques pour assurer sa reproduction.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Peut-être observé le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*) et potentiellement d'autres invertébrés remarquables non encore inventoriés par manque de prospection sur ce secteur.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le respect de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Grands rapaces du Luberon" bénéficie également aux chauves-souris.

L'évaluation d'incidences en site Natura 2000 pour les activités soumises est un gage de préservation des espèces et des habitats.

Une sensibilisation des visiteurs se fait sur les itinéraires balisés ouverts au public.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	1996
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	Modéré	2011
<i>Bupleurum ranunculoides</i> subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) H.J.Coste, 1893	Buplèvre de Toulon	Assez fort	2018
<i>Hieracium girerdii</i> Gottschl., 2004	Épervière de Girerd	Modéré	2016
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	Modéré	2011

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	2014
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2019

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2016
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2013
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2011
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2013
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2015
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2004
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2017
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	1981

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

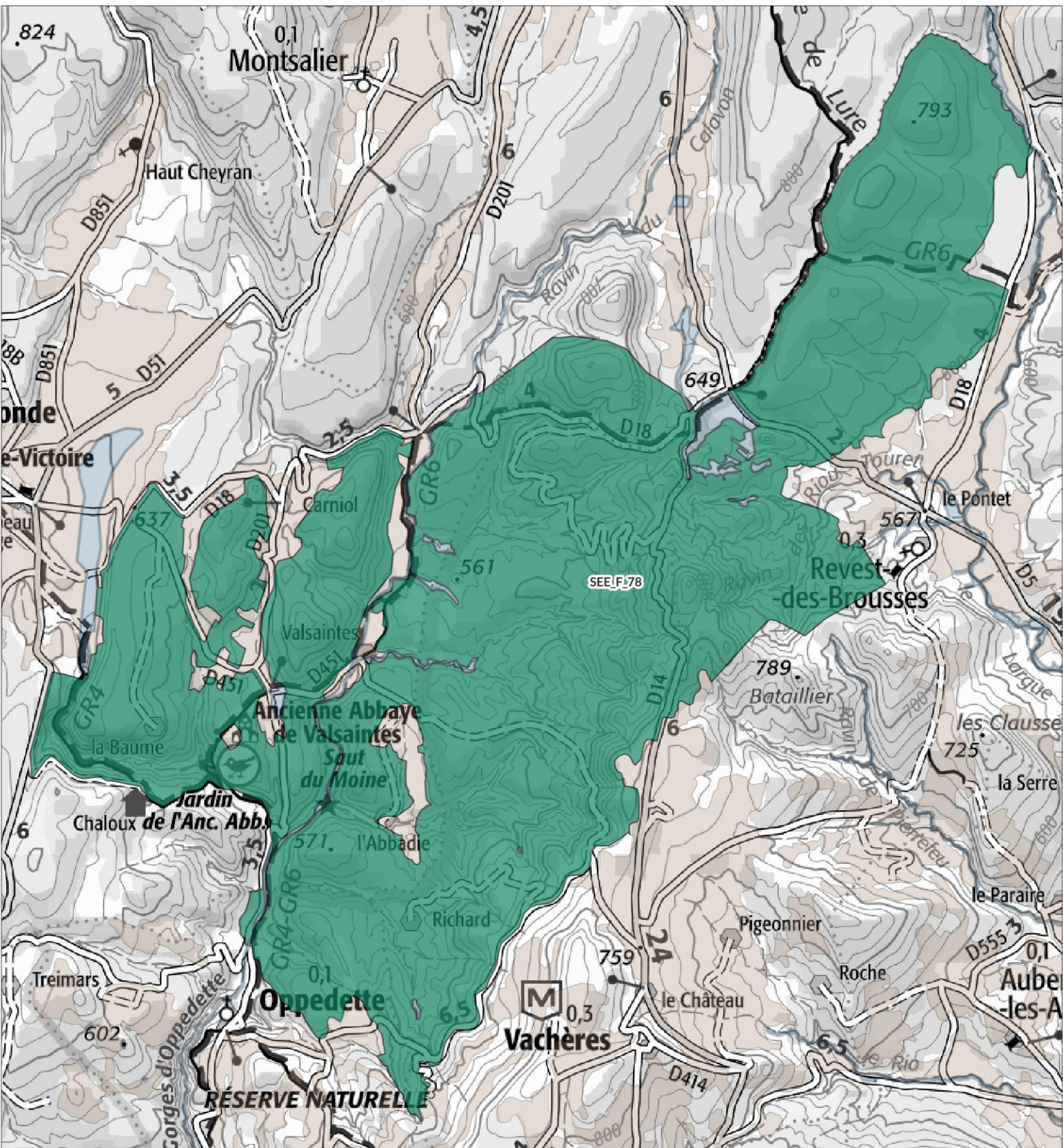
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
------	------	-----------	--------------------

**L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :*

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

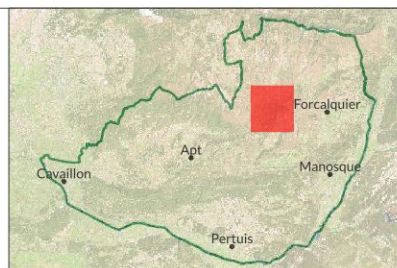
SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette



Légende

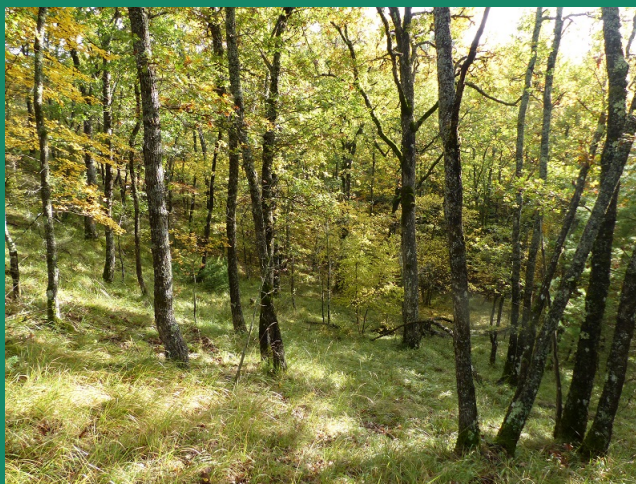
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:47 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette - SEE_F_78 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Vachères, Revest-des-Brousses, Banon, Simiane-la-Rotonde,
Oppédette

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 3006.68 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur comprend une vaste zone boisée depuis le village d'Oppédette au sud-ouest jusqu'à la forêt de Fuyara au nord-est. Le climat d'affinité montagnarde près des contreforts alpins, avec une exposition nord-ouest qui exacerbe cette tendance, l'altitude relativement élevée (entre 600 et 800 mètres) et surtout le substrat gréseux datant du Crétacé, composé de grès verts et de sables glauconieux engendrant des sols acides, confèrent une grande originalité à ce milieu, avec une flore riche et diversifiée.

La partie nord de ce massif est occupée sur une partie non négligeable par une magnifique chênaie de chênes sessiles, formation forestière rarissime en Provence. Ce chêne est associé en exposition favorable dans les vallons au Hêtre et au Châtaignier en une formation végétale exceptionnelle en taillis sous futaie.

Il semblerait que l'on soit en présence d'un clip d'étage collinéen médio-européen se substituant localement en contexte acide à la partie supérieure de l'étage supra-méditerranéen. Le Chêne pubescent prend le relais du Chêne sessile dans les stations les plus sèches et sur calcaire.

On trouve de beaux peuplements de Pin maritime à la rectitude remarquable qui vient prendre la place du Pin d'Alep et du Pin sylvestre comme essence pionnière des séries méditerranéennes et supra-méditerranéennes du Chêne pubescent.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF géologique	MARNES DE CARNIOL	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	GORGES D'OPPEDETTE ET LEURS BORDURES - PLATEAU DE CHAVAGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012700.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans l'espace naturel ont été identifiés sur le territoire les enjeux suivants : la naturalité des peuplements forestiers, le patrimoine génétique du Chêne sessile et du Pin maritime et la présence des zones humides.

Si tous les habitats présents ne font pas tous face aux mêmes menaces, leur bon état de conservation est un objectif primordial dans la gestion de la future réserve naturelle. Les habitats forestiers doivent être gérés de manière à augmenter leur naturalité, qui permet la présence de tout un cortège d'espèces inféodées aux vieilles forêts. Certains peuplements doivent être considérés de manière particulière, tels que la chênaie sessile qui représente une singularité en région méditerranéenne. Cette chênaie qui constitue un patrimoine génétique unique fait face à l'expansion du Chêne pubescent, plus adapté au climat local et à un faible taux de régénération due à la pression des grands herbivores et à la concurrence d'espèces arbustives telles que la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) (Verger & Ducouso, 2009). La hêtraie sur calcaire, les pins mésogéens, la chênaie verte et les ripisylves sont également des peuplements avec des enjeux de conservation. L'association des zones humides au milieu forestier représente également un fort intérêt grâce aux cortèges d'espèces qu'elles abritent. Parmi les enjeux secondaires, les petites prairies sont particulièrement menacées par la fermeture, due à leur proximité au milieu forestier et permettent de créer une mosaïque d'habitat intéressante pour les espèces. Les différents milieux naturels et leur bon état de conservation actuel permet la présence de nombreuses espèces animales, végétales et fongiques protégées et/ou menacées qu'il convient de préserver.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Cette chênaie sessiliflore acidophile constitue une zone forestière de première qualité patrimoniale justifiée par la diversité et la rareté de sa composition floristique globale. D'une manière générale, les formations forestières ne sont pas très riches en espèces et celles qui, comme ici, hébergent de nombreuses espèces, constituent des formations très rares pour la région et sont à protéger. Cette zone est au moins de qualité équivalente, sinon supérieure, à la chênaie acidiphile de Volx et constitue l'une des zones les plus riches, diversifiées et intéressantes des Alpes du Sud.

Au sud de ce sous-secteur, un espace de maquis colonise les collines. Des sols de sables siliceux assez secs offrent un support à des landes à Bruyères à balais, à Callunes et à Cistes à feuilles de sauge. On peut y rencontrer :

- la Bruyère arborée (*Erica arborea*), seule station du Parc

- le Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*), tous deux inscrits sur le Livre rouge régional. mais également le Genêt d'Allemagne (*Genista germanica*) et quelques châtaigniers.

Des pinèdes à Pin sylvestre contribuent à fermer le milieu, alors que dans les zones ouvertes, s'épanouit au printemps une flore de plantes annuelles et silicoles d'une grande richesse. Parmi ces espèces nettement calcifuges, on trouve des espèces peu communes, voire non citées dans le département comme *Ventenata dubia*, espèce protégée au niveau régional et plusieurs espèces inscrites au Livre rouge de la région PACA.

Au sud de ce sous-secteur, un espace de maquis colonise les collines. Des sols de sables siliceux assez secs offrent un support à des landes à Bruyères à balais, à Callunes et à Cistes à feuilles de sauge. On peut y rencontrer :

- la Bruyère arborée (*Erica arborea*), seule station du Parc

- le Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*), tous deux inscrits sur le Livre rouge régional.

mais également le Genêt d'Allemagne (*Genista germanica*) et quelques châtaigniers.

Flore vasculaire : 40 espèce(s) à enjeux.

Au total avec le chêne sessile, pas moins de 12 espèces végétales trouvent ici leur unique station du Parc du Luberon :

- *Acer peronai*
- *Carex binervis*
- *Moneses uniflora*
- *Dianthus superbus*
- *Lychnis flos-cuculi*
- *Polygonum bistorta*
- *Carex montana*
- *Holcus mollis*
- *Veronica spicata*
- *Trifolium strictum*
- *Erica arborea*

et 6 espèces leur seconde station du Parc :

- *Luzula nivea*
- *Carex remota*
- *Euphrasia pectinata*
- *Phyteuma spicatum*
- *Ventenata dubia*
- *Juncus anceps*

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Au niveau des espèces animales vertébrées, signalons :

- le Sanglier (*Sus scrofa*) en belle densité
- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), présent, mais en faible quantité
- le Cerf (*Cervus elaphus*), en population croissante
- les chiroptères forestières (Barbastelle d'Europe,...)

Oiseaux : 44 espèce(s) à enjeux.

Sur le plan de l'avifaune, peu de données sont disponibles, faute d'inventaires approfondis. Il est à noter cependant la nidification en bonne densité de certains rapaces comme :

- le Circaète Jean-le Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

On trouve également la Bécasse (*Scolopax rusticola*) en abondance et le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), présent en migration.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 7 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 15 espèce(s) à enjeux.

Le secteur est remarquable par la présence des espèces saproxyliques comme le Lucane-cerf-volant, le pique-prune et la Rosalie-des-Alpes

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Affleurements de l'Aptien du bassin d'Apt

L'intérêt paléontologique et stratigraphique des marnes grises aptiennes a été mis en évidence par Alcide d'Orbigny dans la première partie du XIXe siècle. Elles ont servi de référence à la création de l'étage Aptien en 1840. Cet étage de l'échelle internationale des temps géologiques s'étend entre -120 et -113 millions d'années (ère : Mésozoïque, période : Crétacé). Subsistent répartis dans le Bassin d'Apt quelques affleurements de terrains marneux d'Ouest en Est, entre Gordes et Simiane-la-Rotonde (Carniol).

- Intérêt paléontologique

Le Mont Saint-Laurent présente des calcaires gréseux fossilifères, à orbitolines et huitres du Cénomanien moyen et supérieur. Site remarquable avec la présence d'une faune fossile importante rare localement.

- Intérêt sédimentologique

Le secteur de Boulinette présente petites dalles rocheuses de grés vert de l'albien présentant des sphéroïdes mises à jour au gré de l'érosion.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une partie de ce secteur (chênaie sessile de Vachères - Fuyara) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

Une autre petite partie de ce secteur (marnes aptiennes de Carniol) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt paléontologique.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2022
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2015
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2020
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2018
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2007
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	2014
<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre, 1800	Bistorte, Renouée bistorte, Bistorte officinale, Langue-de-boeuf	Modéré	2011
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2022
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2016
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée, Laïche à épis espacés	Modéré	2021
<i>Chaetonymchia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme, Chétonyque en cyme	Assez fort	2008
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2018
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2016
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962	Dactylorhize élevé, Orchis élevé	Modéré	2011
<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962	Dactylorhize de Traunsteiner, Orchis de Traunsteiner	Fort	2016
<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique, Œillet à plumet	Très fort	2016
<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	Prêle d'hiver, Jonc hollandais	Modéré	2016
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2021
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2017
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel., 1838	Épervière étoilée	Modéré	2019
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	2009
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérider ciliée, Iberis cilié, Ibérider à feuilles ciliées	Modéré	2008
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2021
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2020
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2022
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2011
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2001
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2002
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort	2011
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort	2022
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2011
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort	2007
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2021
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2021
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2022
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2012
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2019
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	2008
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort	2020

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2013
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2019
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2019
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2022
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2010
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020

<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2010
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2017
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2012
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2016
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2016
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2014
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2015
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau souldie	Assez fort	2005
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2017
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2018
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2018
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	1998
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2021
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	1999

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2019
<i>Barbitistes obtusus</i> Targioni-Tozzetti, 1881	Barbitiste empoûré, Barbitiste obtus	Assez fort	2019
<i>Clytus tropicus</i> (Panzer, 1795)	Clyte fâché	Modéré	1997
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)	Modéré	2016
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx Evérie (Le) Laineuse du Prunellier (La)	Modéré	2021
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2005
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2001
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2004
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2016
<i>Phyllophya laciniata</i> (Villers, 1789)		Modéré	2018
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2005
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2005
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort	2019
<i>Triodontella aquila</i> (Laporte de Castelnau, 1840)		Modéré	2005
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	PAC1201	3 étoiles

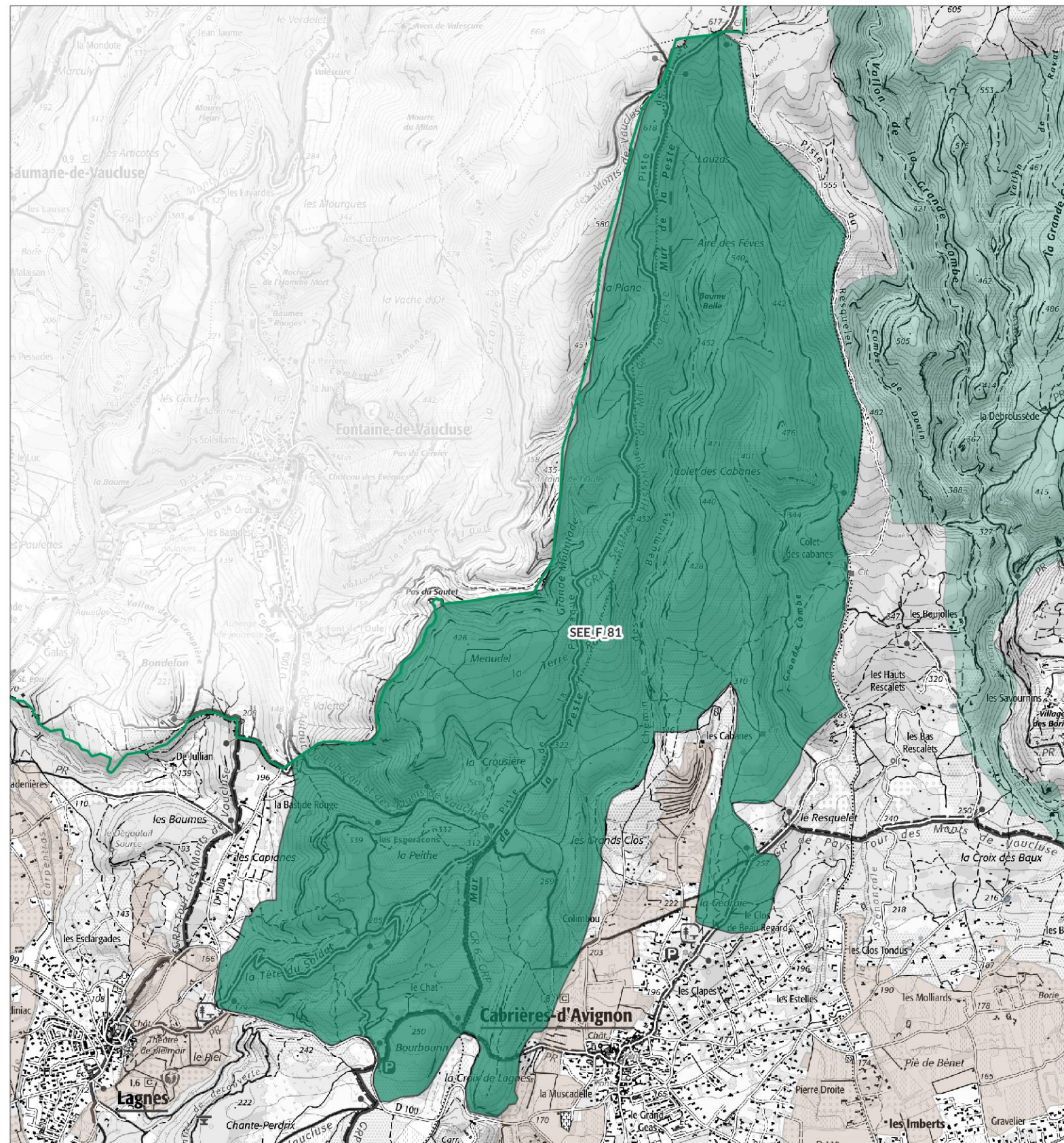
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

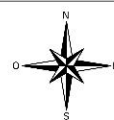
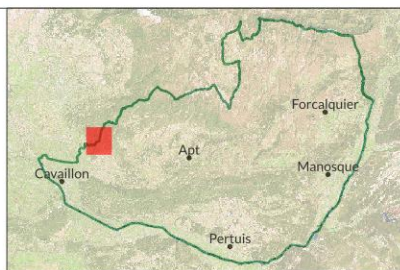
SEE_F_81 - Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:27 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Jref_charte2040_see_l



Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon - SEE_F_81 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Gordes, Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes,
Cabrières-d'Avignon

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 896.45 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Cette zone appartient au grand territoire des Monts de Vaucluse, située dans la partie occidentale de ce vaste massif. Elle est entaillée par deux combes (Vallon des Boumians et Grande Combe). L'assise géologique est constituée essentiellement de calcaire urgonien très compact qui date du crétacé et sur lequel se développe un modelé de type karstique à lapiaz.

Le climat est de type méditerranéen avec ce qu'il a de plus excessif cumulant un mistral violent, une sécheresse extrême et une aridité très prononcée, car l'eau s'infiltre dans un substrat très fissuré. Des épisodes d'incendies localisés consécutifs à ces facteurs dans un passé récent ou plus lointain ont eu pour conséquence la présence d'un couvert végétal d'une très grande hétérogénéité paysagère, facteur de diversité biologique.

Magnifique zone sauvage ce vaste ensemble méditerranéen constitue une mosaïque de milieux variés et remarquables par son intérêt patrimonial et la diversité biologique qu'il maintient.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
ZNIEFF terre Type I	COMBES OCCIDENTALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE VALESCURE À LA GRANDE COMBE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020336.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Il existe un risque de dégradation de l'état de conservation des chênaies si des coupes de bois sont réalisées sans prise en compte de la biodiversité et de la fragilité des forêts qui s'accroît dans le contexte de changement climatique (sécheresses prolongées et répétées).

Le phénomène d'abandon de l'utilisation pastorale et agricole de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment des écosystèmes ouverts de matorrals et de pelouses devenus rares.

Il existe un risque de dérangement des rapaces et des chauves-souris en milieux rocheux en l'absence de l'application des réglementations (équipements de type voies d'escalade, survols...) et de respect de la quiétude sur les itinéraires de randonnées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie domine ici. Des taillis clairs à denses de Chêne vert sont parsemés de pinèdes de Pin d'Alep dans les parties basses à moyennes. Les milieux ouverts sont constitués de garrigues à Chêne kermès et Romarin, émaillés de pelouses sèches et de zones où rochers et éboulis affleurent constamment. L'intérêt de ce secteur réside avant tout dans l'existence d'une proportion relativement importante de milieux ouverts typiquement méditerranéens dans un massif (les Monts de Vaucluse) essentiellement forestier sur de vastes étendues. Ces milieux ouverts sont favorables à une grande richesse spécifique.

Ils constituent des écosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des écosystèmes forestiers. Ils accueillent des biocénoses bien particulières avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux. En région méditerranéenne intérieure le phénomène d'abandon de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt.

Dans les parties basses de Cabrières-d'Avignon et sur les hauteurs de Lagnes, à l'ouest du plateau de la Peithe, de belles forêts de Cèdre de l'Atlas installées sur calcaire apportent une touche d'exotisme, de diversité paysagère, structurale et biologique. La cédraie de Cabrières-d'Avignon couvre quelques dizaines d'hectares et présente un grand attrait touristique.

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Du point de vue floristique on rencontre une bonne représentativité du cortège thérophytique méditerranéen. Cette zone est connue pour héberger des éléments floristiques patrimoniaux dont une espèce protégée, *Gagea granatelli*, présente dans quelques pelouses humiques des parties hautes du massif ainsi que *Gagea lacaitae* et *Gagea pratensis*, des espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées comme

- *Valerianella muricata* connue en deux stations seulement sur le Vaucluse
- *Valerianella dentata*, très peu commune
- *Narcissus dubius*, très rare narcisse des vires rocheuses, à petites fleurs blanches en bouquet
- *Euphorbia flavicoma*, rare euphorbe des pelouses sèches alticoles ventées
- *Mercurialis annua* subsp. *huetii*, mercuriale des vires rocheuses très ensoleillées.
- *Vincetoxicum nigrum*, espèce rare des vallons très méditerranéens des espèces intéressantes comme :
- *Globularia repens*, cantonné aux falaises rocheuses
- *Tulipa australis*
- *Crepis micrantha*
- *Galium verticillatum*
- *Bunium bulbocastanum* var. *nanum*
- *Vallantia muralis*
- *Trigonella gladiata*

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Territoire de chasse et de transit pour plusieurs espèces de chauves-souris dont :

- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) présents en colonie de reproduction à proximité
- le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- le Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus* dont l'activité forte a été observée sur les sites de suivis proches
- les Murins de grande taille (*Myotis myotis*)

Le Lapin de garenne et le chamois sont également présents.

Oiseaux : 31 espèce(s) à enjeux.

De très nombreux oiseaux ont été observés dans ce secteur à la diversité exceptionnelle en territoire de chasse ou en nidification. Il faut noter parmi les plus remarquables le Circaète Jean-le-Blanc nichant en forêt et la Pie-grièche méridionale espèce migratrice utilisant les milieux ouverts.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Sont présents les remarquables et imposants Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et la Couleuvre de Montpellier (La) ainsi que le discret et petit lézard appelé Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*) profitant des habitats ouverts rocaillieux.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Peut-être observé la remarquable Magicienne dentelée (*Saga pedo*) et le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*). Sont présents des papillons à fort comme le Sablé de la Luzerne (*Polyommatus dolus*).

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Sensibilisation et travail avec les propriétaires pour le renforcement de la protection (sylviculture avec modalités de coupes préservant la biodiversité, conservation d'îlots de sénescence et d'arbres habitats...).

Le respect de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Grands rapaces du Luberon" bénéficie également aux chauves-souris.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2005
<i>Gagea lacaitae</i> A. Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2005
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2008
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérider ciliée, Iberis cilié, Ibérider à feuilles ciliées	Modéré	2015
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2005
<i>Narcissus dubius</i> Gouan, 1773	Narcisse douteux	Modéré	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2013
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2017

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2011
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2011
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2017
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2013
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2010
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2005
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2005
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2011
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2015
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2019
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2011
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2011
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2011
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2013
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	1998
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	1999

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1980
<i>Palpaes libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2013
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2013
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

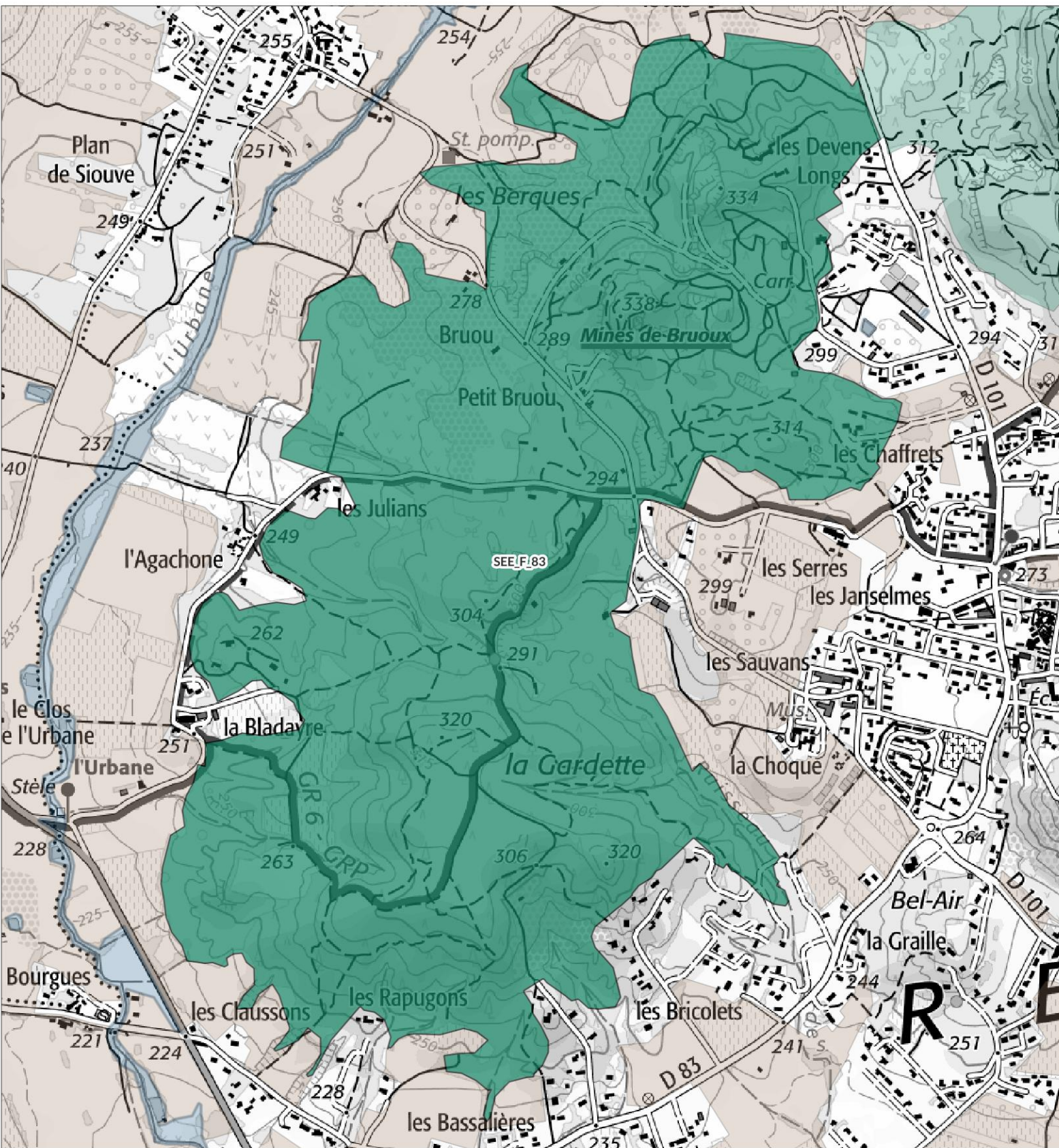
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

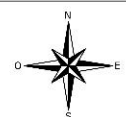
SEE_F_83 - Les Ogres de Gargas



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:12 000

Date : 13/11/2024
 Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
 Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
 .ref_charte2040_see_l



Les Ogres de Gargas - SEE_F_83 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Gargas

Superficie : 228.89 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Les Ogres de Gargas s'étendent à l'ouest du village de Gargas, sur les collines de la Gardette et de Bruoux, autour de 200 à 300 mètres d'altitude.

Ces collines font partie de l'ensemble des ogres du pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle géologique multicolore qui s'égrène en chapelet, d'ouest en est, entre Goult et Gignac.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que les cultures (vergers et vignes). Il exprime la mémoire de l'exploitation de l'homme, intensive durant tout le XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, de ces gisements. Plus de 40 km de galeries souterraines sillonnent ces collines. On y trouve la dernière exploitation en activité.

Ce sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ogres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes, silicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
ZNIEFF terre Type II OCRES DE GARGAS

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012349.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Au fil des décennies passées, la commune de Gargas a beaucoup étendu son urbanisation via le développement d'un habitat individuel fortement consommateur d'espace. Ce développement s'est largement fait au détriment du milieu naturel qui est ici peu, voire non valorisable par l'activité agricole.

Aujourd'hui l'extension de l'enveloppe urbaine semble contenue dans l'ensemble, mais reste tout de même une menace à considérer pour ces milieux très originaux, remarquables et de faible expansion à l'échelle du territoire.

Une autre menace, concernant en premier lieu la biodiversité forestière, est constituée par le risque de feu de forêt, ici très fort. Indirectement, les forêts jouent dans les collines des ocre un rôle important de protection des sols et limitent fortement l'érosion et l'export des sables hors du massif.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Ces collines sont couvertes de formations forestières à base de Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), de Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique) protégeant des sous-bois composés pour l'essentiel de Bruyère à balais, de Callune, de Cistes à feuilles de laurier et à feuilles de sauge. Localement, en terrain découvert, les bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis.

Les landes subatlantiques à Callune des Alpes sud-occidentales constituent un habitat d'intérêt communautaire.

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées, bords de chemins et ourlets de cultures. La présence d'une croûte ferrugineuse cuirassant la zone par endroits, introduit un facteur de diversification. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont nécessairement un cycle végétatif adapté, souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière souvent réduite au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de très fort enjeu de conservation.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 25 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocre, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aira cupaniana</i> Guss., 1843	Aïra de Cupani, Canche de Cupani	Modéré	2009
<i>Avellinia festucoides</i> (Link) Valdés & H.Scholz, 2006	Avellinie fausse féтуque, Féтуque de Micheli, Avellinie de Micheli	Assez fort	2021
<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	Laïche ponctuée	Assez fort	2012
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2023

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1981
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1978
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2003
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2008
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2008
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1981
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2003
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2011
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1979
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2011
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2003
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	1980
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2003
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2003
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	1978
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	1980

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	1979
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	1979

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ocres de Gargas	PAC0731	3 étoiles

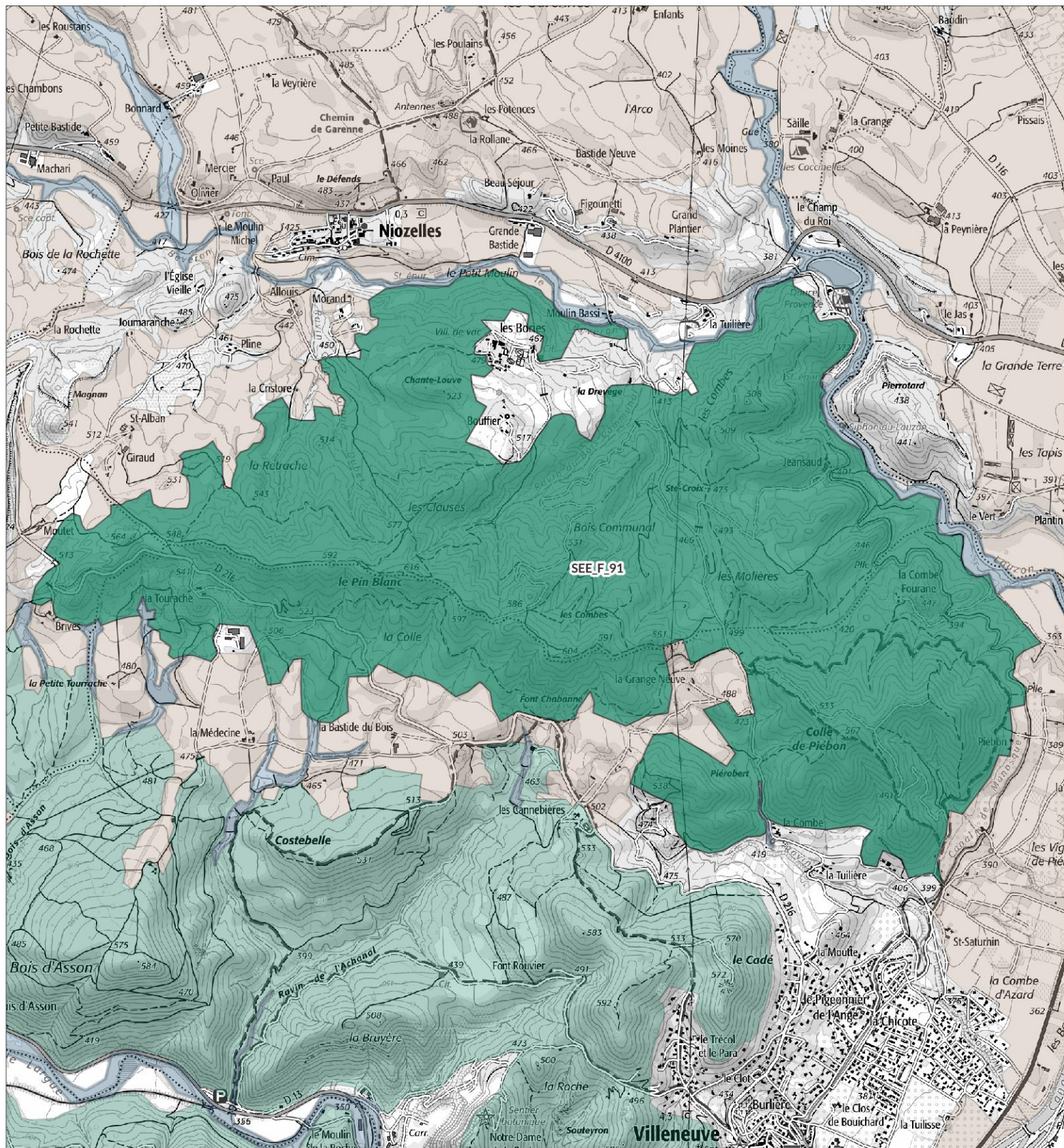
Liste des zones humides

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
-------------	------------	------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

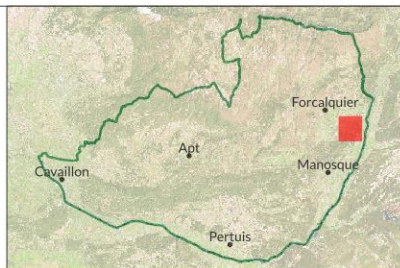
SEE_F_91 - Collines du Pin Blanc et de Piébon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:25 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Collines du Pin Blanc et de Piébon - SEE_F_91 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Niozelles, Villeneuve

Superficie : 753.06 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Massif forestier établi sur les collines du Pin Blanc et de Piébon, entre 400 et 600 mètres d'altitude, sur les hauteurs de Niozelles et de Villeneuve.

S'étendant sur des terrains essentiellement marneux de l'éocène - oligocène, la forêt se présente sous deux formes très contrastées entre un adret méditerranéen largement dominé par le Pin d'Alep, et un ubac plus frais et mixte avec mélange de Pin sylvestre et Chêne pubescent.

Souvent claire, la forêt accueille également des milieux ouverts intéressants, notamment des garrigues marnicoles et des pelouses à Brome érigé.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES

Lien
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le massif a subi un important incendie l'été 2022, qui a détruit 250 ha, de pinède essentiellement, mais également de chênaie mixte.

Le risque incendie est la principale menace identifiée dans le secteur dont la tendance est sinon globalement au vieillissement et à la maturation forestière.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Avant l'incendie de 2022, la forêt comprenait une surface importante de Pinède de Pin d'Alep, avec par endroits un sous-étage de Chêne vert bien développé. Cette formation méditerranéenne a laissé la place à une garrigue calcicole et marnicole, notamment sur l'adret du Pin Blanc.

Les ubacs ont également été bien touchés par l'incendie, notamment à l'aplomb de Niozelles, détruisant surtout des peuplements de Pin sylvestre. La pinède sylvestre reste toutefois encore largement représentée dans le secteur, seule ou en mélange avec la chênaie pubescente.

Dans l'ensemble, les peuplements forestiers sont plus ouverts à l'ouest en raison de sols marneux plus stériles. Des garrigues à Romarin, Genévriers et Aphyllanthe s'y déploient ainsi que sur les ubacs des pelouses dominées par le Brome érigé.

A l'ubac, des passées de décalcifications et des bancs de grès permettent l'installation sur certaines zones d'une flore acidophile originale.

Au piémont de Niozelles enfin, la forêt atteint le Beveron et sa ripisylve.

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

Le secteur a fait l'objet de prospections relativement nombreuses. Celles-ci montrent la présence d'une flore diversifiée, marnicole, par endroits acidiphile.

Peu d'espèces à enjeu de conservation notable ressortent de ces inventaires. Parmi celles-ci, le Scille d'Italie est une petite jacinthe endémique de Ligurie et de Provence, observée ici dans un vallon frais, vers les Combes.

Vers le Molières, des cultures isolées dans la trame forestière livrent aussi quelques espèces messicoles intéressantes, dont l'Adonis flamme.

Certaines parties du secteur mériteraient tout de même des prospections complémentaires, comme les secteurs décalcifiés ou plus humides en se rapprochant du Beveron.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Les cortège des mammifères est apparenté au biotope forestier, aucune espèce à enjeu particulier n'est notée dans ce secteur.

Les données sont lacunaires en ce qui concerne les chauves souris, mais il est très probable que ce secteur accueille un certain nombre d'espèces forestières pour ce groupe également.

Oiseaux : 9 espèce(s) à enjeux.

Le massif est relativement bien connu pour son avifaune, qui est logiquement celle d'un cortège lié aux milieux forestiers, mais également de milieux semi-ouverts.

Il n'est pas fait mention d'oiseaux représentant un fort enjeu de conservation, si ce n'est celle du Circaète Jean-le-Blanc dont la reproduction est ici suspectée, mais non avérée. D'autres rapaces forestiers pour leur reproduction sont également cités comme l'Epervier ou la Bondrée apivore.

Les milieux ouverts et semi-ouverts présents ça-et-là permettent également l'établissement de passereaux dont le statut de vulnérabilité est désormais défavorable, comme le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, l'Hirondelle rustique ou l'Alouette lulu.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Les reptiles et amphibiens sont des groupes qui restent largement méconnus dans ce secteur.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

La faune des invertébrés est encore largement sous inventoriée et les relevés disponibles ne font pas mention d'espèces à enjeu de conservation particulier.

Au sein de ce secteur forestier, certains groupes comme les coléoptères saproxyliques seraient à y rechercher.

A noter la présence de deux orthoptères méditerranéens qui trouvent ici leur limite nord le long de l'irradiation durancienne : le Criquet des Ibères et l'Aiolope de Kenitra, témoignant du caractère particulièrement thermophile du secteur.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentaire

Les olistolithes de la Tourache (ou klippes sédimentaires) se trouvent entre Villeneuve et Forcalquier. Ils se présentent sous la forme de masses de taille hectométrique de marnes ou de calcaires intercalées dans les niveaux détritiques. Ils traduisent un phénomène de glissement de masse de formations anciennes (Crétacé inf.) sur des formations plus récentes (oligocène détritique), directement liée à l'existence et à l'activité d'une faille majeure : la faille de la moyenne Durance.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La maturation et le vieillissement de la forêt doivent permettre l'expression d'une plus grande biodiversité forestière au fil du temps, en particulier sur les ubacs et à proximité du Beveron et du Lauzon, au nord et à l'est.

Suite à l'incendie de 2022, la dynamique forestière est toutefois repartie à son stade initial dans une grande partie ouest du secteur.

Dans cette partie ouest, les sols particulièrement marneux semblent toutefois constituer une contrainte laissant place à un paysage semi-ouvert plus ou moins stable, favorisé certainement aussi par le pâturage qu'il peut être utile de favoriser également.

La juxtaposition de deux grands ensembles forestier et semi-ouvert est intéressante en soi et il ne semble pas contradictoire de favoriser ces deux biotopes à la fois.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Hyacinthoides italica</i> (L.) Rothm., 1944	Fausse jacinthe d'Italie, Scille d'Italie, Jacinthe d'Italie	Modéré	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2005
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2014
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2019
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chorthippus albomarginatus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Olistolithes de la Tourrache	PAC1226	2 étoiles

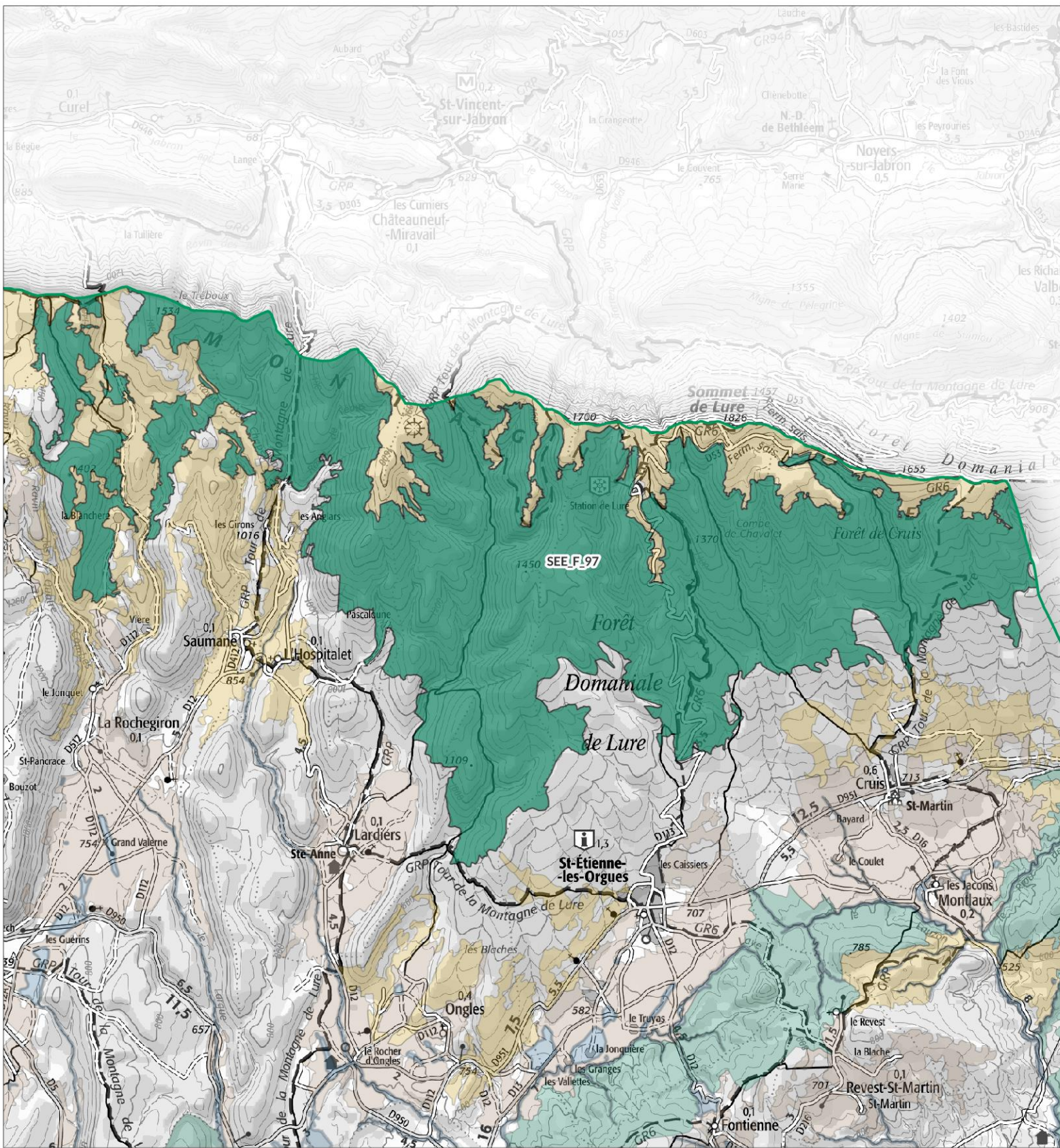
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

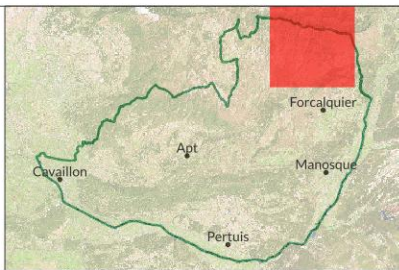
SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:92 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Forêt montagnarde de Lure - SEE_F_97 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
La Rochegiron, Cruis, Ongles, Lardiers, Saint-Étienne-les-Orgues, L'Hospitalet, Redortiers

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 6400.32 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur le versant sud de la Montagne de Lure, la végétation est dominée par la forêt, essentiellement des chênaies pubescentes, des pinèdes sylvestres et des hêtraies, localement associées au Sapin. Ces forêts sont remarquables par leur naturalité et leur ancienneté, et abritent de nombreuses espèces caractéristiques.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	SOMMET DE LURE	
Natura 2000 - ZSC	MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301537
Natura 2000 - ZSC	PELOUSES, FOURRES ET FORETS DE LARRAN, DU PIED DU MULET ET DE LA MONTAGNE DE CHABRE	http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201694
ZNIEFF terre Type I	CRETES DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020498.pdf
ZNIEFF terre Type I	Montagne de Lure : le Larran	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/820030239.pdf
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces :

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les habitats naturels forestiers les plus remarquables sont les hêtraies calcicoles méridionales à Andosace de Chaix (41.1752) et les boisements de feuillus mixtes des pentes et ravins ombragés et frais sur éboulis (41.4).

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

le Sorbier de Legré, espèce hybride entre le Sorbier des oiseleurs et l'Alisier Blanc, est endémique des Alpes du Sud

Mammifères : 4 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 36 espèce(s) à enjeux.

le Tétraz Lyre, espèce remarquable assez rare, en léger déclin, d'affinité montagnarde, typique des écotones entre forêts (lisières), prairies, pelouses et landes, entre 1 100 et 2 500 m, la Gélinothe des bois et la Chouette de Tengmalm.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 31 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à invertébrés marins

Les affleurements de calcaires compacts Barrémiens de la combe de Morteiron ont livré une grande quantité et variété d'espèces marines : ammonites, en particulier hétérocères, bélemnites, bivalves...

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une grande partie de ces forêts remarquables sont publiques et relèvent du régime forestier: forêts communales de Cruis, St Etienne les Orgues, forêt domaniale de Lure. Le département des Alpes de Haute Provence a acquis une forêt à Lardiers et envisage une réserve biologique intégrale. L'enjeu majeur est la conservation de peuplements naturels, la mise en place d'une trame de vieux bois et de forêts en libre évolution, et une sylviculture peu intensive qui préserve la biodiversité et permet à la forêt de s'adapter naturellement et progressivement aux effets du changement climatique.

Une partie de ce secteur est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	1994
<i>Anthriscus nitida</i> (Wahlenb.) Hazsl., 1864	Anthriscus luisant, Cerfeuil lustré	Modéré	1995
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli, 1874	Anthriscus des Alpes, Cerfeuil des Alpes	Modéré	2020
<i>Biscutella brevicaulis</i> Jord., 1864	Biscutelle à tiges courtes, Lunetière à tiges courtes	Assez fort	2012
<i>Eryngium spinalba</i> Vill., 1779	Panicaut épine-blanche, Panicaut blanc des Alpes, Chardon blanc	Assez fort	2012
<i>Fritillaria involucreta</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Modéré	1987
<i>Fritillaria tubiformis</i> Gren. & Godr., 1855	Fritillaire du Dauphiné, Fritillaire-trompette, Fritillaire en forme de trompette	Assez fort	2013
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2007
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	Modéré	2009
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2009
<i>Genista radiata</i> (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort	2022
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisettes, Gentiane en croix	Assez fort	2007
<i>Hedlundia legrei</i> (Cornier) Sennikov & Kurtto, 2017	Sorbier de Legré	Fort	2020
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	Modéré	2015

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Assez fort	2015
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2013
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Modéré	2015
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2018
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2020
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2017
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2013
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2017
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2014
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2010
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2016
<i>Gyps fulvus</i> (Hablitzl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2016
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort	2017
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2015
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2020
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2014
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2013
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2016
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1827	Fauvette grisette	Modéré	2009
<i>Tetrastes bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> (L'), <i>Crapaud accoucheur</i>	Modéré	2021
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	<i>Coronelle lisse</i> (La)	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i> (La)	Modéré	2018
<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	<i>Vipère d'Orsini</i> (La)	Très fort	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acanthogethes reyi</i> (Guillebeau, 1885)		Modéré	2002
<i>Agriotes brevis</i> Candèze, 1863		Modéré	2002
<i>Anonconotus ghilianii</i> Camerano, 1878	<i>Analote noirâtre</i>	Modéré	2021
<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand mars changeant</i> (Le), <i>Grand Mars</i> (Le), <i>Chatoyant</i> (Le)	Modéré	2019
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2002
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Nacré de la Filipendule</i> (Le), <i>Agavé</i> (L')	Modéré	2017
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	<i>Carabe doré</i> , <i>Sergent</i> , <i>Vinaigrier</i> , <i>Jardinière</i>	Modéré	2002
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Hermite</i> (L'), <i>Ermite</i> (L')	Fort	2019
<i>Chilomena nigritarsis</i> (Lacordaire, 1848)		Modéré	2002
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	<i>Moiré provençal</i> (Le), <i>Moiré de Provence</i> (Le)	Fort	2020
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1821)	<i>Moiré automnal</i> (Le)	Modéré	2021
<i>Erebia scipio</i> Boisduval, 1833	<i>Moiré des pierriers</i> (Le)	Fort	2005
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottentburg, 1775)	<i>Misis</i> (Le), <i>Lycaon</i> (Le), <i>Bioculé</i> (Le)	Modéré	2017
<i>Ischnodes sanguinicollis</i> (Panzer, 1793)	<i>Taupin à cou sanglant</i>	Modéré	2002
<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)	<i>Sage des forêts</i>	Modéré	2002
<i>Limoniscus violaceus</i> (P.W.J. Müller, 1821)	<i>Taupin violacé</i>	Très fort	1998
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	<i>Échiquier de Russie</i> (L'), <i>Echiquier d'Esper</i> (L')	Modéré	2021
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Morio</i> (Le), <i>Manteau royal</i> (Le), <i>Velours</i> (Le), <i>Manteau-de-deuil</i> (Le)	Modéré	1981
<i>Otiorhynchus putoni</i> Stierlin, 1891		Fort	2002
<i>Oxychilus clarus</i> (Held, 1838)	<i>Luisant cryptique</i>	Assez fort	2002
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	<i>Alexanor</i> (L'), <i>Grand Sélésier</i> (Le)	Fort	2017
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Apollon</i> (L'), <i>Parnassien apollon</i> (Le)	Assez fort	2021
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Semi-Apollon</i> (Le)	Assez fort	1977
<i>Phenacolumax major</i> (A. Férussac, 1807)	<i>Semilimace des plaines</i>	Modéré	2018
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Azuré de la Croisette</i> (L'), <i>Argus bleu marine</i> (L')	Assez fort	2005
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Azuré du Serpolet</i> (L'), <i>Azuré d'Arion</i> (L'), <i>Argus à bandes brunes</i> (L'), <i>Arion</i> (L'), <i>Argus Arion</i> (L')	Modéré	2016
<i>Podisma amedeognatoae</i> Fontana & Pozzebon, 2007	<i>Miramelle du Ventoux</i>	Fort	2021
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	<i>Sablé provençal</i> (Le)	Modéré	2012
<i>Purpuricenus globulicollis</i> Dejean, 1839		Modéré	2002
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	<i>Hespérie des Cirsés</i> (L'), <i>Hespérie de Rambur</i> (L')	Assez fort	2012
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rosalie des Alpes</i>	Fort	2020

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Coupe de Morteiron	PAC 0630	2 étoiles
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	PAC1203	2 étoiles

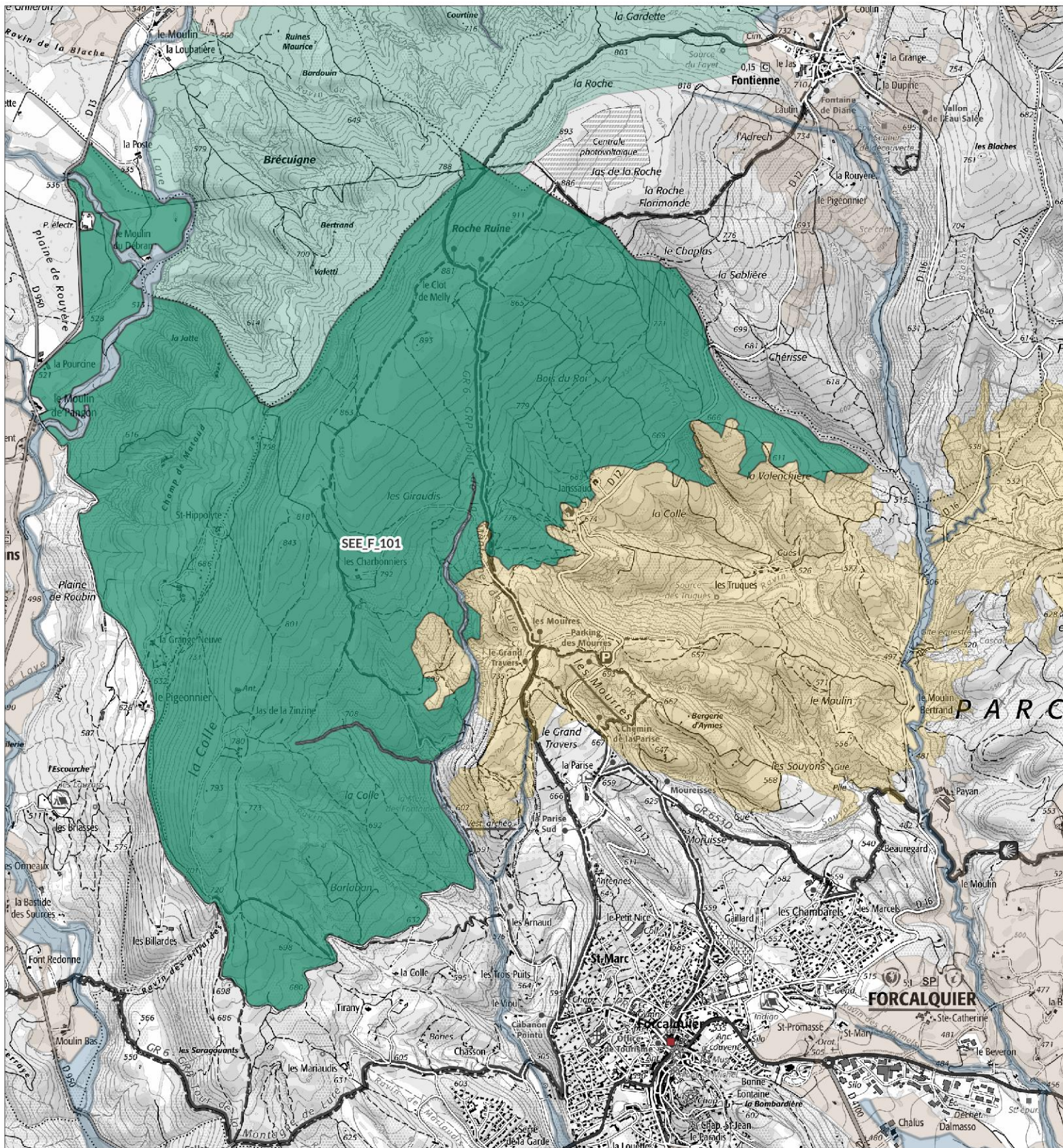
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

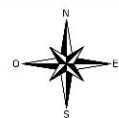
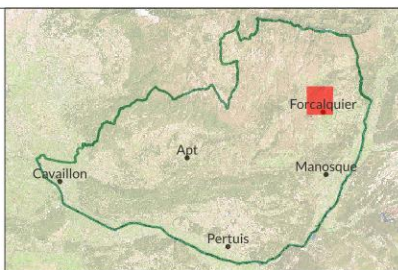
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:28 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi - SEE_F_101 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Forcalquier, Fontienne, Limans

Superficie : 947.69 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce site est établi sur les collines et plateaux au nord de la commune de Forcalquier et à l'est de Limans, englobant la haute vallée de la Laye en amont du moulin de Pangon.

Il s'agit d'un secteur forestier, établi en 550 et 900 mètres d'altitude, autour des crêtes de la Colle et de Roche Ruine qui forment une cuesta dominant la plaine d'Ongles et faisant face à la montagne de Lure.

De nature sédimentaire, le substrat géologique du site est diversifié. Le versant exposé au sud-est, jusqu'aux crêtes est constitué de calcaires oligocènes, tandis que le coteau, plus raide, exposé au nord-ouest, comprend divers niveaux marneux à calcaires, avec à la base des marnes du Crétacé.

Les alluvions du Quaternaire occupent le lit des terrasses de la Haute Laye.

L'opposition entre les deux versants se retrouve dans la végétation, plus méditerranéenne du côté de Forcalquier, avec quelques affinités montagnardes du côté de Limans. La végétation est toutefois incluse entièrement dans l'étage supra-méditerranéen et la chênaie pubescente est largement dominante.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	MOURRES DE FORCALQUIER	
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La flore et la faune de ce secteur forestier restent peu connus, surtout en ce qui concerne le versant ubac et le piémont, autour de la Laye.

La chênaie pubescente en taillis peut évoluer lentement vers un vieillissement et des niveaux de sénescence intéressants hors secteurs exploités, mais les sols très pauvres et contraignants limitent fortement le développement forestier, notamment à l'adret.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Le climat et l'étage de végétation sont de type supra-méditerranéen, les précipitations comprises entre 800 et 900 mm par an.

La végétation est composée pour une partie (en amont des Mourres de Forcalquier) de pelouses écorchées, de landes et de garrigues à genévriers.

Ailleurs dominent quasi exclusivement des chênaies pubescentes de densité variable.

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

On note ici la présence de l'Euphorbe à feuilles de graminées, espèce protégée, endémique du sud-est et représentée par de très belles populations sur ce site.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Présence en marge du secteur d'un gîte majeur de reproduction du Petit-Rhinolophe

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

Passereau considéré en danger d'extinction dans la région, le Bruant Ortolan a encore été observé récemment (2018) dans le secteur, en reproduction probable dans les environs du Moulin de Pangon.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 5 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 10 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le secteur reste a priori à l'écart de menaces importantes. Il convient de veiller à la fois au vieillissement de la forêt en évitant les coupes rases d'un seul tenant, mais également de soutenir l'activité agro-pastorale en place qui permet par endroits le maintien de parcours intéressants pour la biodiversité des milieux ouverts et semi-ouverts.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

GUENDE Georges, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier	Modéré	2015
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2005
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2005
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2006
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	1993

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2014

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2022
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2007
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2011
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2009
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2010
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2006
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2012
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2006
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2007
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2010
<i>Gyps fulvus</i> (Hablitzl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2004
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2005
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2012
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau souldie	Assez fort	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2007

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2022
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2018
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotromme d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2020
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2020
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2015
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2018
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1999
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2015
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2005
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2015
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1999
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1999
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2015

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

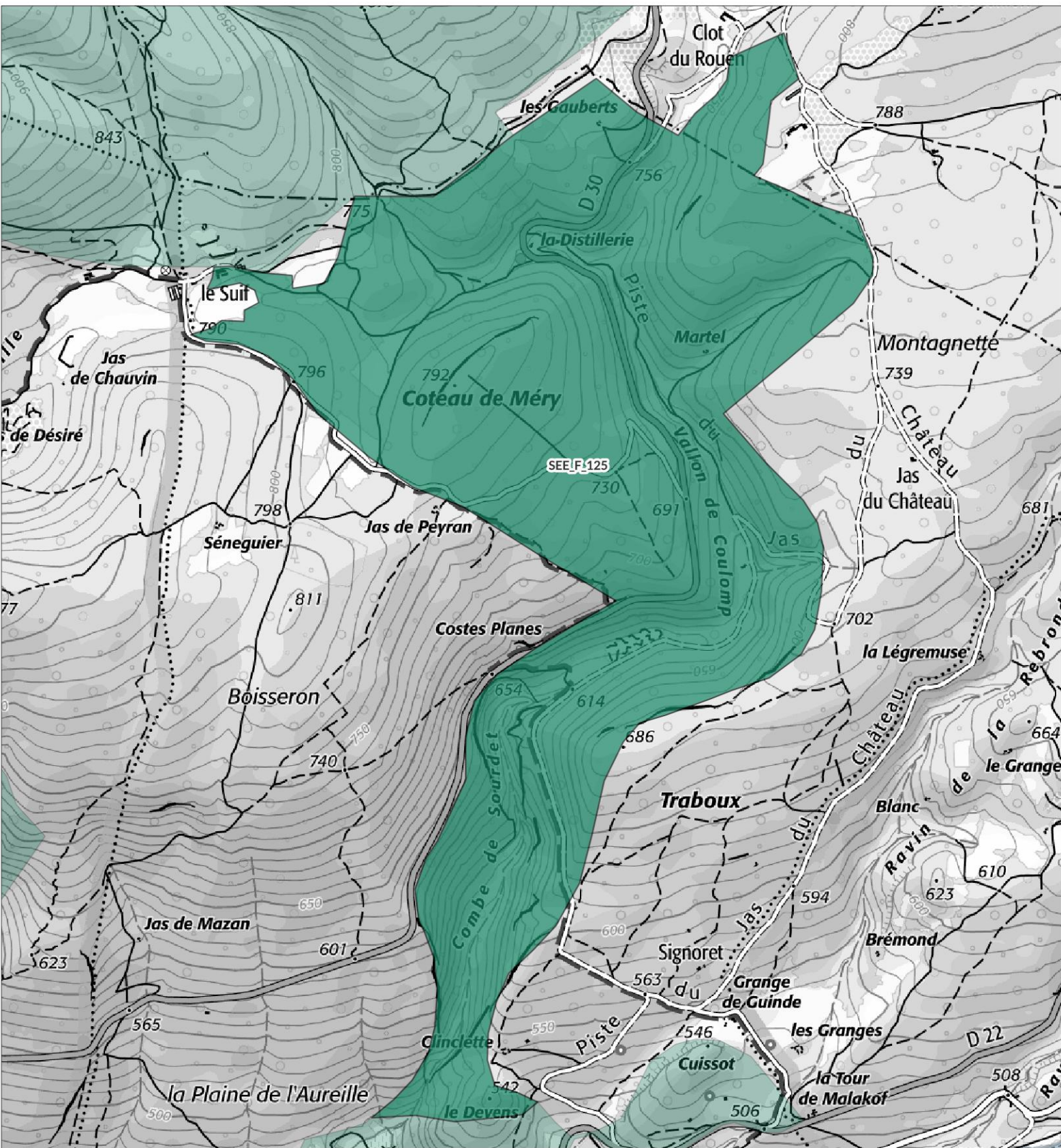
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

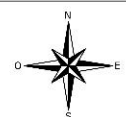
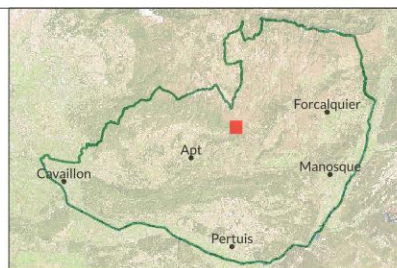
SEE_F_125 - Coteau de Méry - Vallon Coulomb



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:13 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Coteau de Méry - Vallon Coulomb - SEE_F_125 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Gignac, Simiane-la-Rotonde

Superficie : 203.07 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'allonge au nord du village de Gignac, entre 450 et près de 800 mètres d'altitude. Il épouse la combe Sourdret puis le vallon de Coulomb. En amont et vers l'ouest, il se prolonge sur le coteau de Méry.

Il appartient aux monts de Vaucluse et s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent du haut vers le bas le rebord sud de ce vaste plateau calcaire.

Des forêts épaisses couvrent la totalité de ce secteur au caractère sauvage et esthétique, entre l'étage méditerranéen et l'étage supra-méditerranéen.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	COMBES ORIENTALES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020338.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Plutôt encaissé à l'aval, le massif forestier y évolue librement.

Vers l'amont et le coteau de Méry, certaines parcelles ont été récemment exploitées et le seront encore probablement à l'avenir, même si la productivité est faible sur ces sols calcaires.

La menace principale potentielle reste celle du feu de forêt sur ce secteur d'adret, mais le risque semble modéré en contexte de chênaie.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Vers le bas, une chênaie verte épaisse et dense colonise les flancs et le fond du vallon, tandis que dans les parties supérieures s'installe le Chêne pubescent.

Le secteur se caractérise également par une certaine dimension rupestre dans la partie inférieure (Combe de Sourdet), avec quelques barres rocheuses et éboulis.

Flore vasculaire : 12 espèce(s) à enjeux.

Dans les sous-bois plus frais de la chênaie blanche croissent certaines plantes très rares à l'échelle Luberon-Lure, comme la Violette de Jordan,

grande et esthétique violette dont l'aire de répartition est disjointe en Europe, le Libanotis de Pyrénées, ombellifère eurasiatique extrêmement rare en Provence ou encore l'Herbe du Mont Serrat, thymelacée subendémique ibéro-provençale.

A noter également la présence d'un cortège intéressant de plantes messicoles dans le secteur du Suif

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Présence d'un gîte majeur de reproduction de Petit Rhinolophe dans le secteur du Suif.

Les données restent sinon peu nombreuses pour ce groupe d'espèces.

Oiseaux : 7 espèce(s) à enjeux.

Ce sont logiquement des cortèges d'oiseaux de milieux forestiers à semi-ouverts qui s'expriment ici.

L'Aigle royal y a été indiqué comme nicheur probable en 2012, statut de nidification qui mériterait d'être vérifié aujourd'hui.

De même le Circaète-Jean-le-Blanc est régulièrement observé et il a été indiqué comme nicheur possible en 2016, mais sa présence en reproduction reste à confirmer dans ce secteur.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Le secteur reste peu prospecté pour son entomofaune, si ce n'est en ce qui concerne les papillons rhopalocères. Au sein de ce groupe, la Proserpine est ici fréquemment observée, en lien avec l'abondance de sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

Ce secteur forestier mériterait notamment des prospections pour sa faune saproxylique.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La partie basse et encaissée (Combe de Sourdet) est plus ou moins en libre évolution.

Les parties supérieures, appartenant davantage au domaine du Chêne pubescent, pourraient faire l'objet de mesures en faveur du vieillissement de la forêt.

La biodiversité forestière (chiroptères, insectes saproxyliques) mériterait d'être davantage inventoriée, de même que celle associée aux petits milieux rupestres de la partie inférieure.

Vers le haut, les environs du Suif livrent une flore messicole intéressante à préserver.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2008
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2008
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2008
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2008
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2008
<i>Cyanus semidecurrans</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent, Centaurée semidécurrente, Centaurée à feuilles semidécurrentes	Modéré	2008
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	2008
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2008
<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Libanotide des Pyrénées, Séséli libanotide, Libanotis des Pyrénées, Séséli libanotis	Modéré	2013
<i>Thymelaea sanamunda</i> All., 1785	Thymélée sanamunda, Herbe du mont Serrat, Passerine sanamunda	Modéré	2008
<i>Viola jordanii</i> Henry, 1853	Violette de Jordan	Assez fort	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2009
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2006
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2013
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2016
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2006
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2006

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id	Géotope	Position	Géotope
-------------	----	---------	----------	---------

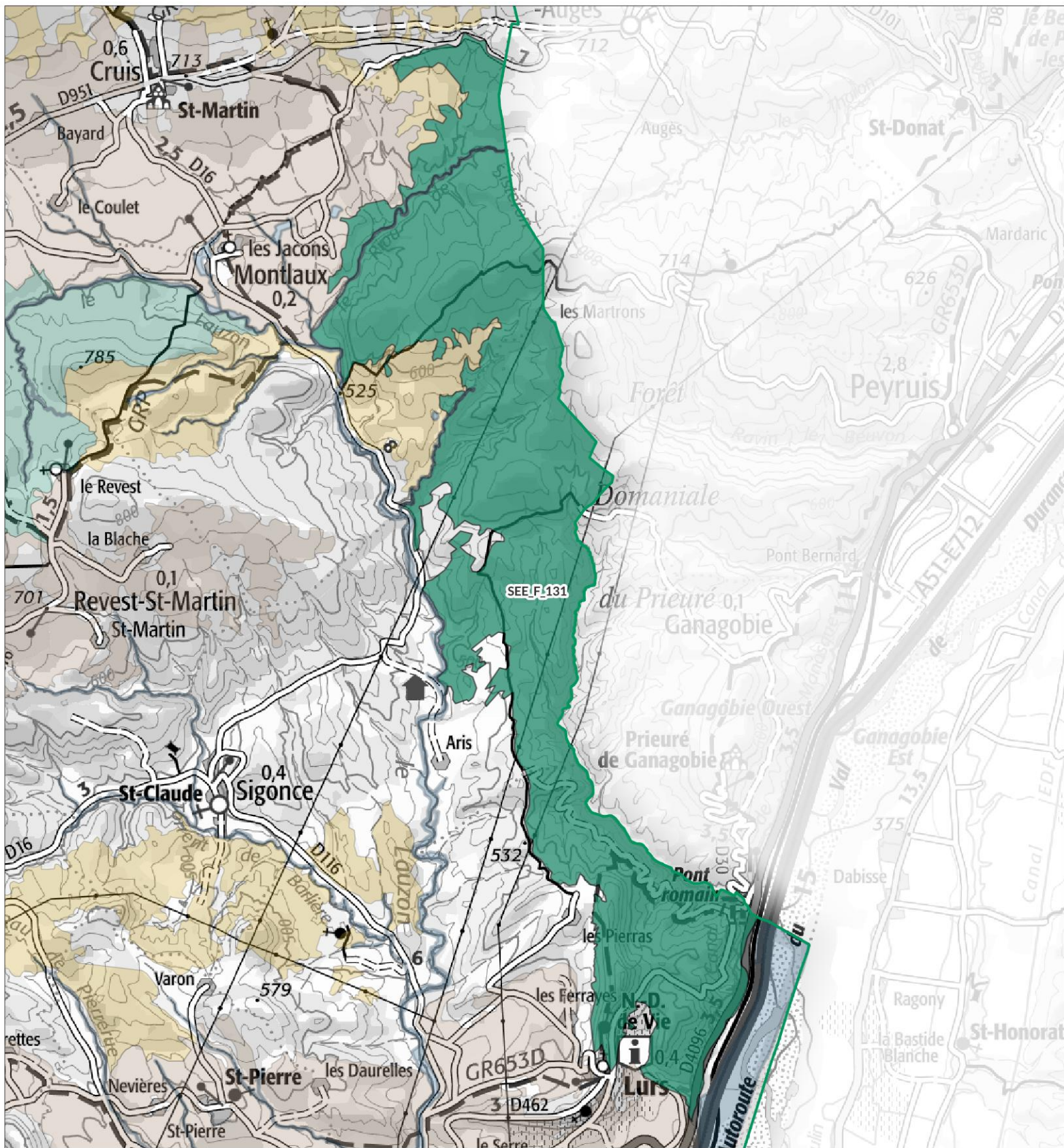
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

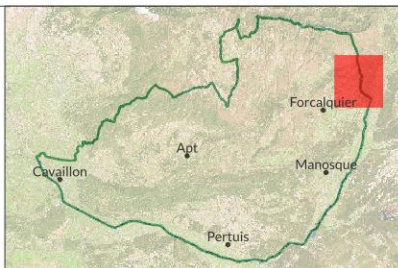
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_F_131 - Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaux



- Légende**
- SEE - sous trame
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:53 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaux - SEE_F_131 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Cruis, Montlaux, Sigonce, Lurs, Ganagobie, Peyruis

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1366.21 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Vaste espace forestier peu fréquenté, s'inscrivant dans les étages de végétation méditerranéen et supra-méditerranéen entre 370 et 800 mètres d'altitude, en continuité avec la forêt domaniale du Prieuré qui s'étend au-delà du périmètre d'étude en direction de Ganagobie et de Peyruis.

Ce secteur accueille également des ruisseaux intermittents de grand intérêt écologique, ainsi que quelques milieux ouverts largement méconnus d'un point de vue naturaliste.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE ET ENVIRONS DU PRIEURÉ DE GANAGOBIE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012704.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le massif peut évoluer avec le temps vers un niveau de maturité intéressant.

Les parties d'adret ainsi que celles très méditerranéennes de basse altitude sont largement dominées par une pinède de Pin d'Alep particulièrement sensible au risque incendie.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

A basse altitude, les pentes sont colonisées par une pinède de Pin d'Alep peu dense et assez homogène (Bois de Lurs, Bois d'Aris et Adrech à Sigonce), installée sur des terrains marneux ainsi que des faciès détritiques duranciens. Les sols marno-argileux les plus stériles laissent place par endroits à une garrigue basse à Romarin et petits chaméphytes.

Vers le nord, les pentes s'élèvent peu à peu vers les sommets de l'Adrech, des Berches et du Devin (800 mètres), avant de plonger en un grand ubac au-dessus de Montlaux. L'altitude et les exposition moins thermophiles expliquent la transition assez rapide vers des chênaies pubescentes assez fraîches ainsi que de vastes pinèdes sylvestres. Sur cet ubac, la présence de marnes et grès verts plus siliceux permet le développement d'une flore acidiphile originale.

Le massif forestier est parcouru de divers ravins, dont celui du Buès, d'environ 7 km de long, à caractère intermittent et torrentiel, affluent de la Durance. Le long de ces ruisseaux temporaires se développent des cordons interrompus de végétation hygrophile et une petite faune associée.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

La végétation est particulièrement méconnue dans ce secteur d'accès assez difficile.

Quelques espèces remarquables ont été observées, plutôt dans la partie nord : Ophrys de la Drome, orchidée endémique delphino-provençale et Orchis odorant dans des pelouses calcicoles en clairière de chênaie ; Rosier de France, églantier assez rare et plutôt acidiphile, sur les ubacs de Montlaux ; Ophioglosse commun, plante proche des fougères, en régression et affectionnant les zones humides et les suintements, sur les ubacs de Montlaux également.

Sans constituer nécessairement un enjeu de conservation à ce stade des connaissances scientifiques, le *Pyracantha écarlate* est un arbuste bien connu des jardins, fréquemment échappé et dispersé en milieu naturel, mais qui fait l'objet d'interrogations quant à son indigénat, au moins dans certaines régions. Le secteur du Bois de Lurs a justement été repéré comme un site potentiel d'indigénat le long du ravin du Buès. Etudes à suivre donc.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Il est évident que ce secteur forestier accueille de nombreuses espèces de mammifères, mais les données restent particulièrement lacunaires pour ce groupe d'espèces.

A noter toutefois la présence d'une maison forestière aménagée pour l'accueil en reproduction d'une population de Petit Rhinolophe.

Oiseaux : 23 espèce(s) à enjeux.

L'avifaune du secteur reste moyennement connue. Elle ne comporte a priori pas d'espèces relevant d'un fort enjeu de conservation, mais plutôt de cortèges relativement communs, peu à moyennement menacés.

En tant que secteur forestier assez vaste et tranquille, il apparaît comme particulièrement favorable à la reproduction de certains rapaces comme l'Autour des palombes ou le Circaète Jean-le-Blanc, même si leurs sites de nidification restent à découvrir. Certaines petites zones ouvertes et semi-ouvertes au sein du massif mériteraient des prospections complémentaires.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Les ravins, notamment le ravin du Buès, comprenant des écoulements et des vasques une bonne partie de l'année, dans un contexte forestier, permettent la reproduction de la Salamandre tachetée et certainement d'autres espèces d'amphibiens.

Comme pour les autres groupes d'espèces, ce secteur reste encore méconnu pour sa faune en amphibiens et reptiles.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Les données d'invertébrés concernent presque uniquement les groupes des papillons rhopalocères et des odonates. Dans leur ensemble, elles sont très peu nombreuses et même très nulles pour certains groupes comme les arachnides, les coléoptères ou les hémiptères.

Dans le Bois de Lurs, le ravin du Buès accueillait en 1997 la Cordulie à corps fin et l'Agrion de Mercure, deux odonates peu communs et protégés qui seraient à rechercher aujourd'hui (ainsi que d'autres espèces), tout le long du cours d'eau, de même que le long d'autres ruisseaux en tête de bassin versant comme le Riou de Sisteron (Montlaux) ou le ravin de Serre Béranguier (Montlaux, Sigonce).

Pour un secteur forestier tel que celui-ci, la faune saproxylique est à rechercher prioritairement.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à invertébrés marins

Coupe des Gipières - Champfleury à Montlaux montrant une alternance de dépôts marneux verts à grains fins et de bancs calcaires bien cimentés compris entre le sommet de l'Albien supérieur et le Cénomanien inférieur. 21 taxons d'ammonites trouvés.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Secteur particulièrement méconnu d'un point de vue naturaliste. Des prospections seraient à conduire pour de nombreux groupes d'espèces, en particulier ceux qui sont associés à la forêt ou aux cours d'eau intermittents.

D'un point de vue écologique, le principe de non, ou de moindre intervention semble le plus adapté pour ce secteur forestier.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide punaise, Orchis punaise, Orchis à odeur de punaise	Modéré	2004
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2006
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2020
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2014

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2013
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2013
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2018
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	1997
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	1997
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Succession d'ammonites de l'Albien supérieur de la coupe des Gipières - Champfleury à Montlaux	PAC1209	1 étoile

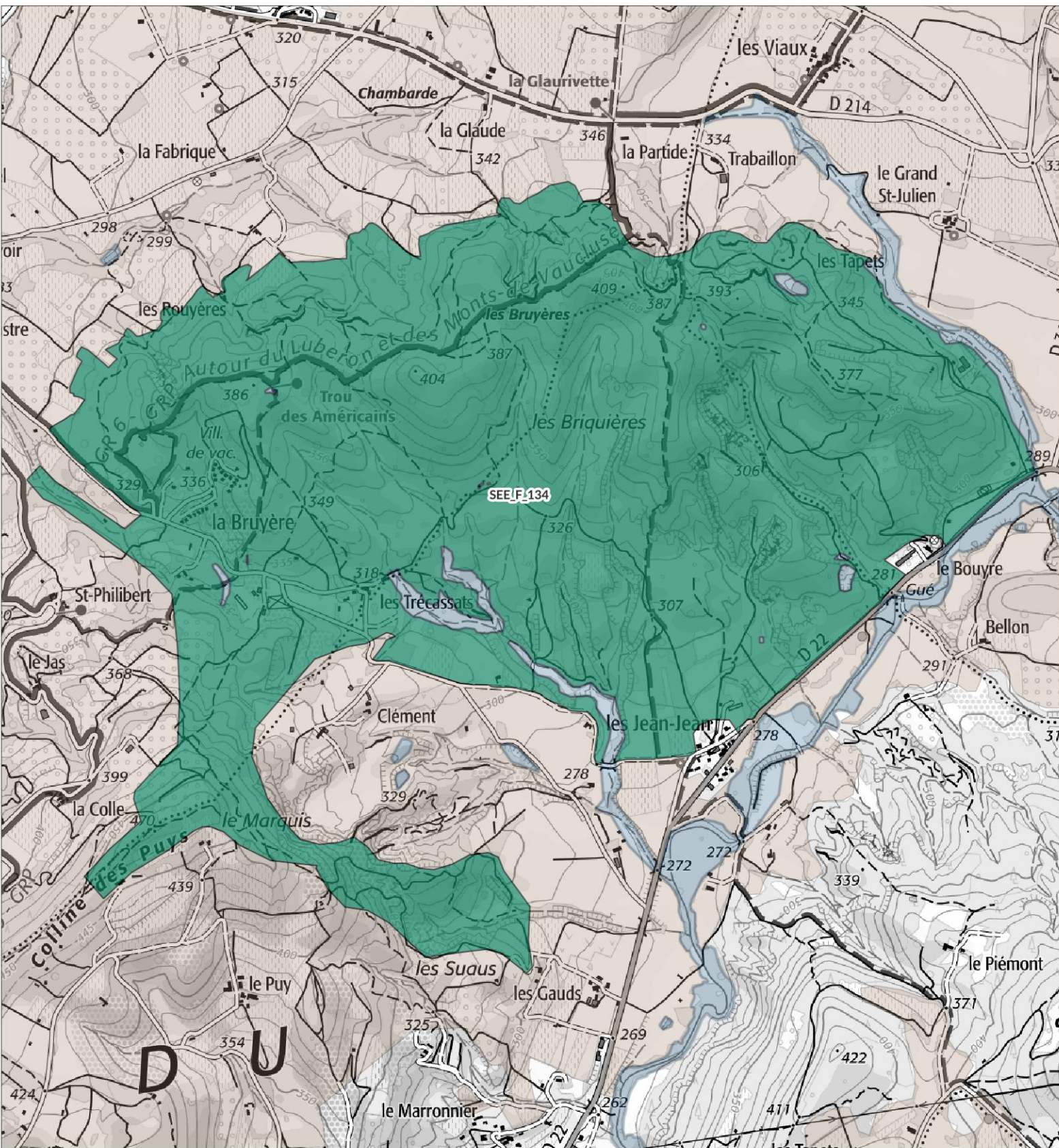
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

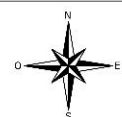
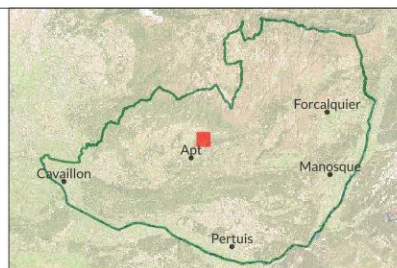
SEE_F_134 - Colline de la Bruyère



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:15 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Colline de la Bruyère - SEE_F_134 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Rustrel, Villars, Apt

Superficie : 356.39 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La colline de la Bruyère est un relief original d'une altitude moyenne de 300 à 400 m. Son originalité réside dans les assises de grès ferrugineux surmontant les ocre qui sont altérées en chaos rocheux et éléments plus grossiers que les sables. Sur ce substrat alternent taillis, futaies, landes à bruyères, cistaies, pelouses sèches, et plages de sol nu. Les habitats forestiers sont plus présents sur le versant Nord tandis que les milieux ouverts sont mieux représentés en versant Sud.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	LA COLLINE DE LA BRUYÈRE	
ZNIEFF géologique	CARRIÈRES DE LA COLLINE DE LA BRUYÈRE	
ZNIEFF terre Type I	MARNES ET GYPSES DU BASSIN D'APT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012357.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020323.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances :

Tendance évolutive du milieu et menaces : La colline a probablement été exploitée très tôt pour le pâturage. Puis, au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'activité de l'ocre a progressivement pris possession de la colline avant de prendre fin dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Des traces de cette activité sont encore visibles : les carrières à ciel ouvert ou souterraines et les bassins

destinés au lavage de l'ocre. Cette activité a engendré une diversification des habitats et la création de nouveaux milieux souterrains et humides.

D'une manière générale, on peut penser qu'autrefois la colline disposait de milieux beaucoup plus ouverts qu'aujourd'hui. L'évolution actuelle est à la fermeture du milieu par les chênaies verte et pubescente qui constituent ici les stades climaciques. Un incendie dans les années 1990 a rouvert le milieu notamment sur le site géré. Dans les parties basses, un semis de pins maritimes assez dense s'est développé. Ailleurs, ce sont les Bruyères et Cistes qui dominent.

La sensibilité au risque incendie est toujours d'actualité. Le schéma d'aménagement du site classé place l'ensemble de la colline dans la catégorie « aléa très fort ». Sur le plan de la dynamique des milieux, l'incendie vient interrompre l'évolution vers le stade climacique. Les cistes se développent rapidement après l'incendie. Les chênes rejettent de souche, et la régénération des pins se met en place. Pendant un stade transitoire, ce sont les pins qui dominent, puis lorsque ceux-ci sont en fin de vie, le chêne devient l'espèce dominante du peuplement forestier.

Sur les terrains en gestion, le stade actuel est celui de la régénération : les semis denses de régénération des pins maritimes sont encore de taille réduite (inférieure ou égale à celle des chênes). Ils seront donc amenés naturellement à croître et à faire évoluer le paysage actuel de maquis de

Espace Naturel Sensible du Vaucluse

Colline de la Bruyère – Villars – Plan de Gestion 2019-2023 24

bruyères et cistes vers une forêt. Seules quelques places, essentiellement au Nord-Ouest du site ne présentent que des chênes verts et des cistes de taille très modeste, sans pin.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Un inventaire du site Natura 2000 a abouti à la caractérisation de 31 habitats sur l'ensemble de la colline de la Bruyère.

Les milieux forestiers sont les plus représentés. Les milieux ouverts sont également assez présents avec, notamment, les landes à bruyères. Les milieux naturels dominants sont la chênaie verte (*Quercetum ilicis*) et la chênaie pubescente mésoméditerranéenne (*Lathyro-Quercetum pubescentis*). Ils atteignent ici leurs stades climaciques. Cependant, la chênaie verte qui se présente le plus souvent sous une forme clairairiée de matorral arborescent est régulièrement enrichie d'espèces intéressantes des milieux ouverts. Par ailleurs la chênaie pubescente, qui colonise surtout les fonds de vallons, est aussi riche spécifiquement. Il existe quelques prémices de chênaie pubescente supraméditerranéenne représentée sur les zones d'ubacs frais présentant une forte pénétration du Pin sylvestre.

On observe l'installation de pinèdes à Pin maritime (*Pinus pinaster*), Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), ou à Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), favorisées par l'état dégradé des chênaies. Cet état de dégradation entraîne la colonisation des sous-bois par des espèces de la lande comme la Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et la Callune (*Calluna vulgaris*). En effet, les landes à Bruyères sont les milieux ouverts les plus représentés sur le site. Ces formations acidifient les sols, ce qui engendre une diminution du nombre des espèces arbustives. Sur les sols les plus pauvres et les plus dégradés, les cistaies se développent (Lande à *Cystus scoparius*).

Il est important de noter la présence d'une association particulière, l'*Helanthemeto-Corynephorum* (*Tuberario guttatae-Corynephorum canescentis*) qui s'installe dans les clairières, bois ou landes claires ou aux bords des chemins. Dans ces mêmes pelouses la flore exprime toute son exceptionnelle diversité. Ce milieu est le refuge pour de nombreuses espèces silicoles : on y voit se développer des espèces annuelles d'origines diverses et souvent très rares.

Enfin, plusieurs mares ont été mises en évidence en différents points de la colline, ce qui fait de la colline de la Bruyère le secteur ocreux le plus pourvu en points d'eau de ce type. Toutes ces mares sont mises en eau temporairement lorsque les précipitations sont suffisantes. Celles-ci représentent un important enjeu pour de nombreuses espèces dont les amphibiens et les odonates.

Flore vasculaire : 19 espèce(s) à enjeux.

Les données floristiques pour le site de la colline de la Bruyère sont issues de la base de données SILENE Flore (SINP Régional). Celles-ci sont notamment alimentées par le CEN PACA et le CBNMed. Ainsi, les observations issues des inventaires floristiques réalisés depuis 2004 sont intégrées à ces données.

Sur la colline de la Bruyère, près de 480 espèces floristiques ont été observées.

Parmi celles-ci, on dénombre :

- 1 espèce protégée au niveau départemental : l'*Airopsis délicat* ;
- 3 espèces protégées au niveau national : la *Loeflingie* d'Espagne, la *Gagée de Bohème* et l'*Inule variable* ;
- 6 espèces protégées au niveau régional : la *Minuartie visqueuse*, la *Paronyque en cyme*, la *Venténate douteuse*, l'*Orchis à fleurs lâches*, le *Trèfle de Boccone* et l'*Ophrys de Provence*.

Plusieurs autres espèces présentent un intérêt patrimonial du fait de leur rareté ou parce qu'elles se trouvent ici en limite d'aire de répartition. Au total, 47 espèces protégées ou patrimoniales sont présentes sur le site.

Parmi les espèces à enjeu Fort et Très fort, deux d'entre elles n'ont pas été revues depuis les années 1990. Le *Polycnème des champs* et la *Minuartie visqueuse* représentent en effet d'importants enjeux en région PACA. Bien qu'elles n'aient pas été observées depuis des années, elles restent potentielles sur le site.

Plusieurs espèces bénéficiant d'un statut de protection tels que le *Trèfle de Boccone*, l'*Orchis à fleurs lâches* ou encore la *Gagée de Bohème* ont un enjeu de conservation évalué à Modéré ou Faible. Ce statut se justifie par leur représentativité dans la région et l'absence de statut de menace de ces espèces.

Toutefois, la *Gagée de Bohème* étant considérée comme un enjeu national, l'espèce fait l'objet de mesure spécifique.

Mammifères : 6 espèce(s) à enjeux.

Les mammifères (hors chiroptères) n'ont pas fait l'objet d'inventaire spécifique. Les observations ponctuelles réalisées par le CEN PACA dans le cadre de la gestion de site ont permis de mettre en évidence la présence de 9 mammifères.

A noter la présence de *Pachyure étrusque* (D.Tatin, 2009 - BD SILENE Faune), petite musaraigne très rarement observée.

Les biotopes sont favorables à la *Genette commune*, des indices de présence ont été collectés en 2022.

La préservation des populations de Chiroptères est un enjeu patrimonial très fort sur l'ENS de la Colline de la Bruyère. Des populations sont installées dans les galeries souterraines à différentes périodes de l'année. Elles sont menacées par l'évolution

rapide de ces milieux friables soumis au-aléas du climat.

Une étude a été réalisée par le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) en 2007, relative à la demande d'extension du site Natura 2000 « Ocre de Roussillon et de Gignac Marnes de Perréal ». En 2007, 13 espèces de chauves-souris étaient recensées sur la colline de la Bruyère, faisant de ce site le plus riche sur le plan de la diversité spécifique sur le secteur Natura 2000 « Ocre de Roussillon et de Gignac Marnes de Perréal ». Toutes ces espèces sont protégées au niveau national, dont 6 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive européenne « Habitats, Faune et Flore ».

Les anciennes cavités d'exploitation de l'ocre, qui parcourent le sous-sol d'une partie importante de la colline, servent de gîte d'hibernation pour plusieurs espèces de chauves-souris, notamment le petit et le grand Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros* et *R. ferrumequinum*). Le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*) utilise ces mêmes galeries lors de ses phases de transit, qui constituent une étape importante et indispensable de son cycle de vie. Le site est un gîte majeur pour le transit des Minioptères de Schreibers (plus important site de transit de Minioptère de Schreibers du Parc naturel régional du Luberon) ainsi que pour l'hibernation du Grand rhinolophe et du Petit rhinolophe. Ce site est également remarquable par la présence d'espèces rares telles la Barbastelle d'Europe et le Murin à oreilles échancrées.

Oiseaux : 31 espèce(s) à enjeux.

L'application du protocole STOC-EPS sur le site de la Bruyère entre 2010 et 2016 sur les trois unités écologiques caractéristiques de l'ENS colline de la Bruyère a permis de contacter un total de 45 espèces d'oiseaux potentiellement nicheuses (contre 26 espèces connues comme nicheuses dans le plan de gestion 2010-2014).

En termes de gestion de milieu, l'enjeu viserait à mettre en oeuvre des opérations d'ouverture des milieux sur des surfaces suffisantes pour maintenir les derniers couples d'Alouette lulu et de Fauvette pichou, ainsi que l'avifaune des milieux ouverts en général. Les milieux ouverts du site font face à une dynamique naturelle de reconquête par le Pin maritime (secteurs incendiés en 1989) qu'il semble difficile de maîtriser.

L'originalité de l'avifaune présente dans le vallon de la Rouyère incite à proposer des mesures de conservation de ces boisements forestiers (préservation des arbres matures et/ou morts) et de limiter autant que possible la fréquentation humaine.

En l'absence de localisation précise des sites de nidification de grands rapaces (Circaète, Autour, Bondrée), il n'est pas possible en l'état actuel des connaissances d'identifier des zones de quiétude à préserver au sein du périmètre de l'ENS. La recherche d'aires de grands rapaces forestiers (Circaète, Bondrée apivore, Autour) serait pertinente à l'échelle du massif de la colline de la Bruyère.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 5 espèce(s) à enjeux.

Le site présente une certaine richesse batrachologique liée notamment à la présence de plusieurs mares, dont celle dite « des Américains », acquise par la commune en janvier 2019.

Au total, 6 espèces d'amphibiens ont été observées sur le site.

Ainsi, parmi les espèces présentes sur le site, on remarquera tout particulièrement la présence du Pélobate cultripède.

Pour les reptiles, Les connaissances restent fragmentaires, aucune prospection spécifique n'ayant été réalisée sur ce groupe.

Au total, 6 espèces de reptiles sont connues sur le périmètre de l'ENS Colline de la Bruyère.

Le Psammodrome d'Edwards apparaît comme le reptile le plus fréquemment observé, essentiellement dans les zones sableuses en secteur de pelouse et de maquis. Le Lézard vert est également bien présent en particulier en zone de lisière forestière. A noter une donnée intéressante de Seps strié.

Une seule espèce de serpent notée à ce jour, avec une donnée de Couleuvre à collier. La présence de Couleuvre de Montpellier et de Couleuvre à échelons est fort probable.

Aucun indice de présence du Lézard ocellé n'a été collecté malgré le maintien de petites zones ouvertes potentiellement favorables.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Concernant la faune invertébrée, un inventaire entomologique a été réalisé en 2010 et 2012 par Yoan Braud du bureau d'études INSECTA. L'ensemble des informations présentées ci-après sont issues de cette étude.

Au total, 200 taxons ont été recensés répartis ainsi dans les différents groupes inventoriés :

- Lépidoptères rhopalocères

28 espèces inventoriées, dont une est rare en Vaucluse : Thécla du prunellier (*Satyrion acaciae*).

- Lépidoptères hétérocères

43 espèces inventoriées, dont l'Hibernie enfumée (*Chemerina caliginearia*) et la Fidonie du ciste (*Rhoptria asperaria*), deux espèces considérées comme rares en Vaucluse et observées pour la première fois dans le département.

- Orthoptéroïdes (sauterelles, grillons, criquets, mantes, perce-oreilles et insectes associés)

32 espèces inventoriées, dont 1 représente un enjeu patrimonial (*Gryllomorpha uclensis* : « menacé, à surveiller » selon liste rouge nationale).

- Coléoptères

55 espèces inventoriées, dont le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) qui représente un enjeu réglementaire (espèce protégée) ainsi qu'un argument en faveur de l'extension du site Natura 2000 FR9301583 « Ocre de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perréal ».

- Hémiptères

20 espèces inventoriées, dont *Raglius tristis* qui est très rarement observé en région PACA et la Cigale argentée (*Tettigetta argentata*) inscrite comme espèce déterminante pour la désignation des ZNIEFF.

- Odonates

5 taxons, aucun ne représentant un enjeu de conservation.

- Hyménoptères

18 taxons, aucune ne représentant un enjeu de conservation.

- Autres ordres

2 névroptères, 1 scorpion, 1 myriapode, dont le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*) comme espèce déterminante ZNIEFF.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

La colline de la Bruyère présente une hétérogénéité de sols géologiques. L'ensemble de la colline est installé sur des ocre et des

grès du Crétacé et, au pied du versant sud, on trouve des sables de l'Eocène. Ces ocre ont la particularité d'être accompagnées d'une cuirasse ferrugineuse altérée. Cette géologie favorise la présence de zones sableuses et de blocs rocheux auxquels est associée une flore acidocline originale.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les pelouses siliceuses et la flore patrimoniale associée sont adaptées au substrat siliceux peu fréquent dans une région essentiellement calcaire. Cette particularité permet le développement d'une flore silicicole constituée de plusieurs espèces patrimoniales, rares et ou protégées. La tendance naturelle de fermeture des milieux pourrait être défavorable à ces espèces.

Ces espèces présentent un intérêt patrimonial fort : leur conservation à l'échelle du site est prioritaire.

Les mares abritent un cortège d'amphibiens associé. Elles permettent la reproduction de plusieurs espèces d'amphibiens au sein d'écosystèmes méditerranéens à l'aridité marquée. Certaines des espèces d'amphibiens ont une répartition très localisée comme le Pélobate cultripède, espèce patrimoniale « phare » du Luberon qui trouve sur la Colline de la Bruyère une population remarquable. Les galeries ocreuses constituent un réseau utilisé par plusieurs espèces de chauves-souris, qui représentent ainsi un pan important de la biodiversité de la colline, tant par le nombre d'espèces recensées que par les effectifs de certaines espèces, incluant plusieurs espèces patrimoniales comme le Minioptère de Schrebeirs. Certaines galeries du site sont sécurisés depuis 2019 pour limiter le dérangement possible pour les espèces, et de danger potentiel pour le public.

Ce secteur est identifié comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

Situé au centre du massif des Ocre, site classé, la colline de la Bruyère représente un patrimoine foncier riche en matière environnementale pour lequel la commune de Villars a engagé une démarche de protection durable par la réalisation d'acquisitions foncières et la labellisation du site en Espace Naturel Sensible de Vaucluse. Cette démarche est à poursuivre en vue d'une protection durable à l'échelle du massif Colline des Ocre.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

PNR Luberon 2019. Plan de gestion du site « Colline de la Bruyère », Evaluation 2010-2014 CEN Paca. Tome 1. 61 p. + annexes.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2007
<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Aïra à tiges nombreuses, Canche à tiges nombreuses	Modéré	2013
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette de Matthiole, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort	2022
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2000
<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide papilionacée, Orchis papillon	Modéré	2016
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2020
<i>Avellinia festucoides</i> (Link) Valdés & H.Scholz, 2006	Avellinie fausse féтуque, Féтуque de Micheli, Avellinie de Micheli	Assez fort	2016
<i>Chaetonychchia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme, Chétonyque en cyme	Assez fort	2019
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2022
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2007
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2008
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	Assez fort	2017
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2017
<i>Loeflingia hispanica</i> L., 1753	Loeflingie d'Espagne	Très fort	2017
<i>Lomelosia simplex</i> (Desf.) Raf., 1838	Lomélodie simple, Scabieuse simple	Assez fort	2003
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2003
<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	Fort	2020
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2012
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2022
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817) - Gîte majeur	Minioptère de Schreibers - Gîte majeur	Très fort	2023
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806) - Gîte majeur	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées - Gîte majeur	Fort	2023
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2011
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2023
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2023

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2018
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2023
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2023
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2023
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2009
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2004
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2023
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2004
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2023
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2022
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2023
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2022
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2017
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2022

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2019
<i>Pelobates cultripès</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2021
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2022
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Buthus occitanus</i> (Amoureux, 1789)	Scorpion languedocien	Modéré	2010
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

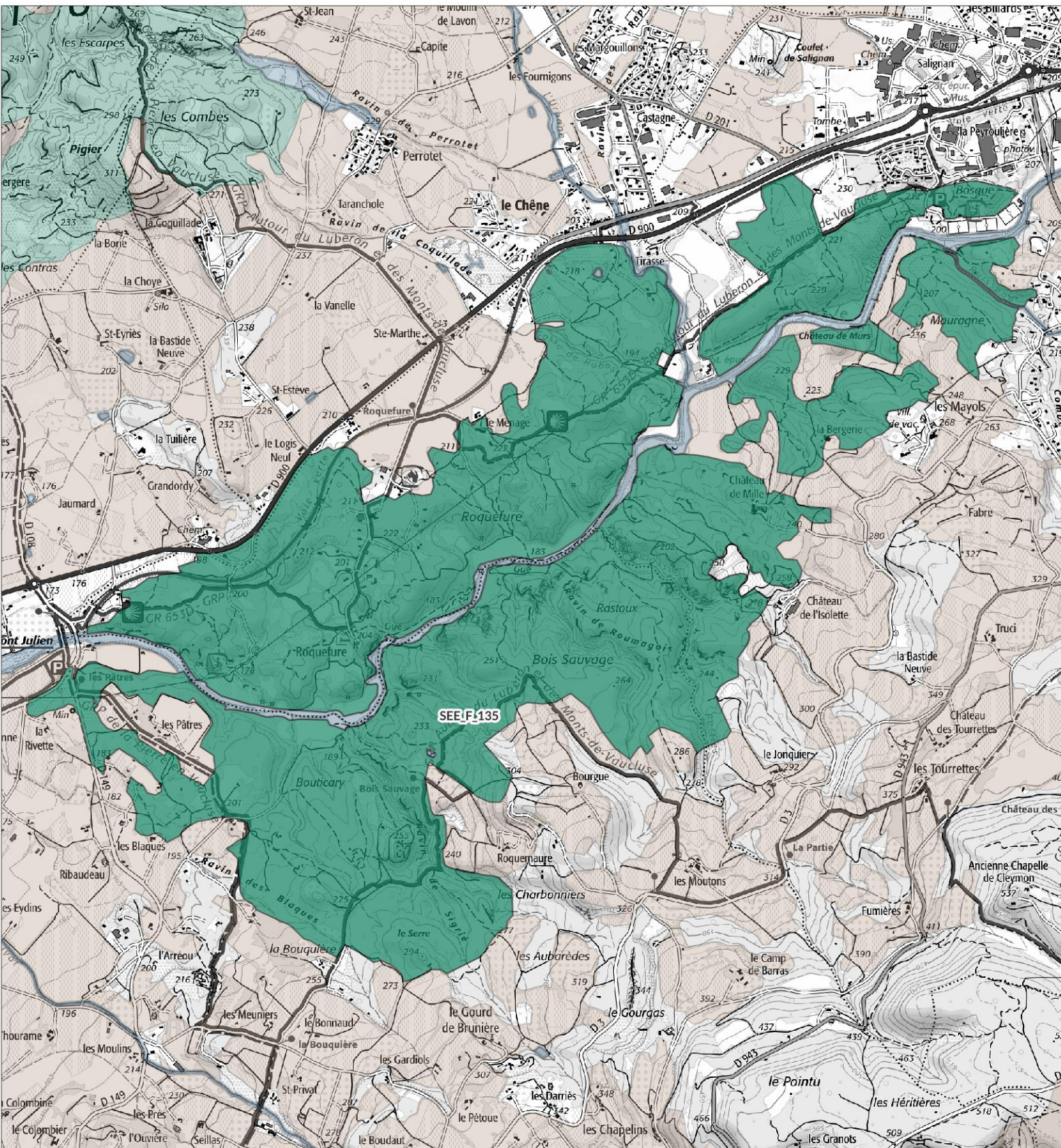
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

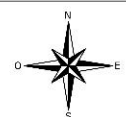
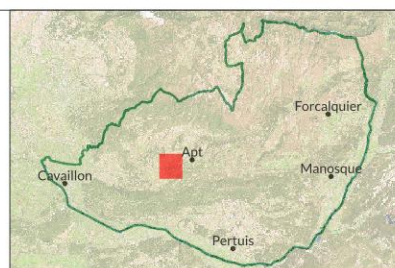
SEE_F_135 - Le Bois sauvage, Roquefure



Légende

SEE - sous trame

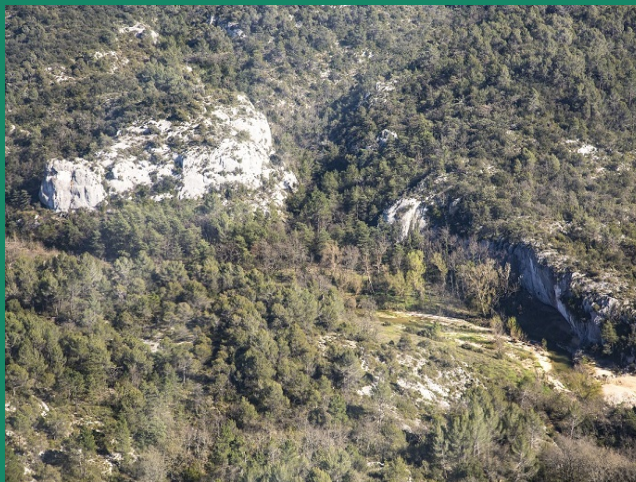
-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périphérie du Parc
-  Périphérie de la commune



1:25 300

Date : 13/11/2024

Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
..ref_charte2040_see_I



Le Bois sauvage, Roquefure - SEE_F_135 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Bonnieux, Apt

Superficie : 690.87 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu forestier

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

A l'ouest de la ville d'Apt et au nord-est de la commune de Bonnieux, entre 170 et 300 mètres d'altitude, ce secteur très original a été façonné par des calcaires à faciès urgonien pour former le paléo-karst du Calavon. Cet ensemble entaillé par les gorges du Calavon comprend au nord le site de Bosque - Roquefure, à l'ouest jusqu'au Pont Julien et au sud le Bois du Sauvage et de Mauragne.

En surface, le calcaire est creusé d'une multitude de dépressions karstiques remplies de sables et argiles rouges ou jaunes. Les éléments les plus marquants sont les dépressions fermées ou entonnoirs de dissolution séparées par des reliefs résiduels (bosses ou pitons arrondis). La particularité de ce karst est de s'être réalisé non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains sableux et argileux. Cette couverture a été totalement altérée en même temps que se réalisait la karstification et s'est retrouvée piégée dans les dépressions où elles constituent le remplissage actuel. Par la suite un ensemble supérieur sableux est venu recouvrir et combler cette surface karstifiée.

Ce secteur est majoritairement forestier, mais est très diversifié dans le détail, comprenant de nombreux petits milieux ouverts de pelouses sèches et garrigues, la roche calcaire elle-même apparaissant donc fréquemment sous la forme de dalles, modelés karstiques et barres rocheuses.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON

Lien
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Sur ce substrat particulièrement pauvre et sec, le milieu évolue très lentement. La topographie empêche quant-à-elle largement la sylviculture. Aussi les milieux naturels et semi-naturels du secteur peuvent être considérés comme relativement stables et à l'écart des menaces, si ce n'est celles, hypothétiques, de l'urbanisation et de la fragmentation des milieux en marge de l'agglomération d'Apt.

Dans ce contexte périurbain et en bordure d'un axe important de circulation (la RD. 900), le risque de feu de forêt constitue la menace principale pour la biodiversité forestière du secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La végétation est ici de type méso-méditerranéen. Elle se compose essentiellement de taillis de chênes verts et de pinèdes de pins d'Alep localement émaillés de chênes pubescents et de pins maritimes dans les parties les plus fraîches. Dans les secteurs peu boisés, des garrigues à Romarin et chênes kermès typiques des secteurs calcaires s'opposent en permanence et sur de faibles surfaces avec la flore des milieux siliceux : maquis à Callune et Bruyère à balais parsemés de pelouses appartenant soit aux Thero-Brachypodietea sur calcaire, soit à l'*Helianthemion guttati* sur silice.

Le secteur est traversé d'est en ouest par le Calavon, ici dans une section particulièrement sèche en raison du substrat karstique, mais qui permet ponctuellement la présence de petites ripisylves ainsi que le renouvellement d'apports sableux depuis l'amont en phases de crues.

De façon très localisée, le secteur accueille également une garrigue basse à Genêt de Villars.

Enfin, un réseau de petites parcelles cultivées complète par endroits ce paysage en grande majorité forestier.

Flore vasculaire : 9 espèce(s) à enjeux.

La complexité et l'hétérogénéité de la structure géologique est à l'origine d'une flore calcicole et silicicole intimement imbriquées faisant tout l'intérêt de ce secteur.

Les pelouses acidiphiles abritent des espèces d'un grand intérêt comme l'*Aiopsis* délicat, la *Bufonie* à feuilles étroites ou le *Corynéphore blanchâtre*, cette dernière particulièrement psammophile et caractéristique d'un habitat naturel remarquable des sables mobiles siliceux.

Sur substrat calcaire, le secteur héberge également des espèces à enjeu telles que la *Gagée* de Lacaita, petite liliacée précoce assez rare et l'*Ophrys* de Sarato, orchidée peu commune toutefois non observée dans le secteur depuis 2000.

Sur les parois calcaires, on trouve ici enfin l'*Epervière étoilée*, astéracée endémique de Languedoc et de Provence.

Mammifères : 6 espèce(s) à enjeux.

Le secteur n'est pas connu pour accueillir des espèces à de mammifères à enjeu de conservation important.

Toutefois, la nature karstique du sous-sol ainsi que la présence d'espaces forestiers tranquilles, de vieux arbres et la proximité du Calavon sont des éléments favorables à la présence et la reproduction de nombreuses espèces de chauves-souris.

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

Ce secteur hétérogène dans sa physionomie, comprenant à la fois des milieux forestiers, semi-ouverts, ouverts et rocheux ainsi que quelques parcelles agricoles comprend une avifaune elle aussi diversifiée.

On y trouve certaines espèces à enjeu dites "communes" associées au paysage rural, mais devenues vulnérables aujourd'hui, comme l'*Hirondelle rustique*, l'*Alouette lulu*, le *Verdier d'Europe*, le *Bruant proyer*, etc. Certaines de ces espèces n'ont toutefois pas été revues récemment, comme le *Moineau friquet* et la *Pie-grièche écorcheur*, témoignant de leur régression marquée dans la plaine d'Apt.

En 2022, la *Pie-grièche à tête rousse* a été observée dans le secteur en période de reproduction. Il s'agit d'une espèce insectivore rare et fortement menacée en France et dans la région où elle est évaluée en danger critique d'extinction (Liste rouge PACA). Son statut de nidification reste à confirmer à l'échelle local.

Parmi les rapaces, le *Circaète-Jean-le-Blanc* est avéré comme nicheur dans un secteur tranquille du massif.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Dans le groupe des amphibiens, l'enjeu majeur du secteur est constitué par la présence du *Pélobate cultripède*, petit crapaud méditerranéen évalué comme vulnérable sur les listes rouges au niveau mondial et national, et En danger sur la liste rouge régionale. L'espèce trouve ici la conjonction de quelques mares favorables à sa reproduction ainsi que de sols sableux permettant son enfouissement en phase terrestre.

Près du Pont Julien, le *Lézard ocellé* est une espèce également vulnérable et peu commune qui a fait l'objet d'une unique observation en 1978 et serait donc à retrouver aujourd'hui.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Les données concernent essentiellement les groupes des papillons rhopalocères, des orthoptères, des hétéroptères et des odonates. Elles sont beaucoup plus disparates par ailleurs.

L'enjeu le plus fort concerne un coléoptère curculionidae, *Meira fagniezi*, petite espèce vivant au sol, endémique du Luberon et de la Sainte-Baume et rarement observée. Objet d'une unique donnée en 2000, cette espèce mériterait d'être recherchée dans espaces rocaillieux du secteur.

Les autres espèces remarquables concernent l'hétéroptère rare *Neurocladus brachiidens*, le *Scorpion jaune languedocien* de répartition restreinte ouest-méditerranéenne et le *Grillon des jas*, petit grillon endémique du sud-est de la France et de la Corse.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocres et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Bien que situé en marge de la zone urbaine d'Apt, le massif forestier semble relativement préservé et tranquille, à l'écart des menaces de l'urbanisation et des activités humaines, même si ces dernières années ont vu la création d'une nouvelle station d'épuration en bordure du Calavon.

Cette tranquillité, voire confidentialité, concerne surtout la partie située au sud, en rive gauche du Calavon (Bois sauvage, Sigrié). En revanche, la partie nord est plus fréquentée et concernée marginalement par des activités humaines à surveiller, telles que la présence d'une vaste plateforme de stockage et recyclage de matériaux.

La proximité d'axes de circulation importants comme la RD 900 au nord et la RD 149 à l'ouest (route de Bonnieux) constitue une problématique importante à considérer, notamment pour la conservation d'espèces menacées telles que le Pélobate cultripède, voire du Lézard ocellé s'il est encore présent.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2013
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites,	Fort	2016
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Bufonie à feuilles ténues		
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2013
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre,	Modéré	2011
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel., 1838	Canche des sables, Canche blanchâtre		
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Gagée de Lacaita	Modéré	2015
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Épervière étoilée	Modéré	2013
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité,	Modéré	2016
	Jonc à têtes		
	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2000
	Fléole des sables	Modéré	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2019
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2010
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	1978
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	1978
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1978
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2010
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2022
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2007
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2018
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1978
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	1993
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	1977
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	1993

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2017
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	1978
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Gryllobomorpha uclensis uclensis</i> Pantel, 1890	Grillon des jas	Modéré	2020
<i>Meira fagniezi</i> Desbrochers des Loges, 1908		Très fort	2000

Neurocladus brachiidens (Dufour, 1851)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2020
Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)		Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

Liste des zones humides

Code Site **Stratégie** **Fiche dans l'atlas**

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Commune	SEE	Sous-trame	Superficie (ha)	Enjeu*
Apt	SEE_F_134 - Colline de la Bruyère	Milieu forestier	139.35	1
Apt	SEE_F_135 - Le Bois sauvage, Roquefure	Milieu forestier	417.08	2
Apt	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	2.6	1
Auribeau	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	435.37	1
Banon	SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et BoulINETTE	Milieu forestier	116.57	1
Bonnieux	SEE_F_135 - Le Bois sauvage, Roquefure	Milieu forestier	273.79	2
Bonnieux	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	995.47	2
Bonnieux	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	99.66	1
Bonnieux	SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Goult	Milieu forestier	0.88	1
Buoux	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	889.56	1
Cabrières-d'Avignon	SEE_F_54 - Forêt et combes de la Sénancole	Milieu forestier	0.04	2
Cabrières-d'Avignon	SEE_F_81 - Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon	Milieu forestier	530.95	2
Caseneuve	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	90.13	1
Castellet-en-Luberon	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	428.51	1
Cavaillon	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	5.98	2
Céreste	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	15.45	1
Céreste	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	842.35	2
Cheval-Blanc	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	2106.33	2
Cruis	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	0.02	2
Cruis	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	1244.86	1
Cucuron	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	69.33	1
Dauphin	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	397.52	2
Fontienne	SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi	Milieu forestier	1.63	2
Fontienne	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	227.94	2
Forcalquier	SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi	Milieu forestier	753.38	2
Forcalquier	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	0.73	2
Forcalquier	SEE_F_72 - Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime	Milieu forestier	27.64	2
Forcalquier	SEE_F_91 - Collines du Pin Blanc et de Piébon	Milieu forestier	19.68	2
Gargas	SEE_F_23 - Colline de Perréal	Milieu forestier	55.91	1
Gargas	SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Goult	Milieu forestier	50.53	1
Gargas	SEE_F_83 - Les Ocres de Gargas	Milieu forestier	228.89	1
Gignac	SEE_F_125 - Coteau de Méry - Vallon Coulomb	Milieu forestier	196.58	2
Gignac	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	7.42	2
Gignac	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	222.85	1
Gordes	SEE_F_54 - Forêt et combes de la Sénancole	Milieu forestier	674.8	2
Gordes	SEE_F_75 - Combe de Véroncle, bois d'Audibert	Milieu forestier	191.86	2
Gordes	SEE_F_81 - Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon	Milieu forestier	1.01	2
Goult	SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Goult	Milieu forestier	252.73	1
Joucas	SEE_F_65 - Boissière - Combe de Vaumale	Milieu forestier	121.56	2
Joucas	SEE_F_75 - Combe de Véroncle, bois d'Audibert	Milieu forestier	7.42	2
La Bastide-des-Jourdans	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	0.42	2
Lacoste	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	182.62	2
Lagarde-d'Apt	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	1236.25	2
Lagnes	SEE_F_81 - Forêt des Monts de Vaucluse à Cabrières-d'Avignon	Milieu forestier	362.16	2
La Motte-d'Aigues	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	0.04	1
Lardiers	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	1377.27	1
La Rochegiron	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	697.27	1
Lauris	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	587.61	2
L'Hospitalet	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	956.55	1
Limans	SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi	Milieu forestier	189.71	2
Limans	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	0.7	2
Lioux	SEE_F_12 - Combes de Sigalière, de Javon, du Grand-Marignon et de Font-Jouvale	Milieu forestier	512.21	2
Lioux	SEE_F_56 - Combe de Lioux et plateau des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	1598.83	2
Lioux	SEE_F_65 - Boissière - Combe de Vaumale	Milieu forestier	35.88	2
Lourmarin	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	240.89	2
Lourmarin	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	141.41	1
Lurs	SEE_F_131 - Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaux	Milieu forestier	386.99	2
Mane	SEE_F_68 - Les Bois d'Audibert	Milieu forestier	0.14	2
Manosque	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	733.04	2
Manosque	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	0.08	2
Maubec	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	314.73	2
Ménerbes	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	815.97	2
Mérindol	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	634.42	2
Montfuron	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	22.73	2
Montfuron	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	659.39	2
Montjustin	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	480.23	2
Montlaux	SEE_F_131 - Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaux	Milieu forestier	446.53	2
Montlaux	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	267.5	2
Murs	SEE_F_2 - Puy de Griffon - Crêtes de Murs	Milieu forestier	287.44	2
Murs	SEE_F_54 - Forêt et combes de la Sénancole	Milieu forestier	0.28	2
Murs	SEE_F_56 - Combe de Lioux et plateau des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	17.12	2
Murs	SEE_F_65 - Boissière - Combe de Vaumale	Milieu forestier	165.8	2
Murs	SEE_F_75 - Combe de Véroncle, bois d'Audibert	Milieu forestier	34.5	2
Niozelles	SEE_F_91 - Collines du Pin Blanc et de Piébon	Milieu forestier	412.62	2
Ongles	SEE_F_101 - Forêt de la Colle, Roche Ruine et Bois du Roi	Milieu forestier	2.97	2

Ongles	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	258.55	2
Ongles	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	447.55	1
Oppède	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	392.8	2
Oppédette	SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette	Milieu forestier	145.94	1
Peypin-d'Aigues	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	0.13	1
Puget	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	569.58	2
Puyvert	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	43.94	2
Redortiers	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	3.49	1
Revest-des-Brousses	SEE_F_68 - Les Bois d'Audibert	Milieu forestier	0.22	2
Revest-des-Brousses	SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette	Milieu forestier	803.57	1
Revest-Saint-Martin	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	184.73	2
Robion	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	287.34	2
Roussillon	SEE_F_46 - Massif des ocres de Roussillon et de Gault	Milieu forestier	629.31	1
Rustrel	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	242.07	2
Rustrel	SEE_F_134 - Colline de la Bruyère	Milieu forestier	61.06	1
Rustrel	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	493.5	1
Rustrel	SEE_F_40 - Les adrets de Rustrel	Milieu forestier	388.23	2
Saignon	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	28.07	1
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_F_61 - Forêt des ubacs entre Ongles et Montlaux	Milieu forestier	502.48	2
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_F_97 - Forêt montagnarde de Lure	Milieu forestier	1672.62	1
Saint-Maime	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	245.86	2
Saint-Maime	SEE_F_72 - Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime	Milieu forestier	75.91	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	690.91	1
Saint-Martin-les-Eaux	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	623.55	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_F_68 - Les Bois d'Audibert	Milieu forestier	226.16	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_F_12 - Combes de Sigalière, de Javon, du Grand-Marignon et de Font-Jouvale	Milieu forestier	428.96	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	2041.64	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_F_23 - Colline de Perréal	Milieu forestier	131.28	1
Sigonce	SEE_F_131 - Bois de Lurs, Forêt domaniale du Prieuré et Bois de Montlaux	Milieu forestier	531.56	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_F_125 - Coteau de Méry - Vallon Coulomb	Milieu forestier	6.48	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	497.88	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	0.59	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette	Milieu forestier	932.09	1
Sivergues	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	646.01	1
Taillades	SEE_F_28 - Massif forestier du Petit Luberon	Milieu forestier	91.41	2
Vachères	SEE_F_78 - Forêt acidiphiles des collines de Fuyara, les Savels et Boulinette	Milieu forestier	1008.5	1
Vaugines	SEE_F_37 - Massif du Grand Luberon	Milieu forestier	0.01	1
Viens	SEE_F_39 - Massif du Colorado et du Bois d'Autet, collines de la Marquise et du Bel-Air	Milieu forestier	193.5	1
Villars	SEE_F_13 - Les hauts plateaux forestiers des Monts de Vaucluse	Milieu forestier	864.33	2
Villars	SEE_F_134 - Colline de la Bruyère	Milieu forestier	155.98	1
Villemus	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	285.62	2
Villemus	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	2.95	2
Villeneuve	SEE_F_72 - Forêt des collines de Villeneuve et de Saint-Maime	Milieu forestier	648.83	2
Villeneuve	SEE_F_91 - Collines du Pin Blanc et de Piébon	Milieu forestier	320.76	2
Vitrolles-en-Lubéron	SEE_F_55 - Ubac du Grand Luberon oriental, adrets et crête de Montjustin	Milieu forestier	6.8	2
Volx	SEE_F_4 - Forêts du Luberon oriental	Milieu forestier	775.94	2

* Enjeu : 1-Enjeu de préservation majeur / 2-Enjeu de préservation important



Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
BP122
84404 Apt Cedex

04 90 04 42 00
contact@parcduluberon.fr



Photo de couverture : PNRL

parcduluberon.fr